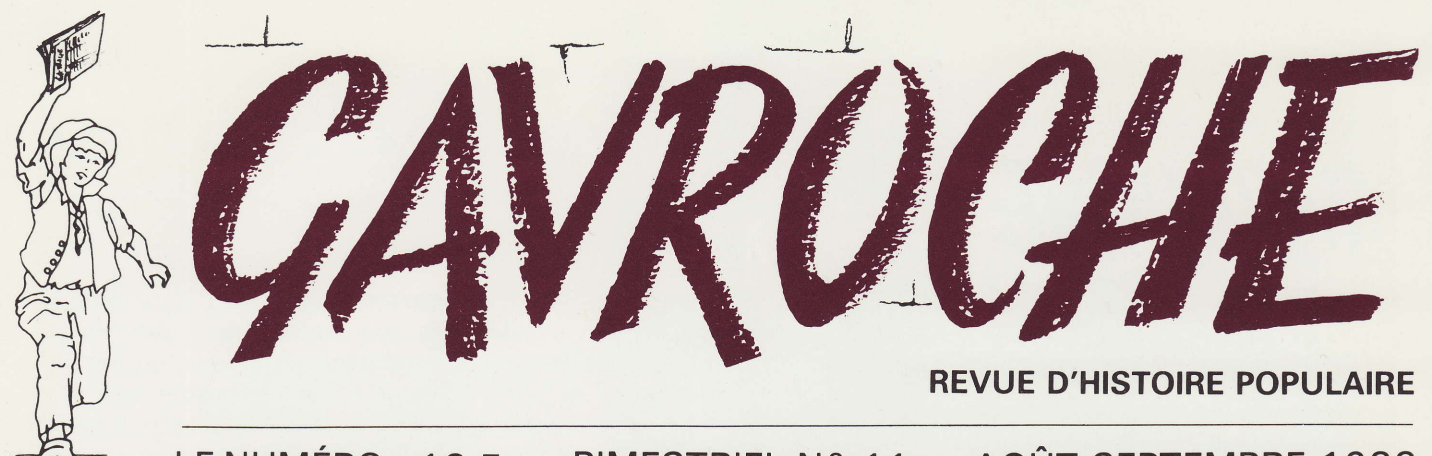


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMÉRO : 18 F BIMESTRIEL N° 11 — AOÛT-SEPTEMBRE 1983

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 11

Août-septembre 1983

Publication des
Editions Floréal
61, rue F.D. Roosevelt
27000 Evreux

Directeur de la publication :
Jean SANDRIN

Rédacteur en chef :
Hervé LUXARDO

Directeur administratif :
Georges PELLETIER

Fabrication et maquette :
Georges POTVIN

Avec la collaboration
pour ce numéro
de J.-Michel Billard, Stéphane Bozellec, Brigitte Corne, Danièle Faure, Jean-Gabriel Fichau, Filiod, Sylvie Fournet, R. Lanette, Michau, Thierry Paquot, Georges Potvin.

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France
Composition : Scop Presse Normande à Evreux
Impression : Imprimerie André
Le Neubourg .

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : Fermière et fille de ferme de Basse-Normandie vers 1800. (Gravure extraite de *La Normandie*, de Jules Janin).
On lira en page 31 l'article "Querelles, charivaris, amours contrariés en Normandie au 18e siècle", dont la dernière partie rappelle le triste sort des filles de ferme trop complaisantes avec le "maître".

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES : USIS, pages 26,28 ; **Musée de l'Homme,** p. 20 ; **Roger Viollet,** pages 35, 36 ; **Michèle Labat,** pages 7 à 12.

Les autres documents sont la propriété des auteurs ou proviennent des archives des Editions Floréal.

EDITORIAL

Plus d'un numéro de retard : c'est impardonnable. A défaut d'excuses, nous devons quelques explications aux lecteurs qui, nombreux, nous ont écrit pour manifester leur étonnement, voire leur inquiétude. Rassurons-les : *Gavroche* se porte bien — enfin : pas trop mal. Nos abonnés auront les 6 numéros que nous leur devons ; nous mettrons les bouchées doubles pour rattraper le décalage.

Décalage qui n'est pas dû à de graves problèmes, mais tout simplement à la difficulté (dirons-nous : normale ?) que l'on rencontre à faire paraître avec régularité une revue ; à plus forte raison lorsque, pour les animateurs de cette revue, la règle est le bénévolat — c'est-à-dire qu'ils la font "en plus" de leurs activités professionnelles. Et imaginez-vous le temps qu'il faut pour étudier les articles, les préparer, rechercher l'iconographie, faire la maquette d'un numéro ?

A chaque parution, on se promet de faire mieux la prochaine fois, particulièrement quant à la ponctualité. Mais il suffit — comme ce fut le cas pour ce numéro — que des soucis étrangers à *Gavroche* accaparent successivement les membres du "quadrum-virat" qui compose la direction rédactionnelle, administrative, et technique de *Gavroche,* pour que les retards s'accumulent soudain.

Nous en sommes d'autant plus désolés que cela ne nous met pas en posture favorable pour "Courir les abonnements". Et nous en avons pourtant diablement besoin ! Car, même si un changement de situation pour certains d'entre-nous permet d'espérer dans l'avenir un travail plus coordonné pour la revue, l'argent reste le nerf essentiel de la "Guerre". Nous ne le trouvons ni dans des subventions, ni dans la publicité : nous ne pouvons compter que sur vous, amis lecteurs.

Aussi faisons-nous une fois encore appel à votre fidélité, comme à votre indulgence. A votre confiance enfin, à vous dont l'abonnement vient à expiration, et qui hésitez peut-être à le renouveler : allez-y, nous ne recommencerons plus, c'est juré !

Gavroche



LA PESTE DE 1720
à Marseille et en Provence

La peste qui dévasta la Provence pendant 3 ans de 1720 à 1722, fit plus de cent mille morts. Elle fut sûrement l'une des plus meurtrières que la France ait connue, après la Grande Peste de 1348. Ce fut aussi la dernière véritable épidémie de peste dont notre pays eut à souffrir. Elle se déroula au milieu d'une indifférence quasi générale dans le reste du royaume. En fait, le gouvernement ne commença à s'occuper des malheurs de la Provence, qu'à partir du moment où la peste risqua d'en sortir et d'envahir la France entière.

Le grand Saint-Antoine rapporte... la peste

Le 25 mai 1720, le *Grand Saint-Antoine* rentre à Marseille, son port d'attache. Il est parti de Seyd, en Syrie, le 2 février, avec une cargaison de balles de coton et de soie, d'une valeur de cinq millions de francs actuels. Entre temps, il a fait escale à Tripoli, où le 3 avril, il a embarqué des passagers turcs dont l'un meurt le 5. Il arrive à Chypre, où il débarque ses passagers turcs. Il en repart le 18. Le 27 avril, deux matelots, malades depuis quelques jours, meurent à leur tour. Le 4 mai, il en meurt deux autres. Le 6, c'est le chirurgien de bord qui succombe. Chataud, le capitaine, s'isole de l'équipage.

Le 14 mai, le navire ancre au large de Livourne, en Italie. Le capitaine montre ses lettres ''patentes nettes'', délivrées à Seyd, Tripoli, et Chypre, et déclare également les décès survenus au cours de la traversée. Les autorités lui ordonnent de rester à son point d'ancrage. Le 17 mai, trois autres matelots étant morts, Chataud les fait porter à terre. Après examen des cadavres, le médecin conclut à une ''fièvre maligne pestilentielle'', sans affirmer catégoriquement qu'il s'agisse bien de la peste contagieuse. Pourtant les intendants de santé du port refusent l'entrée au navire, et apposent au dos des ''patentes nettes'' que leur avait remises Chataud, une ''... mise en garde qui serve d'avis à quiconque afin que soient prises les précautions et les mesures qui seront estimées nécessaires pour le bien de la santé publique...'' y ajoutant en outre qu'ils ont refusé l'entrée du Grand Saint-Antoine.

Le 19 mai, le navire quitte Livourne. Le 25 mai, il aborde à l'île de Pomègue au large de Marseille, comme n'importe quel navire venant du Levant (côtes de Palestine-Liban) ou de Barbarie (Afrique du Nord).

Le 25 mai, le capitaine Chataud se présente à l'intendant de santé de Marseille. Il lui remet ses ''patentes'' et lui relate très exactement ce qui s'est déroulé au cours de son voyage. Le 27 mai, le bureau de santé, réunissant les quatorze intendants de santé, décide de faire subir au Grand Saint-Antoine, les mêmes contraintes qu'à un navire ayant des patentes brutes. Mais le 3 juin, après une intervention des armateurs, et du Premier Echevin de Marseille, J.B. Estelle, lui-même intéressé pour un quart à la cargaison, le bureau revient sur sa décision et ordonne finalement la quarantaine réservée aux navires à patentes nettes (voir l'encadré).

Les intendants ont cédé finalement à la pression de négociants qui ne veulent à aucun prix sacrifier leurs intérêts propres et immédiats. Immédiats, car c'est à la foire de Beaucaire, prévue pour dans seulement quelques semaines, que doivent être vendues les précieuses marchandises du Grand Saint-Antoine. Cela serait impossible par une trop longue mise en quarantaine.

Les intendants sont d'autant plus impardonnables qu'ils savent que la peste fait des ravages dans les contrées d'où vient le navire. Le 12 mai 1720, soit treize jours avant l'arrivée du Grand Saint-Antoine, ils écrivent au Maréchal de Villars : ''Nous apprenons qui la peste fait de grands ravages dans la Palestine et la Syrie''.

L'arrivée, le 31 mai, de trois navires en provenance de Seyd, avec patente brute ne fait que confirmer ce que les intendants de santé savaient déjà : la présence certaine de la peste en Orient, et sa présence plus que probable à bord du Grand Saint-Antoine. D'autant plus probable même que la mort continue de frapper son équipage après son arrivée à Marseille. Le 27 mai, un matelot meurt subitement.

On peut penser qu'un diagnostic catégorique de peste émis par le premier chirurgien de santé aurait sans doute coupé court à toute tergiversation et aurait rendu indiscutables des mesures draconniennes de quarantaine à l'île de Jarre pour les marchandises et l'équipage. Ce ne fut pas le cas. Après la visite du mort, Guérard, le premier chirurgien de santé du lazaret déclare : "... ne voir aucune marque de contagion". Pressés par les intérêts du Grand Commerce, encouragés par l'assurance du médecin, le 3 juin, les intendants autorisent le débarquement des marchandises les plus précieuses dans les entrepôts du lazaret, sans exiger de "sereine" préalable sur le pont.

Les huit passagers et l'équipage du Grand Saint-Antoine, quant à eux, dès le 26 mai, ont été mis en quarantaine aux infirmeries du lazaret. Jusqu'au 12 juin, les événements semblent donner raison à Guérard et aux intendants, puisqu'aucun cas suspect n'est à déplorer. Mais le 12 juin, un des gardes en fonction sur le Grand Saint-Antoine meurt. Diagnostic du même Guérard : "... aucune marque de contagion". Forts d'un tel diagnostic, le 14 juin, les intendants autorisent après : "... un dernier parfum", les huit passagers à quitter le lazaret, après une quarantaine de seulement 19 jours, au cours de laquelle, "... ils furent, ainsi que leurs vêtements, dûment lavés au vinaigre et "parfumés" de toutes sortes de fumigations de feuilles de laurier, thym, romarin, lavande, tabac, et de graines d'anis, de fenouil, de cumin, de genièvre, d'encens et de racines d'iris".

Bientôt, sur les navires "quarantenaires" et au lazaret, les morts se succèdent ; mais aux morts succèdent les diagnostics apaisants du chirurgien Guérard : "... aucune marque de contagion" ! Lui-même, plus tard, mourra de ce mal qu'il déclara si longtemps non contagieux ! Le 23 juin, mort d'un mousse du Grand Saint-Antoine, aux infirmeries. Le 24, mort de trois portefaix. Le 3 juillet, mort de trois autres portefaix. Alors malgré les diagnostics apaisants de Guérard, les intendants ordonnent de : "... fermer l'enclos où les marchandises sont en purge, dans les entrepôts, avec interdiction d'en laisser sortir les portefaix destinés à les éventer...". Enfermés avec la peste, véritables appâts humains, destinés à "piéger" ce monstre, ces hommes sont condamnés à y succomber. Il en meurt trois, le 9 juillet.

Enfin le doute s'empare de Guérard, et décelant la présence de "bubons" aux aines et aux aisselles, il demande l'avis de trois de ses confrères. Tous sont catégoriques : il s'agit bel et bien de la Peste. C'est donc seulement le 9 juillet, soit 44 jours après la première mort suspecte, survenue le 27 mai, qu'un rapport mentionne la présence de la peste dans le lazaret et à bord des navires en quarantaine. Toutes les marchandises débarquées sont réembarquées et tous les navires ont ordre d'aller : "... recommencer leur quarantaine dans une île écartée, appelée Jarre. Le 9 juillet, la peste est bien dans la rade de Marseille, soit sur les vaisseaux, soit dans le lazaret maritime. Mais on ne peut pas affirmer qu'elle ait réussi à passer au travers, dans la mesure où aucun des passagers sortis le 14 juin, n'avaient montré le moindre symptôme de Peste.

On peut donc espérer que le lazaret a bien joué son rôle de filtre, de "tombeau de la peste" comme on l'appelle à l'époque, en la maintenant dans sa propre enceinte. Mais les mesures énergiques que prennent les intendants arrivent trop tard. Rien ne l'arrêtera plus.

Des marchandises, des étoffes surtout sont déjà sorties du lazaret, certaines avec les passagers, d'autres en contrebande, jetées par les portefaix par-dessus l'enclos où elles étaient emmagasinées, or, c'est au cœur de l'étoffe que se cache la puce porteuse de la peste. D'autre part, pendant leur quarantaine au lazaret, les matelots ont pu à travers les grilles de la "porte rouge", le dernier rempart : "... prendre de leurs mains des provisions de bouche et autres choses dans des serviettes qu'ils ont ensuite rendues à leurs femmes et parents... ou glisser leurs linges sales entre les mains de leur femme pour les faire blanchir par une lingère...".

Un rempart contre la peste : le lazaret

A Marseille, comme à Toulon, les équipages, les passagers et les marchandises de tous les navires en provenance du Levant, où la peste était à l'état endémique, devaient "passer à la purge" au cours d'une "quarantaine", dont la durée variait en fonction de la patente. Le lazaret, établissement où s'effectuait cette "quarantaine", était un filtre où se faisait : "... la désinfection des personnes, des hardes et des marchandises". La durée de la quarantaine ainsi que la force de la purge, auxquelles étaient soumis passagers, équipages et marchandises, variaient suivant que les navires avaient patente nette (pas de peste dans les pays d'où ils venaient), ou patente brute (présence de la peste, à l'état épidémique, dans les pays où ils avaient appareillé). D'autre part, avant leur quarantaine dans les entrepôts du lazaret, les marchandises étaient mises en "sereine", c'est-à-dire exposées "à l'évent", sur le pont du navire, plus ou moins complètement et longtemps, en fonction, là aussi, de la patente.

L'organisation des quarantaines sacrifiait plus volontiers les vies humaines, celles du peuple bien sûr, que les marchandises précieuses. En fait, le but de la mise en quarantaine, consistait à s'assurer que la contagion était ou non présente, en réunissant toutes les conditions favorables pour que les matelots ou les portefaix "l'attrapent" si elle était présente : "chacun des matelots visite ses hardes, sa pacotille, tourne et remue les balles de marchandises, pour voir s'il y en a quelqu'une de gâtée. C'est à ce premier remuement que la peste se décèle". Voilà un premier sacrifice humain. Mais il est possible que les matelots ne soient pas atteints, alors que la peste est présente. Alors : "... il va falloir mettre à la purge, au lazaret, les marchandises à "patente brute", risquant fort d'être contaminées". C'est à ce moment que rentrent en scène les "portefaix" : ... "les portefaix, responsables aux marchandises, les élargissent, les sondent dans l'intérieur et les remuent de différentes manières, en enfonçant leurs bras jusqu'au fond, de sorte qu'ils ne peuvent s'empêcher de prendre la peste, si les marchandises sont contaminées". Voilà un second sacrifice humain.



Gants de peau, cagoule au bec empli d'herbes aromatiques et de vinaigre, robe longue : c'étaient les protections du médecin contre la contagion.

"Partir le plus vite, aller le plus loin, revenir le plus tard"

Les premières morts suspectes dans Marseille, confirment que c'est bien ainsi que la peste est sortie du lazaret. Le 21 juin, mort de Marguerite Dauphine, rue Belle Table, lingère. Le 28, mort du tailleur Cresp, place du Palais, le 29, mort de sa femme. On dit qu'appelé en consultation auprès des deux cadavres des époux Cresp, le médecin, ayant trouvé une tarente (araignée) dans la jarre à huile, laissa entendre que la mort était due à son

venin répandu dans l'huile. Le premier juillet, rue de l'Echelle, la femme Eygauyer, lingère, a un bubon ; le 5, Joly, fripier, rue de l'Oratoire, est frappé par la peste, sa femme et ses enfants meurent tous, en deux jours ; le 8, le tailleur Bouche, sa femme, et ses enfants sont frappés, tous meurent.

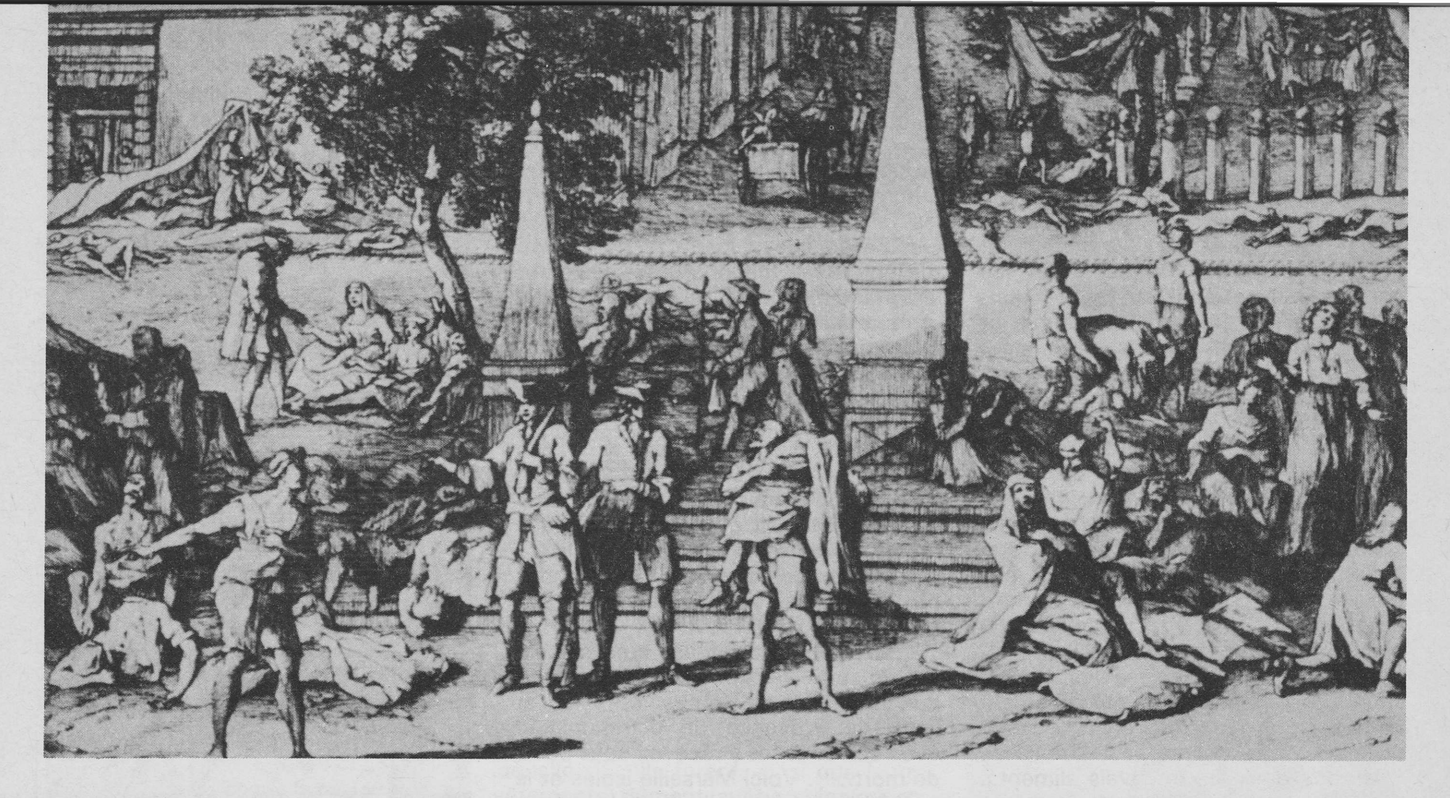
Mais c'est seulement le 9 juillet que deux médecins, Peysonnel, père et fils, viennent rendre compte à l'Hôtel de Ville de Marseille, de la mort du jeune Issalenc, rue Jean Galand, "... des suites d'une fièvre maligne qui a fortes chances d'être la peste...". On isole la maison et la nuit même pour ne pas effrayer le public, on enterre le mort suspect, après l'avoir recouvert de chaux vive, et on brûle toutes ses "hardes". Mais d'autres cas se déclarent et seuls leur isolement et leur éloignement géographique laissent encore croire qu'il ne s'agit pas de peste, mais de "fièvres" dues aux mauvais aliments. A chaque fois, on opère de la même manière, discrète et nocturne. Pourtant le 18 juillet, le médecin Sicard avertit les échevins que les gens qu'il a pu visiter, sont morts de : "fièvre, charbons, et bubons, toutes formes évidentes que ce mal est bien la peste". A ce moment, il meurt entre 20 et 25 personnes par jour. Malgré cela, les magistrats municipaux qui n'oublient pas que Marseille, la "Nourrice de la Provence", comme on l'appelait alors, ne vit et ne doit son opulence qu'à son commerce avec l'Europe, n'hésitent pas à écrire aux officiers de santé de tous les ports d'Europe : "... qu'il y a bien de la contagion dans les infirmeries du lazaret, mais qu'elle n'a fait aucun progrès en ville". Jusqu'au 23 juillet, les faits semblent leur donner raison jusqu'à ce que quinze cas de "fièvre maligne avec bubons" se déclarent simultanément, rue de l'Echelle, dans un quartier populaire de la basse ville. Cette fois-ci, à n'en plus douter, la peste est bien dans Marseille. Il meurt 70 personnes par jour.

La peste est là : nul n'en doute plus au fond de lui-même, même si chacun essaye de se persuader du contraire. Mais cette évidence, que l'on cache encore à Marseille, va être proclamée en dehors de ses murs. En effet, le 31 juillet, alors qu'il meurt 100 personnes par jour à Marseille, le Parlement siégeant à Aix-en-Provence, rend un "... arrêt portant défense aux Marseillais de sortir des limites de leur terroir, aux habitants de toutes les villes et lieux de Provence de communiquer avec eux et de les y recevoir sous peine de mort...". Voici Marseille isolée et le peuple marseillais livré à la "bête immonde", à l'exception bien sûr des plus aisés qui ont pu fuir la ville pour rejoindre leur "bastide", résidence campagnarde, espérant échapper ainsi à la maladie et à la mort. La majorité des responsables, aux premières rumeurs de peste, mettent en pratique le proverbe italien disant que les trois meilleures pilules contre la peste sont : "... de partir le plus vite, aller le plus loin, et revenir le plus tard". Le 22 août, alors qu'il meurt 850 personnes par jour, Pichatty de Croissainte, procureur du Roi à Marseille, ne laisse aucun doute sur cette décision collective. Il signe une "Ordonnance à ma réquisition pour



Un négociant (gravure du 18e siècle). Dans ces ballots venus d'Orient se cachaient peut-être les puces, vecteur de la peste.

obliger pareillement les intendants de la santé, ceux du bureau de l'abondance, les conseillers de villes et tous autres officiers municipaux de revenir dans les 24 heures sous peine de 1 000 livres d'amende et d'être déclarés incapables de toutes charges municipales...". Même les médecins et les chirurgiens ont fui. Pichatty de Croissainte, doit signer une ordonnance pour les "obliger à revenir, sous peine, les premiers



Gravures allégoriques du 18e inspirées par la Peste de Marseille.

(les médecins) d'être exclus pour toujours de leur agrégation, et les autres (chirurgiens) de leur jurande et maîtrise et de les poursuivre en justice''.

Ainsi, ceux qui par négligence et incompétence ont laissé la peste envahir Marseille, sont aussi ceux qui sachant très bien à quoi s'en tenir sur la nature du mal, désertent et abandonnent les premiers la ville qu'ils ont eux-mêmes livrée à la contagion. Tous les notables s'enfuient : gentilshommes, bourgeois, chanoines, négociants, avocats, notaires, commissaires de quartier. Seuls, quelques uns restent à leurs postes et honorent leur charge : les échevins Moustiers, Dieudé, Audimar, et Estelle qui a beaucoup à se faire pardonner, le Procureur du Roi Pichatty de Croissainte, l'intendant Lebret, le lieutenant de l'Amirauté J.J. Genin, l'évêque de Belzunce et le chevalier Roze.

Il n'en reste pas moins que cette désertion massive de la classe dirigeante a empêché toute organisation efficace de luttes contre l'épidémie au moment où c'est le plus important : à son début. Il aurait fallu faire dès le mois de juillet, ce qui ne sera fait qu'à la fin du mois de septembre, quand la peste aura déjà dévasté tout Marseille, et se sera étendue à la Provence entière.

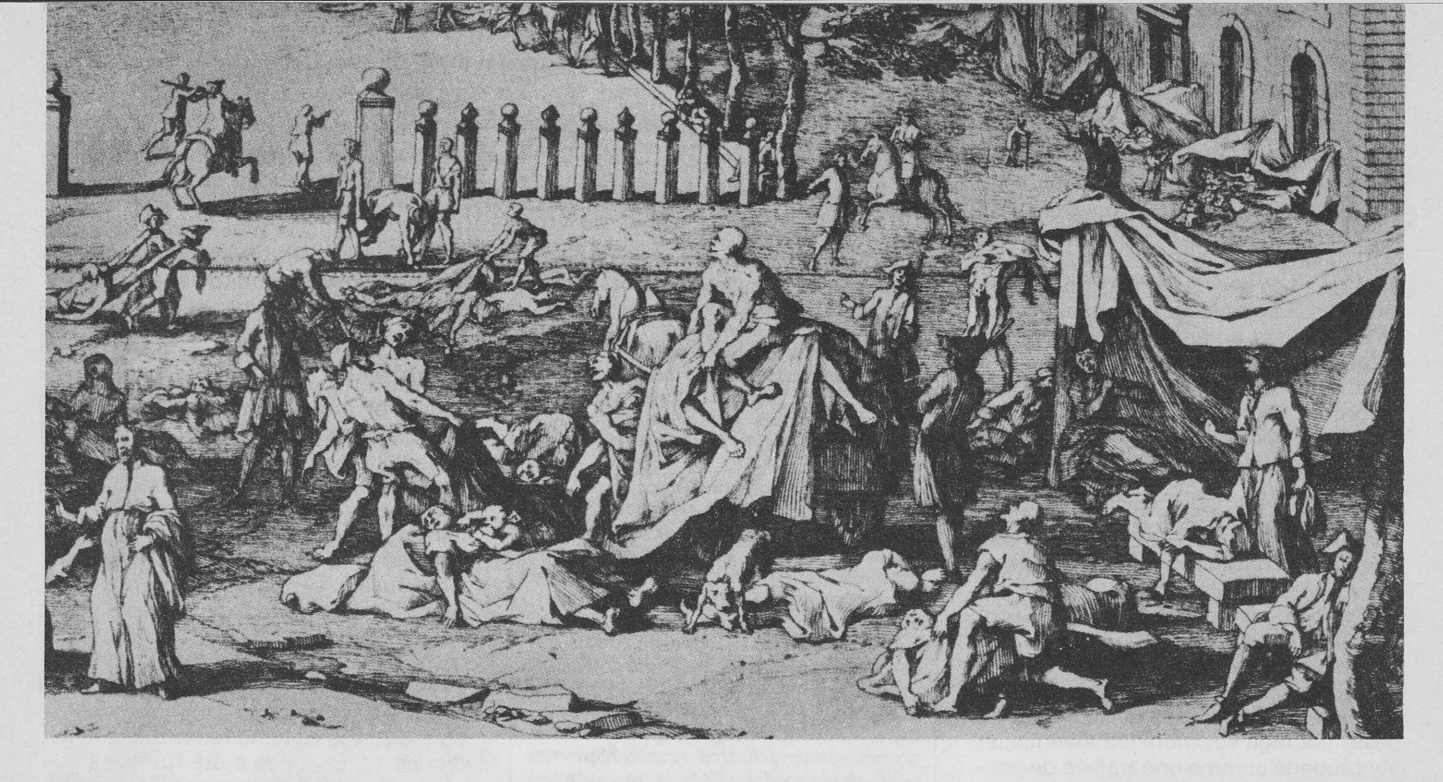
Pire la fuite des notables provoque la panique dans le peuple aux aguets de tous les mouvements, de tous les signes et de toutes les rumeurs qui peuvent laisser deviner la présence de la peste.

En ce début de mois d'août 1720, la ville est parcourue de flots humains en tous sens, au milieu d'un épais rideau de fumée qui s'élève des feux que l'on a allumés devant chaque porte de maison, afin selon l'avis du médecin Sicard, de lutter contre la contagion ; chacun croit pouvoir trouver, ailleurs que chez lui, un meilleur abri contre la peste. C'est de ce grouillement humain dont la peste a besoin pour donner toute sa mortelle mesure. Elle s'engouffre dans Marseille comme un raz-de-marée. A partir du 15 août et jusqu'au 15 septembre, cette vague emporte avec elle mille personnes par jour. La peste règne sur la cité, les cadres réguliers s'effondrent, il n'y a plus de voirie, plus d'arme, plus de police, presque plus de municipalité. Les boutiques restent fermées, le commerce est interdit, les travaux interrompus, les églises, les collèges, la bourse, en un mot tous les lieux publics sont fermés. Les offices divins sont suspendus et le cours de la justice arrêté. Les cloches cessent de sonner. La mort va danser une bien effroyable ronde macabre dans laquelle elle va faire entrer pas moins de cinquante mille Marseillais, entre le mois de juillet 1720 et le mois de mai 1721.

Un mal qui répand la terreur...

Les descriptions de ce que furent ces mois terribles sont les mêmes que celles de toutes les grandes pestes de l'histoire. Les morts qui peu à peu s'amoncellent dans les maisons et dans les rues, rangés et déchiquetés par les chiens errants. Les morts s'amoncellent parce qu'il n'y a plus assez de vivants pour les enterrer, mais aussi parce que les morts font peur. Un cadavre de pestiféré reste un pestiféré. Les fossoyeurs, appelés les ''corbeaux'', (depuis on appelle la voiture qui transporte les morts, ''un corbillard'') sont vêtus de toile cirée rouge, et portent des grelots aux jambes. Ils se font payer jusqu'à 15 livres par jour, soit 15 fois le salaire journalier d'un ouvrier de l'époque. Il est vrai que la mort est le plus souvent au bout de leur macabre besogne. Ils tirent les corps pourris et grouillant déjà de vers, au moyen de longs crochets d'acier. Ils les jettent dans des tombereaux regorgeant de cadavres, où parfois on a jeté des mourants pour ne pas devoir faire un second voyage. Quand nul ''honnête homme'' n'accepte plus, malgré le gain, d'enterrer les morts, alors on a fait appel aux galériens avec : ''... promesse de liberté si d'aventure ils survivaient''. Malgré les feux de soufre, d'arsenic, de poix, de résine qui brûlent aux quatre coins de la ville, une odeur pestilentielle envahit l'atmosphère. Des cadavres gonflés et déjà en état de décomposition flottent dans la rade : ''... jetés par les gens de mer qui se sont embarqués avec leurs familles sur des vaisseaux, sur des barques ou de petits bâteaux et qui se tiennent au large dans le port ou dans la rade et présentent ainsi, au milieu des eaux, une véritable ville flottante...''.

Au plus fort de l'épidémie, 8 000 cadavres encombrent les rues de Marseille. Dans cet enchevêtrement de membres pourrissants, on a du mal à distinguer ce qui bouge d'êtres encore vivants, de ce qui bouge d'êtres envahis de vers. On entend le cri des nourrissons tombés des bras de leurs mères saisies brusquement par la peste. Des femmes pestiférées accouchent seules au milieu de la rue, parce que nul n'ose porter la main sur elle, ni sur le nouveau né qu'on soupçonne d'être né dans le sein de la peste. Alors les cris de naissance et les cris de mort se mêlent et bientôt se taisent. Les médecins qui n'ont pas déserté, et qui se font payer jusqu'à cent livres par jour, parcourent les rues et les maisons en psalmodiant des litanies de temps de peste. Etranges personnages, avec des nez longs d'une aune, en forme de bec, rempli de parfums, destinés à filtrer l'air qu'ils respirent, des yeux de cristal, et, montés sur des sortes de souliers japonais à double semelle de bois qui les isolent des humeurs infectées et des ruisseaux sanglants qui sortent des cadavres. Ils sont recouverts d'un large manteau de toile cirée, sans plis pour ne pas permettre aux insectes de s'y engouffrer ; ils portent un chapeau de cuir à large bord, et de longs gants de peau recouvrant l'extrêmité des manches du manteau. Certains portent ''un sachet sur le creux de l'estomac, où il y a toutes les racines et les exutoires en poudre : de camphre, de crapaud, de vipère, du sang humain en poudre et par-dessus tout cela un crapaud desséché''. Accoutré de la sorte le médecin



s'approche du pestiféré, en ''... prenant garde de ne jamais se placer vis-à-vis, ni d'avaler sa salive...''. Rarement il le touche, le plus souvent, il ne fait que lui donner quelques conseils sur ce qu'il doit boire et manger. Les confesseurs, pour remplir leur office, ou apposer les huiles saintes ont une vergette d'un mètre environ ''au bout de laquelle, sur un petit croissant d'argent, ils portent le Saint-Sacrement dans la bouche du malade, ou l'huile sur son front...''. Les mourants ayant quelques biens et dont les héritiers ne sont pas déjà morts, font appel aux quelques forces et au peu de souffle qui leur restent, afin de pouvoir faire leur testament à haute et intelligible voix par devant notaire et témoins : ''... tenus de rester à distance du dit testateur et sans exiger signature en raison du risque de contagion''.

Mais à quoi ressemblent-ils ces pestiférés que tous hésitent tant à approcher ?

''Avant tout malaise, des taches rouges parsèment le corps, que le malade ne remarque soudainement que quand elles tournent vers le noir. Il n'a pas le temps de s'en effrayer, que sa tête se met à bouillir, à devenir gigantesque par son poids, et il tombe. C'est alors qu'une fatigue atroce s'empare de lui. Son estomac se soulève, l'intérieur de son ventre lui semble vouloir jaillir par l'orifice des dents. Son œil devient rouge, incendié, puis vitreux. Sa langue halète, énorme et grosse, d'abord blanche, puis rouge, puis noire, et comme charbonneuse et fendillée. Bientôt, au milieu des tâches, la peau se soulève en cloques comme des bulles d'air sous la lave. Ces bulles sont entourées de cercles rouges, violets et noirs dont le dernier indique la limite d'un bubon, à l'aîne ou sous les aisselles, plus rarement derrière les oreilles''. A partir des premiers symptômes, la mort survient quatre fois sur cinq dans les trois jours, soit dans un ''délire frénétique'', soit dans un ''assoupissement mortel''.

La médecine de l'époque ne peut rien pour soulager la victime, sinon de la faire transpirer, grâce aux boissons chaudes mêlées de sudorifiques, supposées expulser une partie du venin. Cette thérapeutique a au moins le mérite d'être inoffensive. Elle peut également avoir recours aux vomissements qui permettent de débarrasser les premières voies digestives du poison qu'elles peuvent contenir ; d'où l'utilisation d'un véritable arsenal de vomitifs dont l'emploi abusif ne fait que hâter la fin du malade. Il existe ainsi les purgations qui libèrent les parties basses du corps, mais par les hémorragies qu'elles entraînent, elles achèvent d'épuiser le pauvre pestiféré. La saignée enfin ''... toutes celles que j'ai pu employer ont été mortelles et funestes'' reconnaît Chicoyneau, médecin de la faculté de médecine de Montpellier, envoyé en renfort en 1720, à Marseille. C'est Ambroise Paré qui avait raison : ''... la peste est une maladie furieuse, tempêteuse, monstrueuse, épouvantable, effroyable, terrible, farouche, traîtresse''... ''quand on en réchappe, c'est chose plus divine qu'humaine''.

Ainsi, en trois mois de cauchemar collectif, du début juillet à la fin septembre de l'année 1720, la moitié de la population marseillaise a disparu, jetée pêle-mêle dans 27 fosses communes de deux mètres cinquante de profondeur, trois mètres cinquante de large et cinquante mètres de longueur, dans les cimetières ou dans les caveaux des églises qu'on a fait ouvrir malgré les interdictions de l'Evêque de Belzunce.

A Marseille : ''on s'étouffe sur les autels, pour se marier''...
En Provence : ''des milliers de cadavres''...

A partir du début octobre, la peste se calme et les responsables municipaux profitent de cette accalmie pour prendre des dispositions bien tardives. Celles-ci qu'autorise le recul de la peste, plus qu'elles ne le provoquent, vont pourtant éviter que les quelques soubresauts de la contagion, jusqu'en mai 1721, n'anéantissent l'autre moitié de la population. Des commissaires sont nommés ''presque à chaque pâté de maisons, pour veiller à l'exécution des divers ordres qui sont donnés et empêcher tout ce qui peut contribuer à la contamination de la peste, ou en produire une rechute...''. Des personnes suspectées de contagion sont systématiquement arrêtées et emmenées, bon gré mal gré, à l'hôpital des convalescents, ''où les chirurgiens les visitent et retiennent tous ceux qui sont dans un état nécessitant d'être hospitalisés''. Des troupes garantissent la ville ''contre les désordres et excès de toute nature que le recul de la maladie favorise : vols, brigandages, larcins...''. Les prisons sont bientôt remplies de malfaiteurs. Toute condamnation est commuée en ''... obligation de soigner les pestiférés'', ce qui équivaut bien souvent à une peine de mort déguisée. La ville est nettoyée ; il est vrai que depuis deux mois, ... ''toute la ville est remplie de fumier et d'ordures empestées qui y croupissent''. L'herbe est haute d'un demi-mètre dans les rues... Les maisons sont désinfectées. Les commissaires font marquer ''... par une croix rouge toutes les maisons qui ont été infectées...'', c'est alors que chacun prend conscience de l'étendue du désastre qui s'est abattu sur la ville. Quatre maisons sur cinq sont marquées de cette terrible croix. Elles sont ''parfumées, blanchies à la chaux ; matelas, paillasse, couvertures, draps, tout ce qui avait servi à l'usage du pestiféré est brûlé''.

Après quatre mois de torpeur, Marseille renaît. Les cloches recommencent à sonner. Peu à peu, les gens osent s'aventurer dans la rue, timidement, avec un bâton de Saint-Roch (patron des pestiférés), pour éloigner tout ce qui pourrait s'approcher de trop près. On se parle de loin, on se reconnaît malgré de longs cheveux et de longues barbes blanchies parfois en quelques mois, pour ceux que la peste a frappés, tout en les épargnant. Et puis la joie de se retrouver, de se retoucher, devient plus grande que la peur de la contagion. Les survivants sont pris d'une sorte de fureur de vivre, dont le

nombre impressionnant de mariages est le signe le plus manifeste. Alors que la moyenne des mariages, dans les trois années qui précèdent la peste, est de 740, elle passe à 1472, de 1721 à 1723 ! "Les veuves voyaient à peine leur mari descendu au tombeau qu'elles en épousaient un autre que la mort leur enlevait bientôt après, et qui souvent était remplacé par un troisième...". Le record est de deux cents mariages dans un même dimanche : "on s'étouffait aux autels pour se marier...". Ainsi, en ce mois de mai 1721, à Marseille, la vie a définitivement repris le dessus, et on commence à oublier un désastre, que pourtant on n'oubliera jamais complètement, puisqu'aujourd'hui encore, est célébrée chaque année la fête du Sacré Cœur de Jésus, auquel l'Evêque de Belzunce consacra Marseille.

Mais, alors que Marseille commence à peine à panser ses plaies, déjà la peste fait rage sur toute la Provence, et s'y propage comme une traînée de poudre. En raison des mesures d'isolement trop tardives qui ont été prises à l'égard de Marseille, la peste a franchi les cordons sanitaires. Malgré toutes les précautions, malgré la peine de mort qui frappe tous ceux qui tentent de passer les "lignes", la peste envahit tour à tour Aix-en-Provence, à partir du 21 août 1720. Elle y emporte sept mille personnes. A Toulon, à partir du 7 octobre 1720, seize mille personnes sur une population de 24 000 passent de vie à trépas. Pourtant on avait institué une quarantaine qui dure près de quatre mois, pendant lesquels aucune personne n'a le droit, sauf pour le service public, de sortir de chez soi. L'exemple de Toulon montre bien que, au plus fort de l'épidémie, aucune organisation n'est plus efficace contre la peste. Arles est dévastée entre Juin et Juillet 1721, il meurt quatre mille personnes. En juillet 1721, des moissonneurs appelés en renfort, répandent la maladie en Camargue et dans la Crau, alors qu'en octobre 1721, ce sont des vendangeurs qui l'introduisent à Avignon. Parfois, la population elle-même, s'oppose à l'entrée dans sa ville d'étrangers munis pourtant d'un billet de santé en bonne et due forme. A La Ciotat, alors que les consuls ne peuvent officiellement refuser le passage, les femmes se mettent avec leurs enfants devant les portes de la ville pour empêcher l'entrée de troupes venant de Marseille.

Dans les campagnes, la peste abat d'abord les jardiniers, tous ceux du moins qui vont vendre leurs légumes aux abords des villes. Mais, peu à peu, les chemins de Provence sont remplis de milliers de "cadavres abandonnés, de malades languissants, ou de personnes prêtes à le devenir ; on relègue les pestiférés dans les étables, les greniers à foin, dans les endroits les plus sales, à terre, sur des feuilles ou de la paille". Certains se réfugient et vont mourir dans des grottes où l'on ne retrouvera leur squelette que bien des années plus tard. Les petites paroisses rurales démunies de tout ne peuvent compter que sur elles-mêmes. Il n'y a ni médecin, ni chirurgien, ni apothicaire, ni notaire, et si le curé meurt, il n'est pas remplacé...

Les parents se donnent la sépulture les uns aux autres ; et quand le dernier mourant d'une famille succombe, alors les voisins l'ensevelissent auprès de sa cabane qu'il faut aussitôt brûler. Parfois même, pour ne pas contaminer les autres membres de la famille, certains malades, "... préfèrent quand ils sentent approcher leur dernière heure se coucher d'eux-mêmes dans la fosse qu'ils se sont creusée quand il leur restait encore quelques forces". Emouvante anecdote que cette paysanne qui "durant sa maladie, refuse d'être soignée par son mari, de peur de lui communiquer la contagion. Pensant qu'après sa mort, il serait obligé de la porter lui-même en terre, et qu'en lui rendant ce dernier devoir, il attraperait le mal, elle lui demande une longue corde qu'elle s'attache aux pieds, afin qu'une fois morte, il puisse la traîner dans sa fosse, sans aucun danger pour lui".

En cette fin d'année 1721, aux cinquante mille morts de Marseille, s'ajoutent les cinquante mille morts de la Provence. Effrayés par l'ampleur de la contagion, les pouvoirs publics décident enfin de prendre des mesures sévères, non pas tant pour la Provence, que l'on s'est plus ou moins résigné à voir succomber à la peste, que pour préserver les provinces limitrophes. Au nord de la Provence, sur une ligne de près de cent kilomètres, allant de Sisteron à Avignon, on dresse un mur de la peste "composé d'un fossé de six pieds de large et six pieds de profondeur, surmonté d'un mur d'égales dimensions maintenu par des parements en pierre sèche". A l'ouest, deux mille postes de garde surveillent la circulation sur une ligne, le long du Rhône, des Saintes Maries de la Mer à Montélimar. Les règlements autorisent "à tirer à vue" sur quiconque tente de franchir les lignes, et à mettre à mort immédiatement et sans procès les personnes prises, alors qu'elles ont passé les lignes sans autorisation". Les mesures sont appliquées avec rigueur. Le commandant du Gévaudan écrit à Paris : "Hier, un homme tentant de passer les lignes a été fusillé, et j'ai fait couper la tête, avant-hier, au milieu de la place, à un "corbeau" déserteur de Mende... j'ai fait rouer et fusiller un "corbeau" qui s'était sauvé d'Orange. A Orange "...on a fusillé quatre ou cinq personnes, pour l'exemple... une femme qui tentait de passer les lignes a été fusillée sur le champ". Ces mesures sont d'une efficacité incontestable, et à l'exception de quelques rares cas, contiennent la peste dans les limites de la Provence.

Ces mesures persistent jusqu'à la cessation complète de la peste en Provence. Ce n'est qu'en novembre 1722, à la suite d'une ordonnance de "déconsignation", que la Provence peut de nouveau communiquer et commercer avec les provinces avoisinantes : le Rouergue, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc. Mais il faudra attendre le mois de juin 1723, pour que toutes les marchandises puissent sortir de Marseille et de la Provence sans quarantaine exceptionnelle et circuler librement dans toute la France.

Indifférente à la Provence, alors qu'elle plie sous les coups répétés de la peste, la France s'inquiète de son sort, alors qu'il est déjà trop tard, et continue à soupçonner de peste, alors que ce n'est plus nécessaire. Les fossés qui séparent la Provence du reste de la France, ne sont pas seulement creusés dans la terre, ils le sont aussi dans les esprits ; et l'histoire suivante serait tout à fait savoureuse si en arrière fond ne se dessinait un des plus grands drames qu'ait vécu le peuple de Provence : "ayant lu quelque part que les miasmes de la peste pouvaient se propager par la voie des airs, une dame habitant au cœur de Paris fit demander à un savant par quel côté venaient les vents de Marseille. Renseignée sur ce point, elle fit aussitôt fermer fenêtres et volets de la façade suspectée, et interdit, pendant tout le temps de la peste, qu'ils ne soient ouverts".

FILLIOD

La peste... maladie venant de la colère de Dieu

Tous les "mandements" de l'Evêque de Marseille, Belzunce, ceux des archevêques d'Aix-en-Provence et d'Arles, "au sujet de la contagion", soulignent son "caractère divin". Affichés et proclamés sur la place publique, ils présentent la peste comme "l'œuvre de Dieu qui ne fit jamais éclater sa vengeance d'une manière plus terrible et plus marquée...".

Si le peuple voit son corps sacrifié à la peste par les autorités civiles, il voit son âme immolée à Dieu par l'Eglise. La peste devient : "le glaive de l'ange exterminateur". Il n'y a rien à objecter à "la colère de Dieu". Elle explique tout, elle fait tout accepter. Ainsi personne, surtout pas les autorités civiles, désireuses de détourner le risque d'une colère populaire ne démentent les affirmations des Evêques. Les échevins demandent seulement à l'Evêque de Belzunce d'éviter les processions ou autres rassemblements susceptibles de faciliter la propagation de la maladie... à défaut de calmer la colère de Dieu. Tous les notables se tiennent la main pour entretenir au sein de la population, l'idée que la peste a son origine dans "l'iniquité des gens du peuple..." selon l'expression de l'Archevêque de Senez.

Les médecins, hommes de "sciences" firent taire leurs scrupules en se souvenant bien à propos, sans doute, que leur grand et illustre patron Hippocrate avait dit de la peste qu'elle est : "un mal divin", alors...

La Peste de 1656, par Mattia Preti



LE PEUPLE DANS *"LES MILLE ET UNE NUITS"*

Comme c'était le soir, Mobarak, un jeune esclave, parcourait les rues de la ville à la recherche de quelque hôtellerie où passer la nuit quand il vit une foule de portefaix, de balayeurs, d'âniers, de terrassiers, de marchands et de porteurs d'eau, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes, qui se hâtaient de courir dans une même direction... En entrant dans une salle au plafond voûté d'où descendait une fraîcheur douce, Mobarak aperçut assis sur un siège au milieu du cercle silencieux des portefaix, des marchands, des notables, des porteurs d'eau et des autres, un vénérable cheikh au visage marqué par la bénédiction, au front auréolé de splendeur, qui parlait d'une voix grave, en continuant l'histoire qu'il avait commencée depuis plus d'un mois devant ses auditeurs fidèles. (Début de l'histoire de Hasan de Basra).

Nous aussi, écoutons. Ecoutons ce que dit cette société d'elle-même, les rêves et les antagonismes qui furent les siens, les principes et la morale qui la sous-tendaient.

Une société urbaine

Reflet d'une société... mais d'une société rétrécie à l'horizon urbain. Les contes, comme toute la littérature arabe médiévale, ignorent délibérément le monde rural ; seules quelques anecdotes, forgées sans doute dans les premiers temps de l'Islam, mettent en scène des Bédouins, et une unique histoire, au demeurant très brève , a pour héros un fellah de Haute-Egypte qui a acheté une prisonnière de guerre au temps de Saladin. Dans le monde de l'Islam, le paysan est méconnu, voire méprisé ; le travail des champs est ignoré et considéré sous le seul aspect des fruits et des redevances qu'il peut fournir à la ville. Bien que la terre reste la principale source de richesse, la vie politique et culturelle s'est développée dans le cadre urbain. Quand ils n'ont pas pour théâtre une cour princière, aussi lointaine dans le temps que dans l'espace, tous les contes organisent leurs péripéties autour de prestigieuses cités : Bagdad, la capitale des souverains abbassides, Basra, le grand port du Golfe Persique, Le Caire, la métropole d'Egypte, qui prend le relais des centres d'Irak, et toutes ces autres villes qui animent l'espace oriental et tirent vie de l'intense circulation des hommes, des marchandises, des idées.

Or Allah me permit une heureuse traversée et j'arrivais sain et sauf, avec mes richesses, à Basra, d'où ayant pris place sur un autre navire, je remontai le Tigre jusqu'à Bagdad. Là je m'informai de l'endroit le plus convenable à habiter, et l'on m'indiqua le quartier Karkh comme étant le quartier le mieux fréquenté et la résidence habituelle des personnages importants. Et j'allai à ce quartier et je louai une belle maison dans la rue Zadfarân, où je fis transporter mes effets et mes richesses. Après quoi je fis mes ablutions et, l'âme réjouie et la poitrine dilatée de me trouver enfin dans l'illustre Bagdad, but de mes désirs et envie de toutes les villes, je m'habillai de mes plus beaux vêtements et sortis me promener à l'aventure à travers les rues les plus fréquentées. (Ce marchand originaire du Oman devait peu après se laisser entraîner à des plaisirs moins avouables et dilapider tous ses biens...).



Afin de conserver tout le charme archaïque des illustrations de cet article, nous ne leur avons pas attribué de légendes. Le lecteur curieux en trouvera cependant les origines en page 12.

Princes, grands marchands et gens du commun

A quels milieux sociaux appartiennent les principaux héros des contes des Mille et Une Nuits ? Risquons une classification :
milieu des cours et des palais : 31 héros
milieu des grands marchands : 20 héros
milieu des artisans et des sans-métier : 21 héros
milieu non précisé : 7 héros

Mais cette société urbaine est une société amputée. Ni homme de religion, ni chef d'armée, ni savant ou fonctionnaire, ni étudiant, ni soldat ne jouent de premier rôle. On sait pourtant la place des uns et des autres dans la cité médiévale islamique. Sans doute, cette littérature orale a-t-elle ignoré ceux-là mêmes qui par leur culture ou leur fonction se détournaient d'elle. "Le narrateur doit raconter ce qui convient au groupe de ses auditeurs", rappelait fort judicieusement un scribe du XVIII[e] siècle en commençant la copie d'un manuscrit des Mille et Une Nuits.

Shéhérazade charmant son irascible époux ou Haroun al-Rashid se distrayant de ses insomnies en se faisant raconter quelque histoire évoluent dans un palais où le travail politique et administratif cède souvent la place aux loisirs de toutes sortes. Ecouter sied à ces oisifs. D'où sans doute la part prépondérante prise par les histoires qui déroulent leurs intrigues dans les milieux princiers. Encore que le lien ne soit pas si aisé à établir : la fonction de rêve éveillé, par l'évocation de richesses et de voluptés inaccessibles, a pu s'exercer auprès d'un public populaire.

Directement liés aux milieux princiers, les grands marchands constituaient un groupe social important de la vie urbaine. On les voit organiser des caravanes, affréter des navires, investir des capitaux, approvisionner la cour en produits de luxe et gagner des fortunes. Ces maîtres du commerce des bijoux, des parfums, des tissus ont accès au palais, mènent grand train de vie, nouent des idylles avec des princesses, et par là même appartiennent bien à la société dominante. Mais l'histoire d'un Mohammed Ali, fils du chef des joailliers de Bagdad, amoureux de la sœur du vizir Dja'far, ou celle d'Ali, également fils de joaillier, qui devient vizir, signifient-elles une réelle perméabilité entre ces deux groupes, l'aristocratie politique et l'aristocratie marchande ? ou n'expriment-elles pas plutôt le rêve d'accession au pouvoir de ceux qui, l'histoire nous l'apprend, en furent toujours tenus à l'écart, au contraire de l'aristocratie foncière puis militaire ?

Quant aux gens du commun, commerçants au détail, artisans des souks, petits métiers de la rue, ils tiennent une place qui sans être négligeable est néanmoins seconde : sur notre vingtaine de "héros populaires", le barbier et ses sept frères occupent à eux seuls un tiers du total ! Il est vrai que ce petit monde des ports et des souks, des ruelles et des échoppes surgit plus d'une fois au détour d'une page : barbier, tailleur, boulanger, boucher, grainetier, savetier, teinturier, restaurateur... Les boutiques des uns et des autres, groupées en général par profession, apparaissent comme un lieu de sociabilité où se nouent volontiers conversations, relations nouvelles, intrigues amoureuses. Dans la rue, les petits métiers abondent : porteurs d'eau, balayeurs, âniers, vendeurs ambulants, serviteurs de toutes sortes, portefaix. A Bagdad, le long du Tigre s'activent bâteliers et pêcheurs. Derrière ces commerçants, artisans, salariés de toutes sortes, qui gagnent leur vie au jour le jour sans grand espoir d'un avenir meilleur, se profilent des groupes de marginaux, mendiants et surtout voyous ou brigands. Fortement organisés parfois, ils cherchent à profiter de toute période de trouble pour se livrer au vol et au pillage. La police les poursuit, le pouvoir doit compter avec eux, voire traiter avec leurs chefs. Dans l'histoire de Dalila la Rusée, filous et aigrefins n'ont de cesse d'être officiellement reconnus par l'Etat et investis de postes dans l'administration et la police. On peut voir dans cette aptitude du truand repenti à servir la Loi et cette récupération par la Loi d'anciens truands une forme de propagande, un modèle à suivre, une invitation à soutenir un ordre social avec lequel on rusait naguère.

De l'échoppe au palais

La coupure est totale entre le palais et la ville. A Bagdad, l'espace urbain est nettement séparé en deux : sur la rive orientale du Tigre, les palais et les jardins, lieu du pouvoir et du plaisir ; sur la rive occidentale, les quartiers animés avec les souks, les faubourgs mal famés. Plus d'un conte du cycle de Bagdad commence par cette formule : "La nuit venue, le Calife, Masrour le domestique et Dja'far descendent en ville". Mais cette distance

UN CADRE, CINQUANTE CONTES,

Ensemble touffu et disparate, les Mille et Une Nuits présentent un agencement de contes et d'anecdotes sans repères sûrs, ajoutés au fil des temps à ce qui devait être un fonds primitif. Les plus anciens textes relèveraient d'une tradition indienne, alors que la formation du recueil des Mille et Une Nuits se place aux XIV[e] - XV[e] siècles en Egypte. Car il s'agit de sources anonymes, de récits oraux, conservés au cours des siècles dans la mémoire des conteurs, constamment enrichis ou modifiés par leur verve créatrice, avant d'être fixés par écrit. Grâce aux travaux précis de ceux qui, depuis le XIX[e] siècle, s'intéressent au problème complexe de l'origine de ces contes, on peut reconnaître plusieurs apports dans ce qui n'est finalement qu'une collection hétégorène. Les Mille et Une Nuits résultent en effet de sédimentations successives et de la fixation par écrit de traditions narratives multiples et diverses. Le tableau ci-contre donne une idée de cette variété et de cette richesse.

• Les plus anciens contes d'origine indopersane ont été connus du monde arabe grâce à la traduction, sans doute au VIII[e] siècle, d'un ensemble persan appelé les Mille Contes. Ces récits ont une très grande valeur littéraire et ce sont eux qui fondent la réputation du recueil, notamment l'histoire de Shéhérazade qui sert de fil conducteur à l'ensemble. Un roi d'Asie Centrale, qui avait été victime d'une mésaventure conjugale, décide, pour se venger des ruses et de l'infidélité des femmes, de disposer chaque soir dans son lit d'une belle créature et de la faire mettre à mort le lendemain. Heureusement le vizir a deux filles dont l'aînée, Shéhérazade, entreprend de faire la conquête du souverain et de sauver ainsi les femmes de sa cruauté. Elle devient son épouse, mais, avant que ne s'annonce l'aurore, elle est réveillée par sa sœur et conte au souverain une histoire merveilleuse dont elle renvoie la suite à la nuit suivante. Le souverain, charmé par ce récit, décide de surseoir à l'exécution. Ainsi, jouant du classique procédé du feuilleton et du suspense, Shéhérazade réussit, nuit après nuit, à captiver son époux qui finalement renonça pour toujours à son châtiment. C'est dans ce conte-cadre que prennent place toutes ces histoires qui chantent dans nos mémoires, Ali Baba, Sindbad, Aladin, avec tant d'autres. Les divers rédacteurs et traducteurs ont ainsi cherché à obtenir un découpage en mille et un fragments, de manière d'autant plus artificielle que l'expression "mille et un" ne désignait à l'origine que l'idée d'un grand nombre, sans aucune précision numérique ; mais certains ont préféré renoncer à ponctuer l'ensemble avec ces monotones rappels de l'histoire de Shéhérazade.

Bien d'autres contes où le merveilleux abonde appartiennent à ce substrat indopersan. Des génies, comme celui que dut affronter un pêcheur, multiplient leurs interventions, bienfaisantes ou malfaisantes, dans la vie des hommes. Des héros, tel le marchand Hasan originaire de Basra, réussissent à déjouer la surveillance des êtres fabuleux qui retenaient la femme aimée. Et voici un prince, dont le charme et la beauté lui ont valu le nom de Qamar

TROIS CYCLES, MILLE ET UNE NUITS

al-Zaman (Lune du Temps) ; rien ne devait l'arrêter dans sa recherche éperdue mais périlleuse de la princesse Boudour. Parfois pointe une leçon de sagesse comme dans les fables ou anecdotes rassemblées sous le titre des Sept Vizirs.

• A ce fonds ancien est venu s'ajouter à partir du IXe siècle un apport d'origine proprement arabe. Ce cycle de contes est dit de Bagdad ; mais il est tout autant le cycle du Calife Haroun al-Rashid ; car ce souverain, qui régna de 786 à 809 est le témoin, et parfois l'acteur, de bien des aventures qui se déroulent dans sa capitale. Haroun al-Rashid, son vizir Dja'far, son porte-glaive et bourreau Masrour forment un trio dont la célébrité a franchi siècles et pays. Aujourd'hui encore il a inspiré les bandes dessinées de Goscinny et Tabary, avec le vizir Iznogood, son homme de main Dilat Larhat et le calife Haroun El Poussah. Les contes du cycle bagdadien sont sans doute les plus réalistes, reflétant la vie et l'esprit de la cité. Avec le pêcheur Khalifa, qu'une prise étonnante fit accéder à la fortune, avec la famille éplorée dans le conte des Trois Pommes, c'est l'activité fourmillante des marchés et des ports qui apparaît. De longues histoires, relatant les tumultueuses amours vécues par leurs héros, emplissent encore bien des pages. De cette période date également l'incorporation à l'ensemble de récits de voyages fabuleux, tels ceux de Sindbad le Marin, nés dans le contexte du commerce actif avec les pays d'Extrême-Orient.

• Troisième étape dans l'élaboration des Mille et Une Nuits, des additions successives au cours des XIe-XIVe siècles ont enrichi ce recueil de contes d'origine égyptienne. Si l'on y retrouve encore de belles histoires d'amour, celles-ci se situent souvent dans un contexte différent, comme celle de Nour al-Din et de Miryam ; l'attachement indéfectible de cette femme d'origine chrétienne pour son amant et pour l'Islam vise sans nul doute à stigmatiser le choc des croisades. Mais des contes moins connus en Occident, comme celui de Abdallah de terre et d'Abdallah de mer ou Dalila la Rusée, mettent en scène des artisans, des marchands, des fripons, d'une manière où le picaresque se mêle à des évocations sociales. Ces contes font intervenir avec force l'élément magique par l'intermédiaire d'un talisman ; cet objet au pouvoir merveilleux, comme la lampe d'Aladin ou le sac de Djawdar, répond aveuglément aux vœux de son possesseur, contrairement aux génies venus de la mythologie indo-persane.

• Ces trois sources principales des Mille et Une Nuits ne sont pas les seules ; des romans de chevalerie, comme celui de Ajîb et Gharîb, des récits d'origine juive, d'anciennes légendes arabes (La Ville d'airain par exemple) sont venus enrichir cet ensemble hétérogène qui a été mis par écrit sans doute en Egypte aux XIVe-XVe siècles. A côté des contes proprement dits, on trouve également un grand nombre de récits brefs, facétieux ou sentencieux, de morceaux de poésie, de traits satiriques ou moraux, de fables et d'apologues, puisés à diverses traditions populaires ou à des ouvrages littéraires et plus savants.



n'est pas seulement géographique. D'où l'admiration mêlée de surprise du parfumeur Abu'l Hasan lorsqu'une intrigue amoureuse le conduit à se cacher en un lieu dérobé du palais :

Il regarda par la lucarne dans le jardin. Plus de cent serviteurs s'y étaient répandus, habillés avec élégance tels de nouveaux mariés, portant, sur leurs costumes de différentes couleurs, des sabres attachés à des baudriers d'or. Haroun al-Rashid, entre Mesrour et Wasîf, avançait majestueusement, ivre de joie, satisfait de ce qui s'offrait à sa vue. Vingt servantes le suivaient, resplendissantes comme des soleils, revêtues des robes les plus magnifiques qui soient, avec des pierres précieuses qui étincelaient autour de leurs cous et sur leurs têtes... Le Calife contempla le jardin un long moment, puis fit ouvrir les fenêtres du salon à coupoles. On avait placé devant l'Emir des croyants, à sa droite ; à sa gauche, des cierges allumés en si grand nombre que la nuit s'était transformée en jour et les ténèbres environnantes en crépuscule. Les serviteurs se mirent alors à présenter les verres et autres récipients utilisés pour la boisson. Abu'l Hasan le parfumeur, du haut de sa lucarne, vit alors un spectacle merveilleux dont jamais son esprit n'avait conçu l'idée même approximative. Jamais en effet il n'avait procuré à ses yeux la satisfaction de contempler tant de variétés de pierres précieuses. Il s'imagina même vivre un rêve, perdant la notion du lieu où il se trouvait, sentant son cœur battre à coups redoublés.

Tout distingue et oppose les catégories sociales dominantes et le peuple : les vêtements, la nourriture, les dispositions naturelles, les manières de vivre, l'art de la parole. L'écart n'est pas seulement écart de fortune, même s'il est d'abord cela. La beauté, inséparable de la richesse, signe une origine princière ou aristocratique. Dans l'histoire de Badr al-Din, la fille du vizir se voit imposer par représailles d'épouser un palefrenier bossu ; cette laideur ne fait que souligner la basse extraction, par un violent contraste avec la beauté, la parure et l'or du noble jeune homme qui aurait dû être son époux.

La nourriture aussi est signe distinctif. Galette de pain, fromage, concombre, pastèque, olives ou radis forment l'ordinaire de l'homme du commun alors que sur les tables du palais apparaissent mets cuisinés et raffinés. Quand le pêcheur Djawdar a obtenu un sac magique, il promet à sa mère affamée des plats inconnus d'elle. Toute la distance sociale entre celui qui mange du pain et celui qui mange de la viande apparaît dans ce court dialogue :

"Va, mon fils, va nous chercher à tous deux un peu de pain pour manger, car je me suis couchée hier sans avoir pris aucune nourriture et je suis encore à jeun ce matin.

— La bienvenue sur toi, ô ma mère. Tu n'as qu'à me demander les mets que tu souhaites, et je te les donnerai à l'instant sans avoir besoin d'aller les acheter au souk ou les cuire à la cuisine !... J'ai avec moi une abondance de tout et tu n'as qu'à faire ton choix !

— Mon enfant, je désire alors une galette chaude et un morceau de fromage.

— O ma mère, je juge convenable et digne de ton rang un agneau rôti, et aussi les poulets rôtis et les riz assaisonnés de piment. Je juge également de ton rang les tripes farcies, les courges farcies, les moutons farcis, les côtes farcies, la kenafz préparée avec des amandes, du miel d'abeilles et du sucre, les bouchées soufflées faites de pistaches et parfumées à l'ambre, et les losanges de baklava". En entendant ces paroles, la pauvre femme crut que son fils se moquait d'elle ou avait perdu la raison.

Très significative à plus d'un titre est l'histoire du pêcheur Khalîfa. Brusquement enrichi par une prise inattendue, il tombe amoureux d'une des favorites d'Haroun al-Rashid et est littéralement métamorphosé sous l'effet de son charme.



l'épouse du Calife Haroun al-Rashid, la savante Tawaddud, la rusée et perfide Dalila, participent, chacune à leur manière, à la vie de la cité, et par leur triomphe font de certains contes un chant à la gloire de la femme.

Et la polygamie ? Le droit traditionnel accorde au chef de famille quatre épouses légitimes, qui doivent être traitées avec égalité, et des concubines esclaves. Le palais d'Haroun al-Rashid regorge bien des femmes aux charmes certains, mais c'est là encore privilège de souverain. La réalité vécue par le plus grand nombre est tout autre : une femme et des enfants, situation familiale banale, dans le bonheur et les soucis quotidiens. Comme dans le conte des Trois Pommes où le pêcheur a épousé la fille de son oncle, mariage préférentiel dans la société arabe classique ; de cette union à l'origine imposée par les parents et la coutume est né un attachement véritable. Dans une société où statistiquement parlant il ne devait pas y avoir plus de femmes que d'hommes la polygamie restait l'apanage d'une élite et il en est bien ainsi dans les Mille et Une Nuits.

L'HISTORIEN A-T-IL LE DROIT DE LIRE LES MILLE ET UNE NUITS ?

On l'a dit, ces récits pleins de charme et d'originalité visaient d'abord à distraire ; et s'ils visaient aussi à instruire, ils n'avaient nulle prétention à donner un témoignage précis sur leur temps. La magie, l'imagination, le plaisir y jouent un rôle majeur. Si un conteur est largement tributaire du milieu auquel il appartient et plus encore du milieu auquel il s'adresse, s'il lui arrive de puiser son récit dans un terrain donné ou de le situer dans un groupe social précis, il reste un conteur qui crée tout son développement de et par son imagination. De là l'originalité de l'œuvre littéraire, et la méfiance de l'historien à l'égard de ce qu'il ne considérera jamais comme une source d'historien. Claude Cahen stigmatise les exposés sur le grand commerce qui lui semblent superficiels et à moitié légendaires, et d'ajouter : "Les Mille et Une Nuits sont passés par là, avec Sindbad le Marin". Cette méfiance est d'autant plus grande que les contes sont difficiles à dater, malgré les efforts pour en établir l'histoire littéraire. Trop de sédimentations successives, trop d'interpolations, trop de transpositions viennent brouiller les cartes et exigeraient de patientes investigations. Bien des contes sont apparemment datés puisque placés explicitement sous le califat d'Haroun al-Rashid ; cependant, il ne s'agit pas de donner une référence historique précise, mais de rechercher le patronage du célèbre calife, qui apporte ainsi sa caution au conte et à sa morale. Celui-ci peut aussi bien remonter à une lointaine origine, c'est le cas du conte des Trois Pommes, décalque d'un modèle indien placé dans la Bagdad du VIIIe siècle, qu'être né plusieurs siècles après, c'est le cas de l'histoire de Tawaddud. L'historien relèvera alors avec un mépris amusé ce qui n'est pour lui qu'anachronisme, telle la visite par le Calife Haroun al-Rashid d'un hôpital pour les fous alors que cet établissement fut construit longtemps après. Et pourtant ces contes reflètent bien une société, la société de l'Orient musulman médiéval ; avec des inflexions propres aux siècles d'apogée et aux siècles de crise, à l'Iraq et à l'Egypte, au milieu des villes et à la cour des souverains ; ils disent cette société qui les a fait naître dans l'imagination d'un auteur, qui les a transmis à travers la mémoire des conteurs...

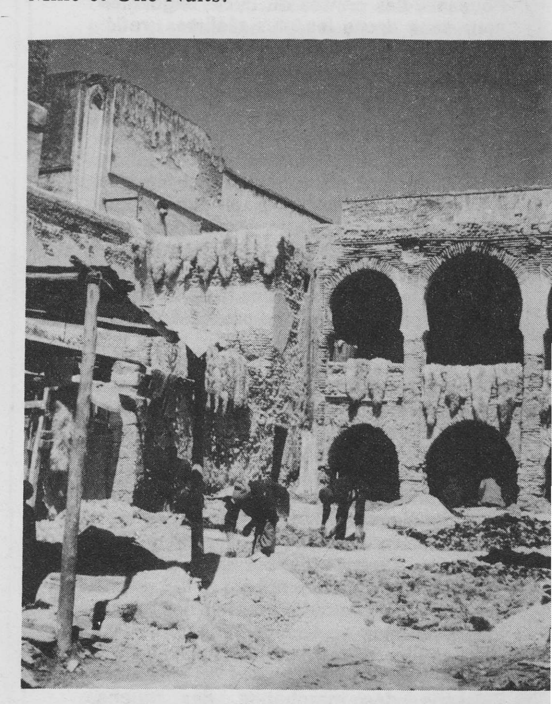
Il est conduit au hammam où de sa vie il n'avait mis les pieds. Masseurs et baigneurs se mirent aussitôt en devoir de le laver et de le frotter. Et ils retirèrent de sa peau et de ses cheveux des livres de toutes sortes de saletés, des poux et des punaises de toutes variétés. (Revêtu de vêtements neufs, il acquiert peu à peu les bonnes manières). Quand la favorite lui présenta une porcelaine remplie de sorbet au sucre parfumé à l'eau de rose, il la prit et la but doucement, sans faire de bruit avec sa bouche, et, pour bien montrer sa civilité, il ne la vida qu'à moitié seulement, au lieu de la finir et d'y plonger ensuite le doigt pour la lécher, comme il l'eût certainement fait auparavant. (Et peu après le Calife de s'interroger) "Comment expliquer cette transformation si soudaine de Khalîfa, le risible bonhomme d'hier, en citadin exquis, doué de manières excellentes et d'une langue éloquente ?".

Il arrive en effet que les hommes en place réunissent gens du commun et "lie du peuple" dans un même mépris. Joue alors le classique clivage entre l'élite et le peuple, entre le savant et l'ignorant. Au moins deux contes racontent avec complaisance les tours joués par quelque noble dame aux dépens d'un pauvre hère ainsi ridiculisé.

Et les femmes ?

Contrairement aux clichés trop facilement colportés, la femme tient une place importante dans cette société. Certes, la séparation des sociétés masculine et féminine est une note commune à tout l'Islam. Et le domaine des femmes, harem du Calife ou appartement familial, est un lieu à la fois sacré et interdit aux autres hommes. Mais l'amour et la maternité sont des valeurs hautement prisées. Dans les Mille et Une Nuits, l'amour surtout. On l'a dit, c'est un des thèmes majeurs, et l'amante n'y est point toujours objet passif du désir. Dans un conte comme Aziza, c'est au contraire la femme, sous le double visage de la cousine et de l'amante, qui mène le jeu et initie l'homme aux joies les plus exigeantes et les plus sublimes.

Dans la vie sociale même, apparaît une présence de la femme plus réelle que les lois de l'Islam ne le laisseraient supposer :



Origine et diversité des contes des Mille et Une Nuits

Dans le tableau ci-contre, les contes des Mille et Une Nuits sont classés par cycle et par thème. Les chiffres indiquent le nombre de pages correspondant aux contes et anecdotes qui relèvent d'un même genre. Ces chiffres se réfèrent à l'édition arabe publiée à Calcutta en 1839-1842, édition qui a servi de base à ce travail. Seuls ont été mentionnés les noms de quelques contes, considérés comme typiques de leur genre. Une flèche signifie que dans un même conte courent deux thèmes, par exemple voyage et merveilleux, ou qu'un récit, élaboré à une époque, a été intégré postérieurement, mais fortement remanié.

Un homme du commun peut-il échapper à sa condition ?

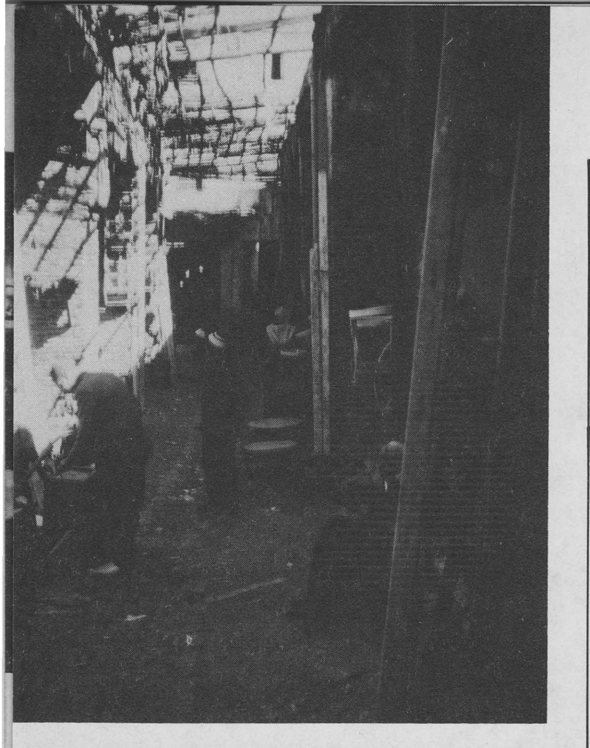


Cette société des Mille et Une Nuits est une société fortement hiérarchisée, où chacun doit rester à la place qui lui a été assignée. Si certains contes sont moins innocents qu'il ne pourrait sembler à première lecture, c'est bien parce qu'ils disent, peut-être entre les lignes, mais disent tout de même que chacun, pauvre ou riche, doit concourir au maintien de l'ordre social, en suivant une conduite propre à son état : honnêteté, constance dans l'adversité, souci des siens pour l'un, esprit d'entreprise, générosité pour l'autre.

Il y avait au temps du Calife Haroun al-Rashid, dans la ville de Bagdad, un homme appelé Sindbad le Portefaix. C'était un homme pauvre de condition et qui portait des charges sur sa tête pour gagner sa vie. Il lui arriva un jour de porter une charge fort lourde... La chaleur était devenue intolérable, quand le portefaix passa devant la porte d'une maison qui devait appartenir à quelque riche marchand... Aussi le portefaix Sindbad, pour se reposer et respirer le bon air, déposa sa charge sur un banc et sentit aussitôt une brise, pure et mêlée d'une délicieuse odeur... Alors il ne put s'empêcher de soupirer ; et il tourna les yeux vers le ciel et s'écria : "Gloire à Toi, Seigneur Créateur ! Tu combles de biens qui te plaît, sans calcul ! O Dieu ! si je crie vers toi, ce n'est point pour te demander compte de tes actes ou pour te questionner sur ta justice et ta volonté, car la créature n'a point à interroger son maître tout puissant ! Mais, simplement je constate. Gloire à Toi ! tu enrichis ou tu appauvris, tu élèves ou tu abaisses, selon tes désirs... Ainsi voilà le maître de cette riche maison... il est heureux aux extrêmes limites de la félicité ! Il est dans les délices de ces odeurs charmantes, de ces fumets agréables, de ces mets savoureux, de ces boissons délicieuses ! Il est heureux et dispos et content, alors que d'autres, moi par exemple, sont aux limites extrêmes de la fatigue et de la misère". (L'esprit aigri par ses réflexions, Sindbad est introduit auprès de riche marchand) "O Portefaix, sache que j'ai une histoire, moi aussi, qui est étonnante et que je me réserve de te raconter à mon tour. Je te dirai ainsi toutes les aventures qui me sont arrivées et toutes les épreuves que j'ai subies avant de parvenir à cette félicité et d'habiter ce palais. Et tu verras alors au prix de quels terribles et étranges travaux, au prix de quels maux et de quels malheurs initiaux j'ai acquis ces richesses au milieu desquelles tu me vois vivre dans ma vieillesse". (Et Sindbad le Marin, trop heureux de l'occasion, relate ses expéditions. Après avoir ainsi justifié ses richesses et sa vie agréable, il gratifia son homonyme de larges aumônes).

Plusieurs contes, bâtis sur le même thème, mettent pourtant en scène des héros issus du commun et brusquement enrichis ; retenons le cas du pêcheur 'Abdallâh de terre. Son labeur lui permet tout juste, et encore pas toujours, de subvenir aux besoins des siens, sa femme et ses neuf enfants. Mais cet homme, passés les moments de désespoir ou de doute, est constant, acharné à la peine. Un jour, il se voit apporter, en échange des fruits de la terre, "les fruits de la mer" — entendons des pierres précieuses — par un étrange génie des eaux, curieusement son homonyme, 'Abdallâh de mer. Mais sa femme lui demande de garder le secret ; elle ne fait, par ce conseil, que traduire la réticence de la collectivité à tout franchissement de barrière de classe. Accusé de vol lorsqu'il décide de vendre ses trésors

Thème littéraire	contes du cycle indo-persan	contes du cycle arabe et bagdadien	contes du cycle égyptien	contes brefs et anecdotes d'origines diverses
Histoires d'amour	381 (Qamar al-Zaman et la princesse Boudour)	223 (Histoire de Ghanim)	371 (Nur al-Din et Miryam)	54
Contes merveilleux	276 (Le pêcheur et le génie)	103 (Khalifa le pêcheur) →	117 (Le pêcheur Djandor)	
Récits de voyage	276 (Hasan de Basra)	79 (Sindbad le marin)	↑ 22 (Abdallah de terre et Abdallah de mer)	
Histoires de voleurs, de brigands et de fripons rusés	6 (Les trois pommes) - - - →	79	← - - - (Dalila la Rusée) 156	19
Récits d'aventure et romans de chevalerie				332 (Agîb et Gharîb)
Contes et anecdotes didactiques ou moralisantes ; fables	79 (Les sept vizirs)	14	← - - - 48 (Tawaddud)	248
Anciennes légendes arabes				38 (La ville d'airain)
Anecdotes picaresques, farces grivoises, traits d'esprit, événements étranges, etc.				65
Traits de poésie et divers				30



au marché, il est traduit devant le Calife qui le justifie au nom d'un ordre divin supérieur :

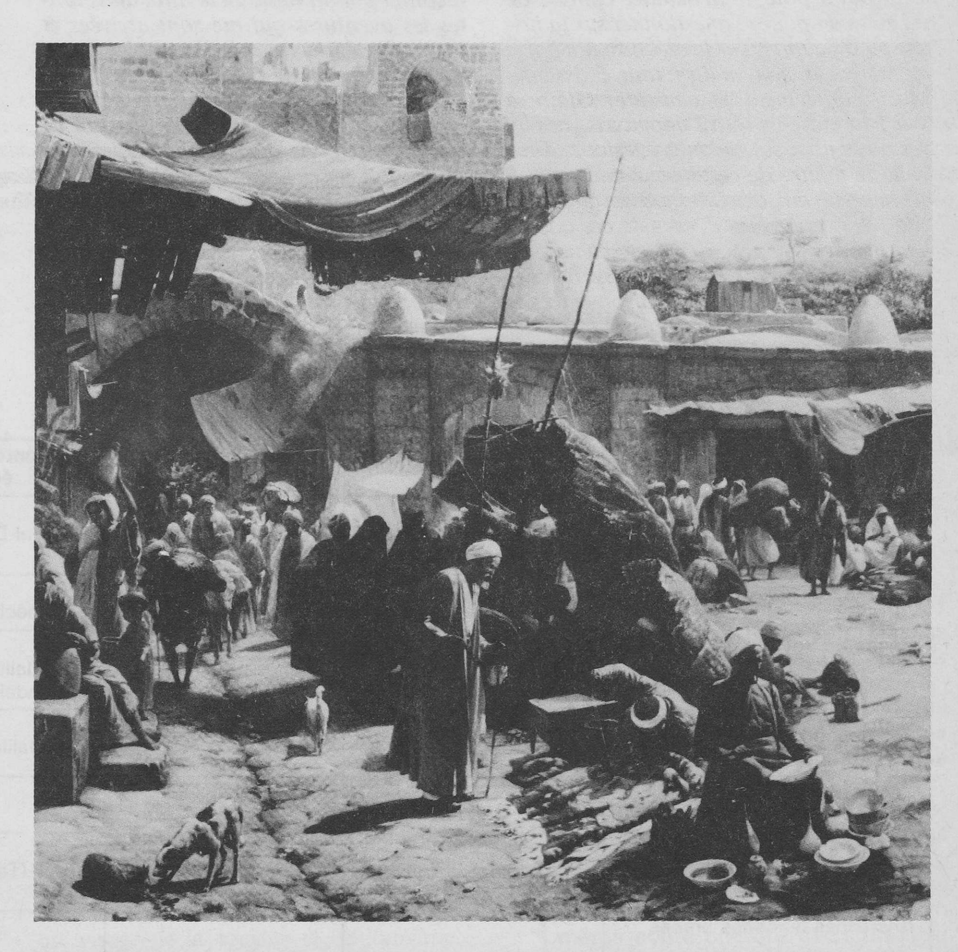
"O roturiers impurs, ô hérétiques de mauvaise foi, âmes communes, ne savez-vous donc pas que nulle fortune, quelque soudaine et merveilleuse qu'elle soit, n'est impossible dans la destinée du vrai Croyant ? Ah scélérats ! Et vous vous hâtez, comme cela, de condamner ce pauvre sans l'entendre, sans examiner son cas, sous le faux prétexte que cette fortune est trop grosse pour lui ! Et vous le traitez de voleur, et vous le déshonorez parmi ses semblables ! Et pas un instant vous ne pensez qu'Allâh, qu'Il soit exalté, quand il distribue ses faveurs n'agit jamais avec parcimonie. Connaissez-vous donc la capacité d'abondance des sources infinies où le Très-Haut puise ses bienfaits, ô sots ignorants, pour juger ainsi, d'après vos calculs mesquins de créatures de boue, de la somme des poids dont est chargée la balance d'une heureuse destinée ?".

Au total une construction sociale dont les contes nous offrent une image sommaire, mais claire. A la tête, le souverain, symbole de la cohésion de l'ensemble et garant des rapports de justice. Justice et non égalité sociale. Car cette société est figée, et l'on ne peut sortir de son état que par le miracle. La morale individuelle, soumise à la volonté divine et à celle de la société, est donc une morale de la destinée. En dépouillant le pêcheur de toute initiative — ce n'est ni par son esprit d'entreprise ni par ses forces propres que la richesse lui est venue — le conteur propose sans nul doute une leçon : se satisfaire de son sort et s'en remettre à Dieu. Le rêve est permis, mais, circonscrit au champ du merveilleux, qu'on l'appelle hier magie, aujourd'hui tiercé, il n'affecte point la cohésion sociale. Dans cette perspective, le conte qui met en scène Abu Mohammed, un fieffé paresseux scandaleusement enrichi qui ose venir narguer le Calife en faisant étalage de ses trésors, est une exception. Il est rare qu'un tel ton de critique sociale et d'esprit contestataire vienne égratigner un public qui devait être tout à la fois éclairé, conforté et charmé dans son univers quotidien, qu'il fût palais de souverain ou échoppe d'artisan.

MICHAU

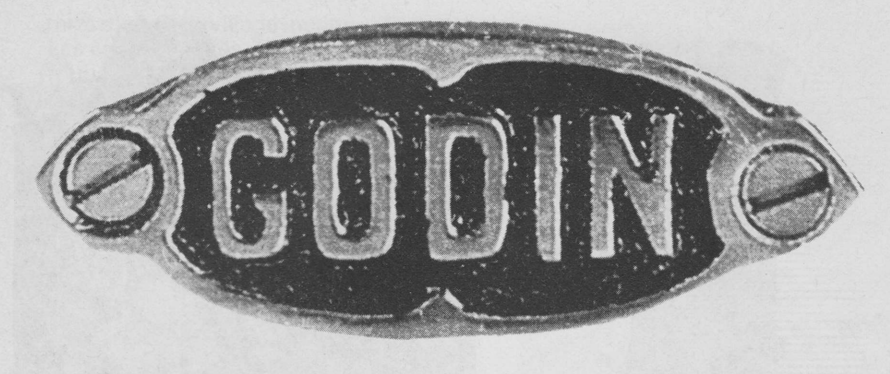
L'EUROPE DECOUVRE LES MILLE ET UNE NUITS

C'est au savant et voyageur français Antoine Galland que l'Europe doit de connaître les Mille et Une Nuits. A partir de 1704, il publie des contes traduits, pour les huit premiers volumes, d'après un manuscrit qu'il a fait venir de Syrie et qui est maintenant conservé à la Bibliothèque Nationale, puis pour les quatre volumes suivants, d'après une source essentiellement orale : les histoires que lui racontait un certain Hanna, moine maronite originaire d'Alep. Ces derniers récits ne nous sont d'abord parvenus qu'à travers l'œuvre de Galland, même si pour certains d'entre eux, Aladin ou Ali Baba par exemple, une version arabe a été retrouvée par la suite. Les Mille et Une Nuits, c'est moins un livre que cette longue transmission par des conteurs de traditions, hier encore orales, et dont il n'existe pas une recension unique. La version de Galland a suscité bien des critiques, parce que souvent abrégée ou édulcorée pour s'adapter aux goûts littéraires du temps ; mais c'est par là qu'elle a permis au public européen de s'enthousiasmer pour les Mille et Une Nuits et a, par ce succès triomphal, inspiré un engouement pour un Orient mythique où règnent les délices des sens, où tout est luxe et volupté. A la fin du XIXe siècle, Mardrus publie une nouvelle traduction qui se veut littérale et complète, mais cherche surtout à être suggestive et à produire le plus grand effet littéraire, de l'aveu même du traducteur. Comme l'œuvre de Galland, celle de Mardrus, vise d'abord à rendre l'agrément de la lecture et à satisfaire la curiosité du public. Mais ni le texte, souvent éloigné de l'original arabe et de l'esprit oriental, ni la composition de l'ensemble, qui comprend toutes sortes de contes tirés d'autres collections que les Mille et Une Nuits, ne sont dignes de confiance. Cela n'enlève rien à leur charme. On comprend alors l'intérêt de traductions entreprises en Angleterre au XIXe siècle, qui cherchaient à mettre en relief l'intérêt sociologique et anthropologique de ce recueil. Ainsi celle de Lane **ou celle de** Burton, **plus complète mais largement appuyée sur un travail antérieur méconnu de** Payne. **Grâce à leurs longs séjours en Orient, ces savants ont accompagné leur publication d'intéressantes notations sur la société arabe. Un souci plus philologique a guidé la traduction allemande de** Littmann, **parue en 6 volumes de 1921 à 1928, qui fournit pour la première fois un texte sûr et fidèle. Il était donc urgent de proposer au public français une nouvelle traduction. Ce fut l'entreprise de Khawam qui tenta d'établir une version authentique. Le résultat est tout à fait séduisant, malheureusement limité à ce que l'auteur considère comme le fonds original et populaire des Mille et Une Nuits et qui ne représente que 30 % de l'ensemble.**



Légendes : p. 7, haut : *mosquée du Caire ;* bas : *conteur à Rabat.* — 8 : *felouques sur le Nil.* — 9 et 10 (haut) : *souk des chaudronniers à Fès.* — 10 (bas), et 11 : *les tanneurs à Marrakech.* — 12 : *souk des menuisiers, à Fès* (photos de Michèle LABAT).

L'Orient vu par les peintres européens ; scène de rue à Jaffa, par Gustave Bauernfeind (1887). Il y eut de 1820 à 1900, une floraison de peinture "orientaliste" en Europe, née de la soif de voyages de cette époque.



un patron tout feu, tout flamme

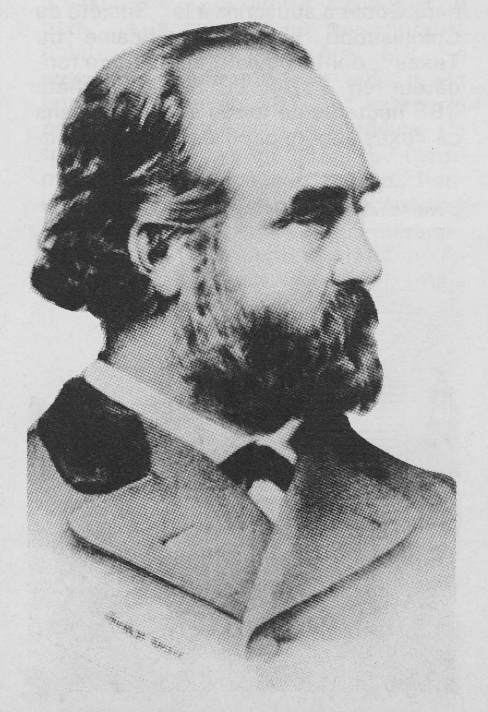
Le 19e siècle a vu fleurir de nombreuses théories socialistes. Certains ont tenté de les faire vivre malgré un environnement défavorable. Les tentatives de "communautés fraternelles" des saints-simoniens de Belleville, ou des fouriéristes de Dallas (Etats-Unis) n'ont guère duré. Seul le Familistère de Guise, de l'industriel philanthrope André Godin, a prospéré et survécu jusqu'en 1968.

Guise — prononcez "gouise" — n'est pas seulement la patrie du célèbre Duc, assassiné sur ordre du roi Henri III, où celle du révolutionnaire Camille Desmoulins, c'est aussi une charmante bourgade du département de l'Aisne, qui peut s'enorgueillir de posséder en son enceinte le Familistère, construit sous le Second Empire, par le fabricant de poêles Godin.

Mais le Familistère, cité dans la cité n'a pas fait l'unanimité. Les Guisards (habitants de Guise) désignaient, il n'y a pas si longtemps encore, avec un dédain non dissimulé le Familistère du sobriquet "tas d'briques" ; réduisant ainsi le "Palais Social" à son matériau de construction ! Une telle opposition entre deux populations ne se justifie que par de réelles différences sociales et culturelles. Cet ensemble imposant de bâtiments, au style monumental, accueille des ouvriers et employés ayant adopté "les principes associationnistes" prescrits par le fondateur de l'usine, Jean-Baptiste André Godin.

Godin : un self-made man ?

C'est dans un petit village, Esquéhéries, en Thiérache, que naît le 26 avril 1817, André Godin, fils d'un serrurier. Il fréquente l'école du village : "Lorsqu'à l'âge de huit à dix ans, (!) j'étais assis sur les bancs d'une école de village, où cent quarante enfants venaient s'entasser les uns sur les autres, dans un air méphitique, et passer le temps à jouer, ou à recevoir la férule du maître, au lieu d'un enseignement profitable et régulier, il m'arrivait souvent de réfléchir sur l'insuffisance et l'imperfection des méthodes d'enseignement qu'on nous appliquait. Les conditions d'accueil et le comportement autoritaire de l'instituteur — un alcoolique notoire — le découragent et il préfère apprendre le métier de serrurier dans l'atelier paternel. En 1835, avec son cousin, son aîné de huit ans, il entreprend durant deux années un tour de France des compagnons. Il parcourt, ainsi, tout le sud de la France et s'initie progressivement aux secrets du métier. Les journées de travail sont bien longues pour cet adolescent, qui "trime" sans interruption "depuis cinq heures du matin jusqu'à huit heures du soir". L'après-dîner est consacré aux discussions avec les autres compagnons : on refait le monde et la société, sans fin et avec cœur. On imagine un nouveau système social idéal, juste et fraternel. La plupart des compagnons, à la différence des ouvriers des manufactures, sont instruits et préoccupés par la possibilité de modifier l'ordre des choses. Le capitalisme leur apparaît comme "inique et gaspilleur" d'intelligence et d'énergies humaines. Le système de la propriété capitaliste est largement contesté, et c'est au cours de ces discussions vives et passionnées que des suggestions révolutionnaires, que des propositions utopiques voient le jour. C'est là que Godin entend parler des "réformateurs sociaux", des philosophes du XVIII siècle, des Encyclopédistes et de Saint-Simon. C'est là que se tient le procès des injustices sociales, la dénonciation des inégalités et qu'on évoque les moyens d'y remédier. N'oublions pas que Philippe Buonarroti sort son ouvrage *"Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf" en 1828, qu'Etienne Cabet, publie en 1839 son Voyage en Icarie,* et que les saints-simoniens et les fouriéristes sont particulièrement prolixes en brochures, journaux et livres divers. Toute cette littérature sert de matière première aux compagnons dans leurs débats nocturnes. C'est là que Godin apprend à polémiquer et se met à imaginer une autre destinée sociale. Il n'oubliera pas ces idées, bien au contraire, il les développera abondamment et mieux encore essaiera de les appliquer : "Je voyais à nu, les misères de l'ouvrier et ses besoins, et c'est au milieu de l'accablement que j'en éprouvais que, malgré mon peu de confiance en ma propre capacité, je me disais encore : Si un jour je m'élève au-dessus de la condition de l'ouvrier, je chercherai les moyens de lui rendre la vie plus supportable et plus douce, et de relever le travail de son abaissement". Ce serment de jeune homme sera-t-il tenu à l'âge adulte ?



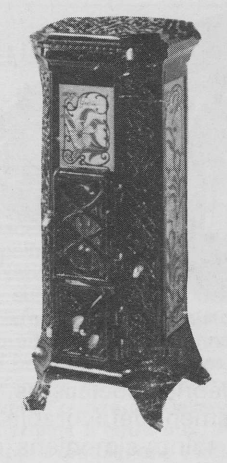
Jean-Baptiste André GODIN

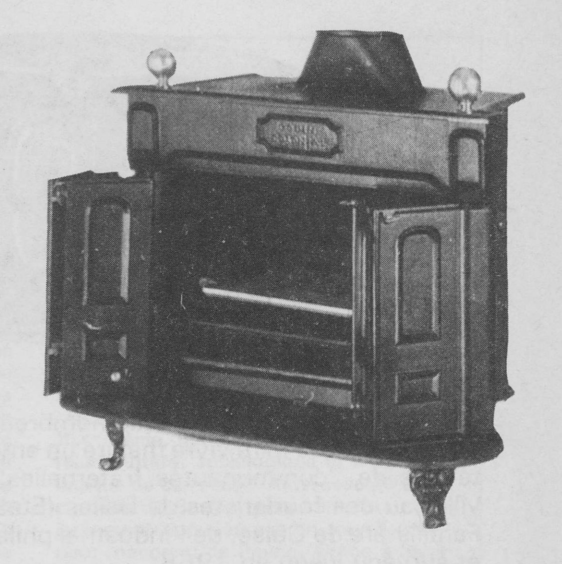
En rentrant au pays, il collabore à nouveau avec son père dans l'atelier de serrurerie, puis il décide de se mettre à son compte et ouvre alors un atelier de matériel de chauffage qui emploie deux ouvriers. Nous sommes en 1840, il vient de se marier et son père lui a donné 4 000 francs (soit trois à quatre ans de salaires moyens d'ouvriers). Persuadé que la fonte peut remplacer la tôle dans la construction des "armoires chauffantes", il monte une fonderie dans un hangar, fait des plans, réalise des prototypes, dépose des brevets et commercialise ses poêles.

Le succès ne se fait pas attendre, son entreprise prend de l'extension. Il décide alors d'acquérir des terrains afin d'édifier une usine capable de répondre à la demande croissante. Une occasion se présente à Guise, en 1846. Ses affaires vont bon train, et bien que son ingéniosité soit copiée il vient à bout des concurrents déloyaux. Il devra toute sa vie se battre afin de se prémunir des nombreuses contrefaçons, allant plus d'une fois en justice pour faire reconnaître son bon droit. L'entreprise a une comptabilité saine et un chiffre d'affaires en expansion. L'usine compte 300 ouvriers en 1857, 700 en 1861 et plus de 2 000 à la fin du siècle.

En 1842, Godin fait une rencontre décisive : il découvre le fouriérisme







Pour lutter contre la contrefaçon, toujours de nouveaux modèles...

(voir encadré) dans un article du journal "Le Guetteur" de Saint-Quentin. Il est conquis par la volonté d'établir "l'harmonie entre les individus", tout en respectant "la complexité de chaque caractère". Il correspond avec les fouriéristes de Paris et ceux de sa région, puis il collabore à leur presse et fréquente leurs disciples. En février 1848, il vient à Paris, "pour voir" la révolution. "La surprise était grande pour tout le monde, mais les hommes animés de l'amour du progrès ne voyaient dans ces événements qu'une marche de la Société Française vers un régime de libertés nouvelles dont tout bon citoyen devait désirer l'inauguration. Je rentrais à Guise et fis part de mes impressions aux personnes qui étaient le plus en évidence, afin d'aider ce mouvement. Mais bien vite, je dus reconnaître que le simple fait d'avoir été à Paris pendant les événements m'avait rendu suspect aux yeux d'un certain nombre...". Pressé par des amis, il accepte de poser sa candidature à l'Assemblée constituante, sur la liste de Cabet et Godon (avocat à Laon). Son échec électoral n'entame pas ses convictions mais l'éloigne de la politique professionnelle. La répression de la tentative de révolution ouvrière en juin 1848, les nombreux procès qu'il doit provoquer afin de sauvegarder ses inventions, toutes ces "tracasseries" l'amènent à envisager l'exil et par prudence il installe une succursale en Belgique.

C'est Victor Considerant qui entraînera Godin à souscrire à la "Société de Colonisation Européo-Américaine du Texas", dont il devient un membre fondateur en 1854. La Société achète 985 hectares de terres en friches dans ce Texas encore peu fréquenté, à proxi-

Charles Fourier (1772-1837)

Fils d'un drapier de Besançon, Charles Fourier malgré sa haine du commerce vivra du négoce, ce qui le rendra suspect aux révolutionnaires et lui vaudra la prison durant la Terreur de 1793. Est-ce au cours de cet épisode mouvementé qu'il prend en horreur la violence ? Quoiqu'il en soit ce penseur original (que les historiens qualifient d'*utopiste*...) imagine une société radicalement différente. Il souhaite la réconciliation de "l'homme avec lui-même", d'où sa théorie des *quatre mouvements* qui est une *"mathématique sociale"* : l'esprit comprend 810 caractères, chacun renaît 1 620 fois durant 27 000 ans sur cette terre et 54 000 dans l'autre monde, les passions sont 12 : 5 sensitives (goût, toucher, vue, ouïe et odorat), 4 affectives (amitié, amour, ambition, familisme) et 3 distributives (cabaliste, papillonne et composite). A partir de là, il accède à *la théorie des passions* et peut dessiner le monde idéal pour réaliser l'*Harmonie.* Le *phalanstère* est un tel lieu, chacun pourra y vivre au gré de sa légitime fantaisie, à l'abri des frustrations et dans le libre épanouissement de ses désirs. Pour Fourier, l'individu est avant tout un être sexué et amoureux.

Auteur particulièrement prolixe, il provoquera de nombreuses conversions. Ses disciples feront un travail de propagandistes. La publication de son œuvre inédite sera l'enjeu de discordes et entraînera des scissions. A côté de ces diverses interprétations de Fourier, il faut mentionner les communautés fouriéristes qui fonctionnèrent aux Etats-Unis, en France et ailleurs. Le Familistère de Godin appartient à ce fouriérisme mis en pratique. Outre la forme architecturale et quelques grands principes, Godin lui empruntera cette vision optimiste de l'avenir et la référence sacrée à un Dieu.

L'entrée de l'usine Godin en 1900



1817. Naissance de Jean-Baptiste-André Godin à Esquéhéries, près de Guise (Aisne), son père est artisan serrurier.

1828. Entre en apprentissage chez son père.

1834. Vient à Paris pour parfaire sa formation, fréquente Jacques-Nicolas Moret qui l'initie à la pensée de Saint-Simon.

1834-37. Il effectue son tour de France comme compagnon.

1840. Il se met à son compte et dépose des brevets concernant les poêles en fonte. Il épouse Esther Lemaire. Cette année-là naît Marie Moret qui deviendra sa seconde femme.

1842. Godin lit Fourier.

1843. Il adhère à l'Ecole Sociétaire.

1846. Il achète le terrain de Guise.

1853. Godin s'initie au spiritisme après avoir découvert, en 1841, le magnétisme.

1854. Il participe à la fondation de la Société Européano-américaine du Texas.

1855. Il obtient la mention honorable à l'Exposition Universelle.

1857. Correspondance avec Calland et Lenoir architectes fouriéristes.

1859-60. Construction de l'aile gauche du Familistère.

1862. Ouverture de la nourricerie et du pouponnat.

1865. Mise en place de l'économat.

1867. Première célébration de la fête du travail (le premier dimanche de mai).

1869. Construction des écoles et du théâtre.

1870. Construction de la buanderie.

1871. Godin est élu maire et député de Guise.
Parution de son ouvrage les *Solutions sociales.*

1877-79. Edification de l'aile droite du Familistère.

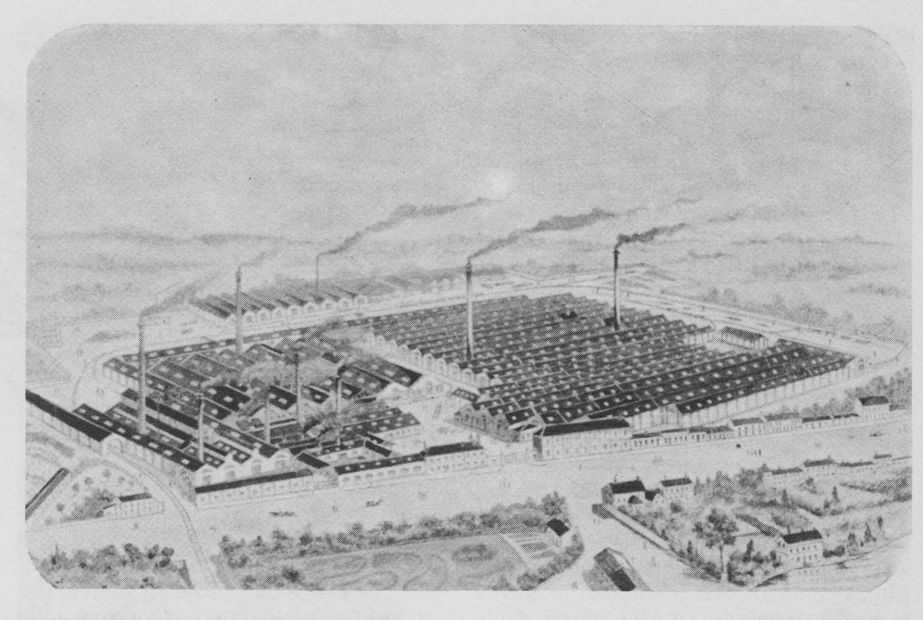
1880. Association Coopérative du Capital et du Travail, création de la Société du Familistère.

1882-83. Construction de nouveaux logements pour les ouvriers de l'usine.

1888. Mort de J.B. André Godin.

mité d'un petit village inconnu, Dallas... Les espoirs placés dans la communauté fouriériste sont grands mais des difficultés diverses viennent vite à bout de l'expérience. A partir de 1861, la guerre de Sécession bouleverse les communications, la colonie du Texas est coupée de la France. Elle vivote, dégénère, éclate.

En 1874, elle sera officiellement dissoute. Godin est fortement déçu. Il demeure cependant persuadé qu'une cité harmonieuse est possible, plus encore : qu'elle est réalisable en France même. L'expérience du Texas n'est qu'un "épisode malchanceux" — il est vrai qu'au lancement de l'opération il a investi un tiers de sa fortune de l'époque soit 100 000 francs !



Vue générale des usines du Familistère Godin

L'édification du Palais social

A proximité de l'usine — en expansion constante —, séparés d'elle par le méandre d'une rivière, Godin va faire construire de 1859 à 1879, les trois parallélogrammes qui par leur agencement ressemblent à un Palais. Mais il s'agit d'un Palais sans aristocrates, sans bourgeois : ce sont des ouvriers et leurs familles qui y logent. Chaque bâtiment est un rectangle enfermant une cour intérieure. Chaque édifice a trois étages et l'ensemble est surmonté d'une verrière. Bien que nous soyons à l'époque des pavillons Baltar, la charpente de 20 mètres d'ouverture est en bois et non en métal. Le charpentier Minard avait promis de la livrer gratuitement en 1865, si des retouches s'avéraient nécessaires, ce qui ne fut pas le cas.

Cette verrière permet d'utiliser en permanence la cour, quelque soit le temps et l'heure, c'est une parfaite protection pour les enfants qui jouent dans la cour. La distribution des logements s'effectue par des galeries ouvertes sur la cour. A l'extérieur nous trouvons un jardin d'agrément avec un kiosque à musique (réalisé en 1856, pour la détente des ouvriers), les dépendances du Familistère, et plus loin des jardins ouvriers. Le premier pavillon dit de "l'aile gauche", comptait 119 logements et fut réalisé en 1859-1860. Le pavillon central, le plus grand de l'ensemble avec 350 logements, fut édifié entre 1862 et 1865. C'est dans sa cour que se déroulaient les principales festivités.

Le dernier pavillon, qui parachève l'œuvre, est construit entre 1877 et 1879. Il abrite 89 logements, dont l'un couvre 200 m² et est réservé à Godin. Ainsi ces trois corps de bâtiment forment-ils ce qu'on appelle : le Familistère. En 1880, il accueille 1 770 personnes. Mais dans l'esprit du fondateur, le Familistère est plus qu'un logement, c'est un espace où les relations de voisinage, la vie quotidienne, les distractions doivent être propices à une vie agréable.

Promenons-nous un instant dans un logement : "Voici celui de la famille L. situé sur la façade ouest de l'aile droite : il comprend trois pièces, deux grandes et une petite. Chacune a en moyenne une superficie de 21 m² et un cube d'air de 59 m³. En outre deux cabinets (surface moyenne de 2,24 m²), munis de rayons et de portemanteaux, remplacent avantageusement les placards. Une famille composée du père, de la mère et de trois enfants habite ce logis. Le père, L.P., a aujourd'hui quarante-trois ans. Il est entré à l'usine en 1872 et exerce la profession de mouleur de modèles. Ce travail lui est payé en 1880, 57 centimes l'heure, soit par journée de dix heures, 5,70 francs. La mère se consacre entièrement aux soins du ménage. L'aîné des enfants, un jeune homme de vingt ans, mouleur également, mais chargé d'un travail courant est payé aux pièces et se fait en moyenne 3,50 francs par jour. Le cadet a quinze ans et demi ; il est sorti des écoles du Familistère il y a un an, muni du certificat d'études et gagne comme apprenti-modeleur 2,20 francs par jour. La famille, qui comptait autrefois cinq enfants, comprend encore une fillette de douze ans et demi, aujourd'hui pourvue du certificat d'études et élève du cours complémentaire, comme le veut

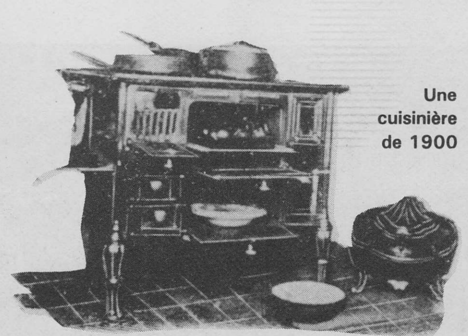
LA COLONIE FOURIERISTE DE DALLAS

"le médecin porte le bois, l'architecte cuit le pain"

Sur les 2 500 personnes ayant répondu à l'appel lancé par Victor Considerant, un millier était disposé à s'aventurer dans le Nouveau Monde. En juillet 1855, 128 colons créent la communauté la "Réunion". Puis, au rythme de ces longs voyages maritimes et pédestres, la colonie voit des groupes venir grossir ses rangs. Le dépaysement est grand pour la plupart de ces aventuriers, qui se sentent investis d'une mission essentielle : démontrer la possibilité de réaliser, ici et maintenant, une société libre et collective. Même si la communauté n'est point homogène, même si les difficultés sont nombreuses, même si des conflits de personnes surgissent fréquemment, même si la nature environnante et peu accueillante, la volonté de parvenir à ses fins, stimule un noyau de convaincus. "Chacun s'occupe selon qu'il est requis : un professeur de musique scie la pierre avec ses amis, un ancien pasteur anglican, universaliste, va dès 4 heures du matin courir les bœufs, planter des patates douces, des pois, des fèves... il tue le bœuf à manger, ôte la peau, (...). Le médecin porte du bois sur son dos par-dessus un pont en cordes, va acheter des provisions chez les fermiers des environs ; un architecte cuit le pain. Il faut faire de tout". A ces problèmes d'organisations viennent se greffer des difficultés financières et les mécènes métropolitains ne veulent plus s'engager ; la tentative touche à sa fin.

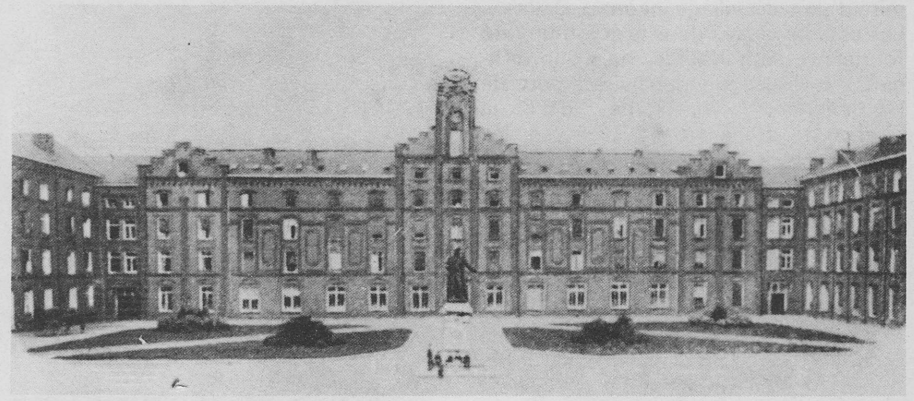


Le premier modèle de Godin (1840)



Une cuisinière de 1900

l'article 123 des statuts qui oblige à la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 14 ans révolus (en 1881, la scolarité devenue gratuite est portée en France à 11 ans). La brochure "Le Familistère illustré" présente en 1900 un autre appartement, celui d'un jeune couple : "Le mari (vingt sept ans) est employé à la comptabilité de l'usine depuis le 25 novembre 1885 (soit à l'âge de 12 ans) ; la jeune femme, sans enfant, encore, exerce la profession de repasseuse. Fille d'un employé des bureaux de Godin, ancienne élève des écoles de Godin, toute la vie de cette active petite ménagère s'est écoulée dans l'habitation unitaire. Une cuisine pourvue d'un grand cabinet et une chambre composent l'appartement des époux. (...) Un petit jardin qu'ils cultivent dans des dépendances du Familistère leur est affermé pour la modique somme de 5 francs par an. La dépense locative annuelle s'élève (...) à 151 francs, soit



La façade du pavillon central



Une famille du Familistère dans sa cuisine (1900)

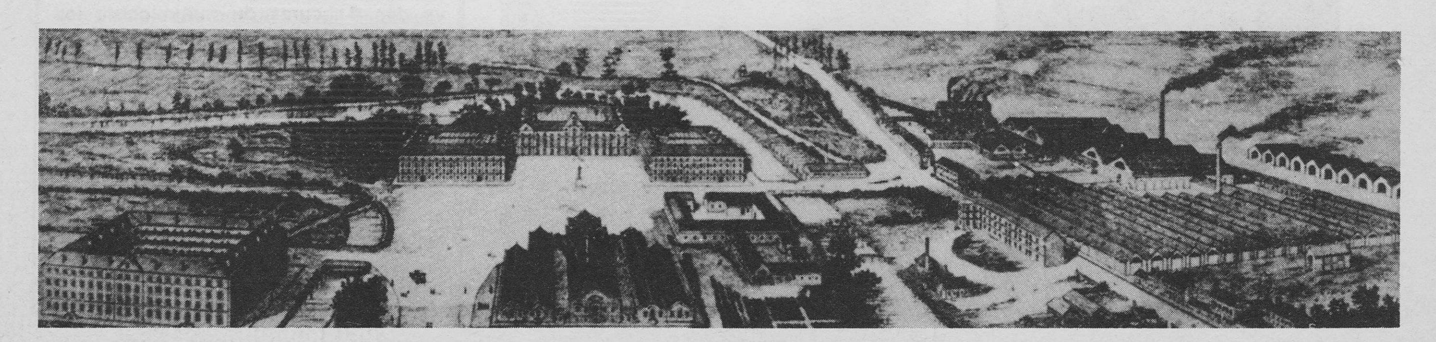
un peu plus du treizième du revenu total du mari". Même pour 1900 cette description montre des conditions de logements et d'environnement exceptionnelles pour cette catégorie de travailleurs. La grande majorité de la classe ouvrière et des petits employés est alors très mal logée. Mais où l'écart se creuse davantage encore, c'est lorsqu'on mentionne les autres avantages dont bénéficie le "familistérien".

En effet, pour parfaire ces logements, Godin entreprend la réalisation de toute une série d'annexes. Dès 1862 la "nourricerie-pouponnat" fonctionne. Elle comprend une salle de berceaux, un promenoir et une salle de jeux, le tout est entouré de verdure. La "nourricerie" est ouverte de 6 heures du matin à 19 heures, les mères pouvant retirer leur enfant quand elles le désirent. Elles peuvent aussi y venir pour l'allaiter. La crèche ne fonctionnera qu'un an. Elle redémarrera en 1865 avec un effectif augmenté. En 1865, l'Economat propose aux familistériens un magasin d'alimentation, une boucherie, une boulangerie, une buvette et un réfectoire. Ces magasins sont des boutiques coopératives et offrent des biens et services à des prix avantageux, les acheteurs sur carnet obtenant une ristourne en fin d'exercice. Les habitants de Guise peuvent venir s'y approvisionner, l'Economat payant une patente à la commune. Mais les relations avec les commerçants indépendants de la ville sont relativement tendues, l'Economat pratiquant des prix bon marché.

En 1869, un théâtre de 900 places et une école complètent l'ensemble. Le théâtre est utilisé pour des représentations données par les familistériens, par des troupes locales, pour les répétitions de l' "Harmonie" (l'orchestre du Familistère), et pour les conférences que Jean-Baptiste-André Godin prononce régulièrement afin "de maintenir vivant les idéaux associationnistes". L'école dont s'occupe la compagne de Godin, Marie Moret est ouverte aux enfants du Familistère. La pédagogie mise en pratique peut être qualifiée d' "active". La mémoire n'est pas sollicitée uniquement par la répétition, l'enfant apprend aussi une méthode tout autant que des connaissances.

En 1871, récupérant l'eau chaude de condensation des machines, amenée à l'usine par une canalisation souterraine, une buanderie est ouverte. Elle abrite aussi un vaste séchoir et une piscine de 50 m² disposant d'un fond de bois mobile, que l'on règle selon l'âge et la taille des baigneurs... A Guise, Godin fait construire en 1882 une série de petits immeubles dans la rue Landrecies pour loger des ouvriers. En 1883, rue de Cambrai, de l'autre côté du Familistère, Godin édifie un grand pavillon de 142 logements sur le modèle d'un des éléments du Familistère, mais sans verrière recouvrant la cour intérieure.

Panorama d'ensemble du Familistère et des usines



"Voilà pourquoi je suis phalanstérien"

Le Familistère est une application de l'idée du phalanstère fouriériste. Charles Fourier "a imaginé cet ensemble complet d'habitats et d'ateliers favorisant l'émergence d'une vie sociale et d'une vie individuelle "riches, complémentaires et harmonieuses". Activités agricoles, industrielles et intellectuelles devraient s'y pratiquer sans heurts. L'opposition entre la ville et la campagne qui alimente tant de débats parmi les socialistes à l'époque se trouverait résolue en même temps que la question du logement. Son disciple, le plus prolixe, Victor Considerant rédige une "Description du Phalanstère" et précise les vues de Fourier : "Les relations sociétaires imposent donc à l'architecture des conditions tout autres que celles de la vie civilisée. Ce n'est plus à bâtir le taudis du prolétaire, la maison du bourgeois, l'hôtel de l'agioteur ou du marquis. C'est le Palais où l'Homme doit loger. Il faut le construire avec art, ensemble et prévoyance ; il faut qu'il renferme des appartements somptueux et des chambres modestes, pour que chacun puisse s'y caser suivant ses goûts et sa fortune ; — puis il faut distribuer des ateliers pour tous les travaux, des salles pour toutes les fonctions d'industrie ou de plaisirs". D'autres fouriéristes, architectes, comme Lenoir et Victor Calland feront de nombreux projets qui trouveront difficilement preneur. Godin les rencontrera lorsque son intention aura mûri, mais ce sera lui qui dessinera le Palais Social. Il s'inspirera des principes phalanstériens : la rue-galerie, la forme rectangulaire, la verrière, le parc avoisinant, etc. Il étudiera avec attention les cités ouvrières que quelques trop rares patrons ont fait construire à proximité de leur usine, mais il n'y trouvera pas autre chose que des logements, un peu plus propres que la moyenne. "Le bon emploi et le bon usage de la Richesse exigent leur milieu spécial ; ils exigent l'invention d'une nouvelle organisation domestique, ils exigent la conception architecturale de l'habitation unitaire, pouvant donner à tous les conditions du bien-être nécessaire à la vie humaine. Ce n'est donc pas le logement à bon marché qu'il faut créer, car le logement à bon marché est le plus onéreux pour l'homme ; ce qu'il faut édifier, c'est le logement de la véritable économie domestique, c'est l'atelier du bien-être et du bonheur humain, c'est le Palais Social enfin qu'il faut ériger au Travail, pour élever les classes ouvrières au degré de dignité et de bien-être auquel elles aspirent, et pour donner à l'usage et à l'emploi de la Richesse, créée par le Travail, une direction conforme aux Lois Primordiales de Conservation, de Progrès, et d'Harmonie de la Vie Humaine". Le choix du site est aussi le résultat de ces grands principes ; le Familistère est protégé par cette barrière naturelle qu'est la rivière. La ventilation des pavillons et des appartements se fait au moyen d'un système ingénieux l'air conditionné.

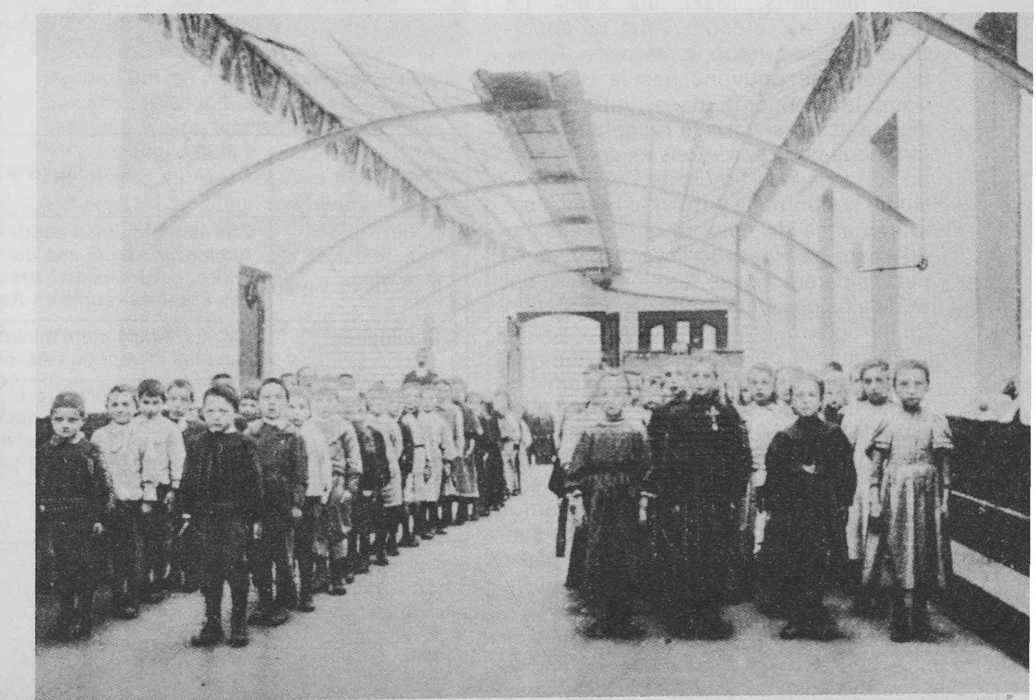


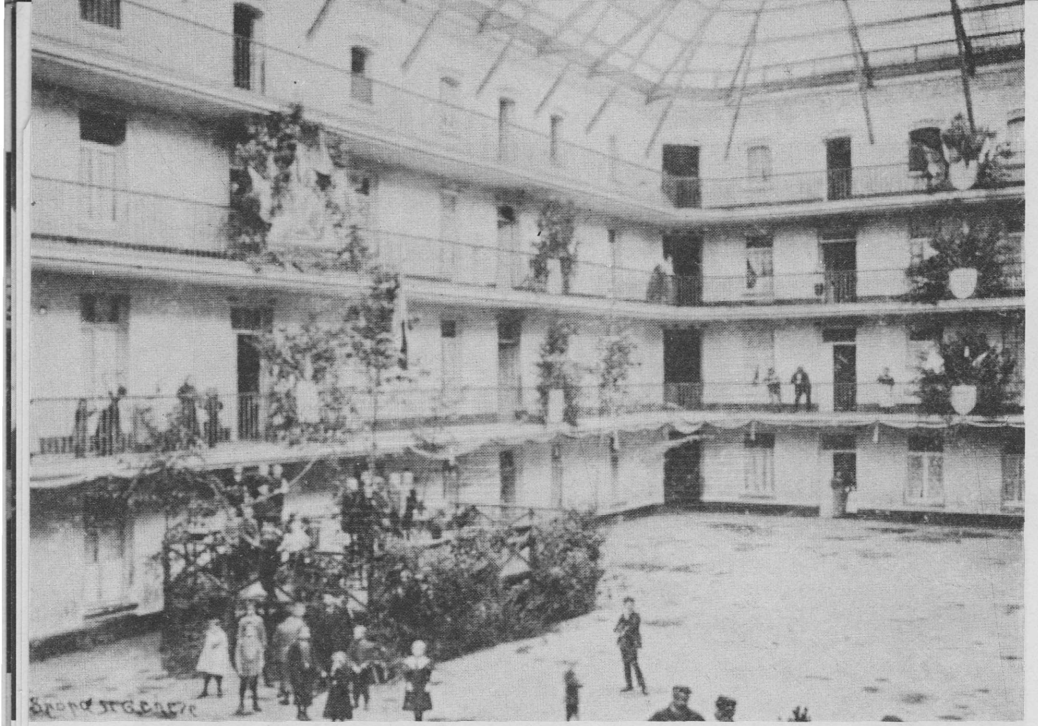
L'épicerie : caisse et rayon du pain, vers 1900

Des points d'eau placé à chaque étage (l'eau courante dans chaque appartement sera installée plus tard) est une amélioration notable et facilite la lessive et la toilette. Des cabinets d'aisance sont présents aux quatre coins de chaque quadrilatère. Des trappes à balayures (ancêtre du vide-ordure) permettent d'évacuer d'un étage à l'autre la poussière. Le souci d'hygiène de Godin se conjugue à son désir d'offrir le confort maximum aux Familistériens. Un tel cadre, doit selon Godin, démultiplier l'entraide et la solidarité, modifier le caractère des individus et générer une "population nouvelle et hautement morale" : "L'idée phalanstérienne (...) résume toutes les aspirations les plus larges, les plus élevées et les plus généreuses de l'esprit humain ; elle développe et généralise les garanties dues à la famille, à la propriété ; elle est, enfin, le moyen de faire passer dans la pratique les admirables préceptes de charité et d'amour enseignés par le Christ et que dix huit siècles n'ont pu encore faire entrer au cœur de mes détracteurs, voilà pourquoi je suis phalanstérien".

La cohésion de la communauté familistérienne se renforce à chaque fête collective qui est une "messe" à la gloire de Godin et de l'esprit associatif. Cette idée d'appartenance à un groupe est cultivée dès l'école. Un contemporain, Louis Reybaud décrit ainsi les fêtes scolaires : "A l'école, tout est spectacle et occasions de fêtes. Nulle part on ne vit un tel luxe de décorations, de grades, de distinctions, d'insignes et de compliments. Il y en a pour tous les actes, pour tous les mouvements, pour tous les mérites ; collectifs ou individuels. Il s'agit à chaque instant de juger quelle division a le pas, des garçons ou des filles, et dans ces divisions, quels élèves l'emportent. Tous les samedis, ces jugements se rendent devant les parents, des rubans sont

Les enfants des classes primaires sous le préau (1900)




La cour intérieure du pavillon central : préparatifs de fête

donnés, des croix distribuées et c'est une grosse affaire. Même cérémonial pour l'entrée en classe. Dans le défilé, chaque élève prend la place qui lui revient sous les bannières d'après les compositions de la semaine, et il faut voir de quel air marchent les favorisés. Le public est là, et chacun applaudit les siens''. Le premier dimanche de septembre a lieu la Fête de l'Enfance et le premier dimanche de mai la Fête du Travail. C'est en 1863 que se déroule la première Fête de l'Enfance dans la cour du Familistère. Les élèves y présentent leurs cahiers et leurs travaux. L'orchestre du Familistère donne un spectacle et Godin fait un discours vantant les mérites de ''l'Association du Capital, du Travail et du Talent''...

En 1867, se tient la première Fête du Travail, Godin verse 2 000 francs afin de récompenser les ouvriers ''les plus méritants'' aux yeux de leurs camarades puisque le choix résulte d'un vote. Les ouvriers exposent leurs travaux et tous ensemble en discutent. A l'ouverture du scrutin, une délégation d'ouvriers s'approche de Godin et lui déclare : ''Vous nous avez convoqués pour nommer, par un libre suffrage, les plus méritants. Mais, s'il s'agit de récompenses, c'est à vous qu'appartient en toute vérité la première. Celle-là, nous ne pouvons pas la donner : vous la trouverez dans votre conscience et aussi dans la reconnaissance que nous vous garderons éternellement au fond de nos cœurs'' !... En 1870, Godin supprime le vote et le remplace à la demande de nombreux ouvriers par un vaste banquet réunissant le personnel. La cérémonie se termine par un bal populaire ouvert à toute la population de la région.

En dehors de ces festivités impressionnantes par leur organisation, le Familistère possède une fanfare, un club de tir à l'arc, d'escrime, de joueurs de boules, des gymnastes... et un corps de pompiers. Pourtant l'unanimité n'est pas toujours évidente tant il est vrai que les disparités de statuts et de revenus sont importantes. A partir de 1880, le Familistère est régi par le principe de l'Association. Dorénavant la population des usines Godin est répartie entre associés, sociétaires et participants (voir tableau).

Une telle variété de situations favorise le fractionnement de la communauté. Les divisions statutaires aboutissent à de larges différences salariales.

Le Familistère à l'origine des allocations chômage...

Le préambule aux statuts du Familistère est clair : ''Le travail cessera d'être un fardeau, et il aura l'attrait de l'accomplissement d'un devoir, du jour où l'homme aura compris que le travail est une mission divine (!) dévolue à la créature humaine, pour son avancement dans la vie infinie...'' Tout est prévu dans ce règlement : l'admission, la promotion, la succession, l'exclusion. Les motifs d'exclusion, par exemple, portent principalement sur le comportement individuel : celui qui abuse de l'alcool, entretient mal son logement ou son enfant, est indiscipliné, s'absente de son travail, etc... sera dans l'obligation de rompre tous les liens qu'il a avec le Familistère. Le règlement indique également les modalités de répartition des richesses produites : ''le partage des richesses se fait de cette façon, entre tous les éléments producteurs et proportionnellement à leur importance et à leur mérite''. Les parts de capital se transmettent de père en fils, ce qui facilite la création d'un groupe de privilégiés. Le familistérien qui souhaite épouser une femme étran-


Le pont du Familistère

Catégories	Conditions d'admission	Nombre de parts lors de la répartition des revenus
Associés	25 ans minimum. 5 ans de résidence au Familistère Ancienneté de 5 ans dans l'usine. Savoir lire et écrire. Admission prononcée par le vote des associés réunis en Assemblée générale.	2
Sociétaires	21 ans. Ancienneté minimale de 3 ans Résidence dans les locaux de l'Association.	1,5
Participants	''Moralité et conduite irréprochables''. 21 ans. 1 an d'ancienneté dans l'usine. Nomination prononcée selon la décision de l'administrateur-gérant et du conseil de gérance.	1
auxiliaires hors association		

Source : tableau récapitulatif construit par J.L. Pinol dans sa contribution à l'ouvrage collectif, *Le familistère Godin à Guise,* éd. de la Villette. Paris 1982.



L'iconographie de cet article doit beaucoup à la brochure du 20e anniversaire de l'association

gère à la collectivité doit la présenter au Conseil de surveillance (!) qui après un entretien avec elle se prononce sur son admission au sein de la collectivité. Progressivement la belle mécanique mise en place par Godin se trouve entravée par les familistériens eux-mêmes, qui visant leur intérêt individuel plutôt que celui de la collectivité, ont changé à plusieurs reprises les statuts de l'Association. La société du Familistère ne vivra pas plus d'un siècle. Godin meurt en 1880 après sept ans et demi de direction.

La réalisation du Familistère n'a été possible que par la prospérité de l'usine, sa capacité à innover sans cesse, à investir dans des produits plus rentables, à jouer la carte de la diversification des productions, à insister sur la solidité, la fiabilité des produits, sur la renommée, et à être concurrentielle. C'est grâce à ces conditions que la société Godin a pu être en avance sur son temps. Car il fallait de l'argent pour édifier ce Familistère, l'entretenir tout en rémunérant mieux les salariés de l'entreprise que ceux de la région. Godin en associant le Capital et le Travail, en dotant les "meilleurs" ouvriers de parts de capital de l'entreprise, pratiqua, un des premiers en France ce qu'on appelle "la participation aux bénéfices". Déjà en 1842, un entrepreneur de peinture avait distribué les bénéfices de son entreprise à son personnel. En juillet 1849, le journal l'Atelier publia une liste dénombrant 100 associations ouvrières en France. En 1894, Benoît Malon, dans son ouvrage "Le Socialisme intégral", dénombrait 81 entreprises pratiquant la participation aux bénéfices, dont 49 dans le département de la Seine et une seule dans celui de l'Aisne : Godin. Mais une telle association a-t-elle fait naître de nouveaux comportements ? Il est difficile de répondre à cette question. Ce qui est certain, c'est l'influence de ces expériences sur la législation française.

Godin et d'autres patrons, animés d'une foi inébranlable "dans le Genre Humain", sont à l'origine des caisses de retraites ouvrières, des mutuelles maladies, des allocations chômage et de toute une série de mesures visant à humaniser les relations au sein du travail.

Les observateurs de l'époque ne se sont guère montrés favorables au Familistère. Un journaliste de l'Illustration, le 21 novembre 1896, constatait : "Le Familistère, c'est la maison de verre (...). Regardez ces grands balcons qui courent tout le long de l'édifice, ils permettent à l'indiscret de jeter, à travers la vitre un rapide regard dans l'appartement du voisin ; le moindre bruit est épié...". Si cette critique n'est pas sans fondement, pour être équitable il aurait dû décrire la promiscuité des taudis et des courées, dont les propriétaires sont souvent des abonnées de l'Illustration. Quant à l'extrême-Gauche de l'époque, elle suspecte "le patron Godin", doute de ses bonnes intentions, refuse d'y voir des avancées sociales et, une expérience à encourager. S.F. Engels, dans sa brochure *La question du logement*, note, en 1887 : "La colonie de Guise a été érigée par un fouriériste, non en vue d'une affaire de spéculation, mais dans un but d'expérience socialiste" ; il corrige quelques années après, en écrivant : "Celle-ci est devenue finalement elle aussi un simple foyer de l'exploitation ouvrière". Seuls quelques "socialistes indépendants" comme Benoît Malon seront indulgents à l'égard de Godin. L'entreprise perdra sa position de monopole des appareils de chauffage avec le développement du chauffage au gaz et à l'électricité. Elle changera de mains. Aujourd'hui elle appartient à la Société Le Creuset. Cette dernière s'est débarrassée du patrimoine immobilier, gardant quelques chambres du premier étage pour loger ses travailleurs immigrés turcs. Tous les logements ont été vendus. Les nouvelles générations ignorent bien souvent qu'une expérience sociale a vu le jour ici et a fonctionné durant des décennies. En 1980, lors des festivités marquant le centenaire de la création de la Société du Familistère, la ville de Guise était en joie, les notables ont fait des discours, les plus anciens ont rappelé quelques touchants souvenirs, la fête foraine a fait entendre sa musique électronique. Un manège était installé sur la pelouse devant le pavillon central, à deux pas du buste de Godin, le manège s'appelait *"Au bonheur"*.

Thierry PAQUOT □

Pour en savoir plus

Le Familistère Godin à Guise : Habiter l'Utopie, coll. "Penser l'espace", éditions de la Villette. Paris 1982. 208 p. Nb. illustrations et plans. 70 francs. Ouvrage collectif sous la direction de Th. Paquot avec des contributions de Jean-Louis Panné, etc...

René Rabaux, *Un Socialisme d'entreprise... Godin et le Familistère de Guise,* Paris, 1978, 243 p.

TABLE des principaux articles parus dans Gavroche

AU CINÉMA

Le choix de Sophie

de Alan J. Pakula
avec Meryl Streep
Kevin Kline
d'après le roman de William Styron

Ce film semble réunir tous les atouts de la réussite. S'y affrontent, le nazisme et l'amour maternel. Ce combat entre la Mère et le Dragon ne peut que retenir notre attention. Un excellent sujet fait-il automatiquement un bon film ?

Dans le New-York de l'après-guerre (1947), deux hommes et une femme entremêlent l'amour et la mort. Sophie est une Polonaise, rescapée des camps de concentration nazis. Elle n'aurait pas survécu si Nathan, juif newyorkais, n'avait pris soin d'elle à son arrivée aux Etats-Unis. Son attention se transforme peu à peu en amour. Stingo, jeune écrivain, fraîchement débarqué du Sud joue le rôle du naïf. Il est fasciné par les relations entre les deux amants, et par le récit que fait Sophie de sa captivité. De longs flash-backs nous ramènent en Pologne et à Auschwitz.

Méryl Streep incarne à la perfection une Sophie déchirée entre la vie et la mort. Mais cette performance ne peut sauver un film qui est comme un long tunnel, parce qu'il est composé à 95 % de gros plans et de très gros plans, (sans doute pour économiser sur le coût du décor ?) et parce que les clés du film ne nous sont données qu'à l'extrême fin.

Quand mourir devient un devoir

Pour Nathan, la survie de Sophie est anormale. Selon lui, on ne doit pas survivre au passage dans un camp quand plusieurs millions de Juifs y sont morts. La survie supposerait donc une composition avec le nazisme... Autrement dit par son passage au camp, Sophie a mérité la mort. Au cauchemar du séjour au camp, devra succéder l'enfer pour l'ex-captive. Puisqu'elle a échappé à l'ange de la mort d'Auschwitz, elle n'échappera pas au bras vengeur du juif newyorkais, alors amoureux d'elle.

Sophie aurait dû renier son frère, Polonais antisémite. Non seulement elle ne l'a pas fait, mais elle va même jusqu'à utiliser son nom pour demander sa libération. Pour le metteur en scène, le camp est le révélateur de l'indignité humaine. Indignité des bourreaux, bien que le chef de camp soit montré sous un jour très humain, mais aussi indignité des victimes. La victime est donc coupable... Voilà le camp de concentration devenu le purificateur de l'espèce humaine.

Cette situation, excessive, est difficilement soutenable. Il n'est plus nécessaire en 1983 d'enrober les horreurs nazies dans une histoire d'amour destinée à les rendre plus digestes.

Ou bien, n'est-ce qu'un nouvel avatar des romans d'amours fleurissant aujourd'hui et qui à l'alcool, à la drogue, à la folie, ajoute les camps de concentration. L'héroïne n'est plus seulement fille-mère, droguée et prostituée, mais encore une maigre rescapée des camps nazis.

La liste des atrocités nazies est commercialisée depuis longtemps. Il est inutile d'en ajouter de nouvelles, encore plus sanglantes, cela va de soi. Cette surenchère, malsaine, n'aide en rien à la compréhension du phénomène. Ce qui nous intéresserait beaucoup plus c'est le cheminement suivant lequel on devient nazi, ou on se compromet avec le nazisme. Ce travail, à l'opposé de celui de Pakula, a été fait par Théodore Kotula dans "La mort est mon métier" d'après le roman de Robert Merle.

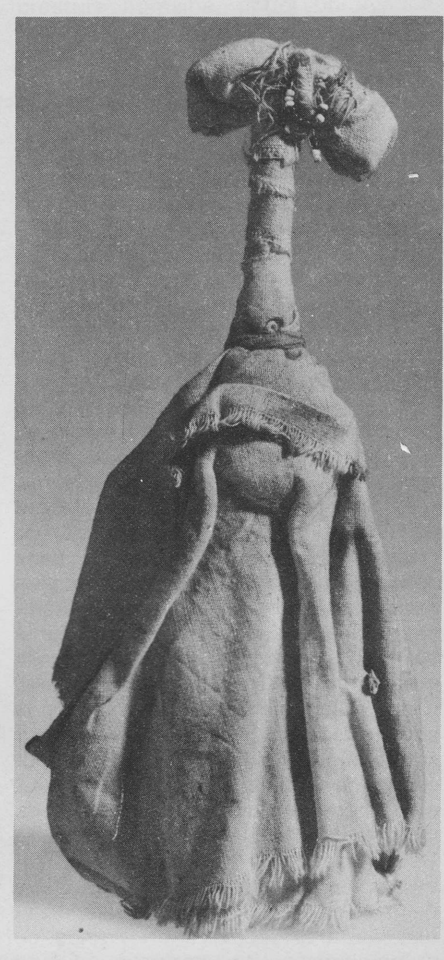
Dans ce film Kotula a refusé toute complaisance et toute facilité. La mise en scène est même d'une extrême sécheresse. Si le nazisme reste un sujet qu'il convient de décortiquer, son utilisation ne peut se faire sans précaution.

J.G. FICHAU □

Expositions

Musée de l'Homme
Jusqu'en janvier 1984

POUPEE-JOUET POUPEE-REFLET



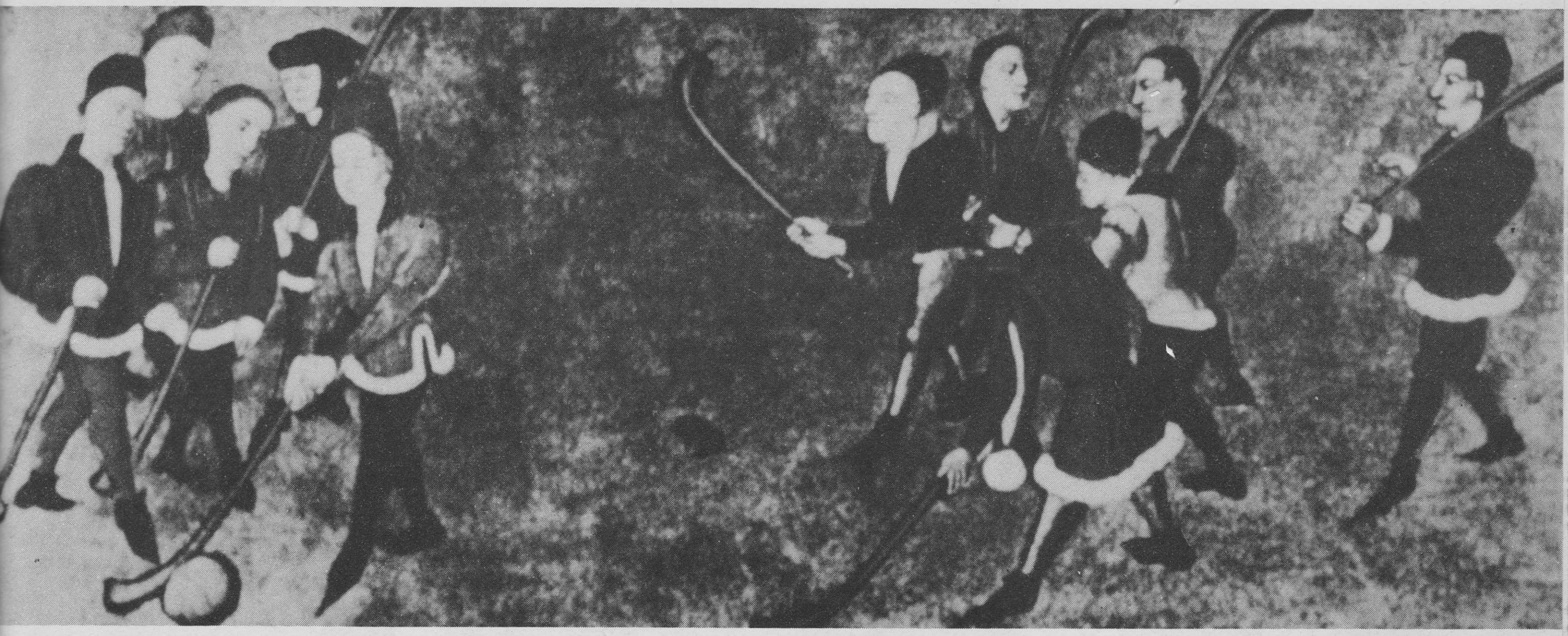
Poupée Djeberti d'Ethiopie, faite d'un morceau de roseau entièrement recouvert de tissu enroulé et ornée de quelques perles sur la tête. (Collection du Musée de l'Homme ; photo Lemzaouda)

Plus de 650 poupées de tous les pays du monde se sont données rendez-vous au Musée de l'Homme.
Bâtonnets habillés d'une touffe de coton en Amérique, somptueuses princesses comoriennes, poupées en terre cuite espagnoles, petits Coréens joufflus, poupées en papier mâché mexicaines ou tchèques faites d'un trognon de maïs ou encore bambous cruciformes du Maroc ; les petites filles et garçons y perdront leur haleine. La créativité, le style, la justesse d'une technique à l'image de leur provenance vous emmèneront audelà du jouet. Jouer l'apprentissage des règles d'une société, effectuer un rite, servir à un culte, la poupée est un support concret de l'imaginaire individuel ou collectif. Du figuratif à l'abstraction., la frontière se passe sans formalités vers une typologie inépuisable.

Marquées par l'histoire de la société qui les a produites, il leur arrive aussi d'être récupérées : ainsi, ces poupées dites "seins de bois" qui devenues jouets ont perdu, en Inde du Sud, leur fonction d'ex-voto curatif.

A mieux regarder vous découvrirez 650 poupées qui jouent à faire semblant de n'être que des poupées.

Sylvie FOURNET



Le jeu de la soule (15e siècle)

LA FETE DE LA CHOULE A TRICOT

Tricot (Oise, arrondissement de Clermont), 1100 habitants ; altitude 98 m. ; zone industrielle de 5 ha.

Notre époque ne connaît plus de jeux de masse. Non pas que les joueurs soient devenus moins nombreux, mais le jeu est aujourd'hui pratiqué dans l'intimidité, en famille ou entre amis. Et si le sport réunit des foules considérables, c'est comme spectateurs : la fonction ludique a été déléguée à quelques champions. Ce n'est certainement pas un hasard si les activités sportives qui ont connu le plus grand développement ces dernières années sont individuelles : ski, jogging, tennis, etc...

Il fut pourtant un temps où l'on jouait en groupe, par villages, par corporations entières. Un village du nord de l'Oise, Tricot, a conservé la tradition d'un de ces jeux collectifs, celui qui fut pendant des siècles un des plus populaires dans toute la France : la Choule.

"Tuer son ennemi et faire ses Pâques"...

Les auteurs qui parlent de ce jeu sont nombreux, mais il n'en est pas deux qui le décrivent de la même façon. Les éléments de base sont néanmoins identiques : la Choule, ou Soule, oppose deux groupes de joueurs en nombre variable, mais relativement important, qui se disputent la possession d'une sorte de ballon fréquemment appelé choulet ou pelote. Celui-ci doit être amené à un endroit précis, porte d'église, mur, intérieur d'une maison : jeté par-dessus un toit ou plongé dans une mare ou même un seau d'eau ("noyer le choulet"). L'aire de jeu n'est pas limitée, les rues ou la campagne en sont le théâtre et les participants parcourent parfois des dizaines de kilomètres au cours d'une partie. Tous les coups sont permis, et si l'usage des armes semble prohibé, on utilise parfois un bâton destiné en principe à pousser la balle dans une sorte de "cross-hockey" mais susceptible de se transformer à tout moment en gourdin... Le nombre des joueurs est illimité. Ils appartiennent généralement à des catégories définies : membres de deux corporations, habitants de deux paroisses voisines, célibataires contre hommes mariés. La Choule était le lieu d'expression des rivalités et des haines locales et permettait de régler ses comptes sans grand risque : les accidents étaient tellement fréquents qu'il était impossible de discerner les agressions délibérées. Au XIVe siècle, de nombreuses "lettres de rémission" accordent le pardon à des joueurs qui ont fendu le crâne de leurs compagnons et, cinq siè-



La Choule 1982 à Tricot : une mêlée quasi-permanente



L'équipe des célibataires, massée au point de départ de la partie, attend de pied ferme...

cles plus tard, Pierre Larousse note dans son Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle que c'est un jeu ''qui permet de tuer son ennemi sans renoncer à faire ses Pâques, pourvu qu'on prenne soin de le frapper comme par mégarde''. Des tribunaux rendent fréquemment à cette époque des ordonnances de non-lieu pour des meurtres commis pendant la Choule.

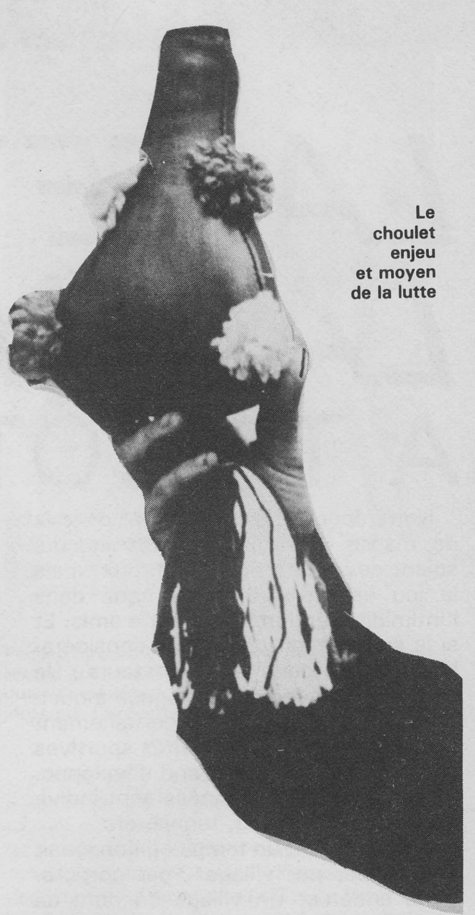
La Choule descend de la Pheninde grecque et de l'Harpastum romain, tous deux sports de balle collectifs de l'Antiquité. L'origine même du nom est contestée. Certains y voient une déformation du latin solea : pied, de l'irlandais sull : mêlée, ou de l'ancien allemand kiulla : objet arrondi ; d'autres, par contre, penchent pour sol en latin et seaul en celte, qui désignent tous deux le soleil. Cette interprétation est la plus féconde, car elle fait de la Choule une représentation symbolique, un acte magique invoquant la clémence des divinités pour l'agriculture... A une époque où il était courant d'accrocher des disques dans les arbres et d'enterrer des pierres rondes dans les champs, toutes représentations de l'astre bénéfique, on conçoit que des villages aient pu s'affronter pour s'approprier l'image du soleil, garant de récoltes abondantes. La forme souvent phallique du choulet est en rapport avec un rite de fécondité, de même que les coutumes locales selon lesquelles il devait être immergé ou enterré pour fertiliser la terre. La date à laquelle on choulait varie selon les endroits, mais est pratiquement toujours comprise entre Noël et Pâques. Cette période de l'année est bien celle des pratiques religieuses et magiques liées au retour des beaux jours et à l'espérance des conditions climatiques favorables.

Tirer à l'arc plutôt que chouler ?

Si la Choule semble avoir été jouée dès le haut moyen-âge, et avoir été importée en Angleterre par les Normands de Guillaume le Conquérant pour y enfanter le football, son existence n'est clairement attestée qu'au XIIe siècle. Elle connaîtra un grand engouement jusqu'au XVIIe siècle, singulièrement dans la moitié nord et le centre de la France. A une époque où la force physique était le seul moyen de s'imposer, sinon de survivre, elle représentait pour les roturiers un digne pendant du tournoi des nobles. La littérature médiévale en fait fréquemment mention, que ce soit le Roman de Renart, le Jeu de Robin et Marion, ou plus tard le Gargantua de Rabelais. Un ''Mystère de la Passion'', d'Arnoul Grebau, au XVe siècle, montre Lucifer dirigeant une partie entre diables et diablotins, dans laquelle c'est l'âme de Judas qui sert de ballon. Témoin encore de la popularité de la Choule, les tentatives d'interdictions par Philippe V le Long (1319) puis par Charles V (1369) qui souhaitaient la remplacer par la pratique du tir à l'arc. Les récentes défaites de Crécy et de Poitiers avaient beau avoir démontré l'utilité de cet exercice militaire, les édits furent rendus en vain : la Choule demeura et avec elle ces rassemblements populaires toujours suspects aux yeux des autorités.

Essentiellement rurale, la Choule a cependant été pratiquée également en ville et par des nobles. Un texte de 1393 évoque les parties qui se déroulaient à Paris, devant St-Eustache.

La relation la plus détaillée qu'on possède de ce jeu est due à un seigneur normand du XVIe siècle, Gilles de Gouberville, grand amateur de Choule. Il



Le choulet enjeu et moyen de la lutte

... le groupe des hommes mariés qui descend la grande rue à sa rencontre





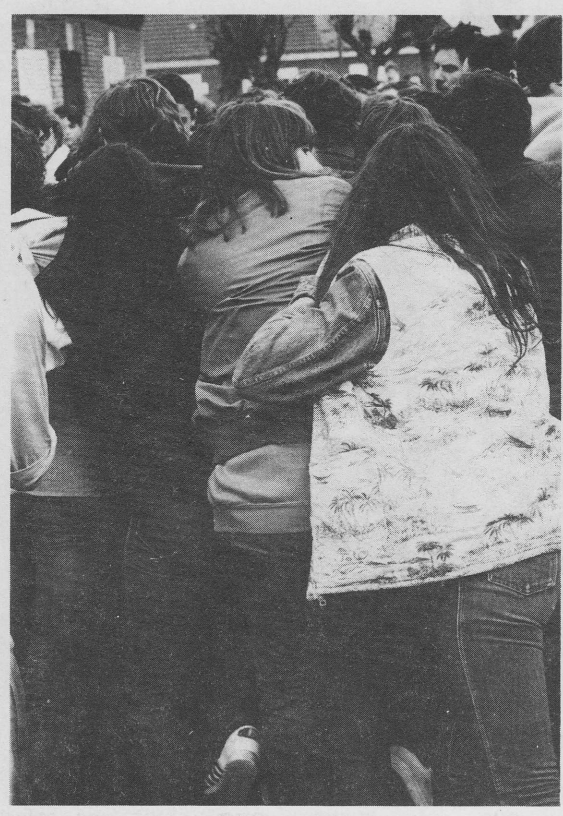
Revanche animée, le lundi de Pâques. Enthousiastes mais prudents, les riverains de la grande rue ont fermé les volets du rez-de-chaussée.

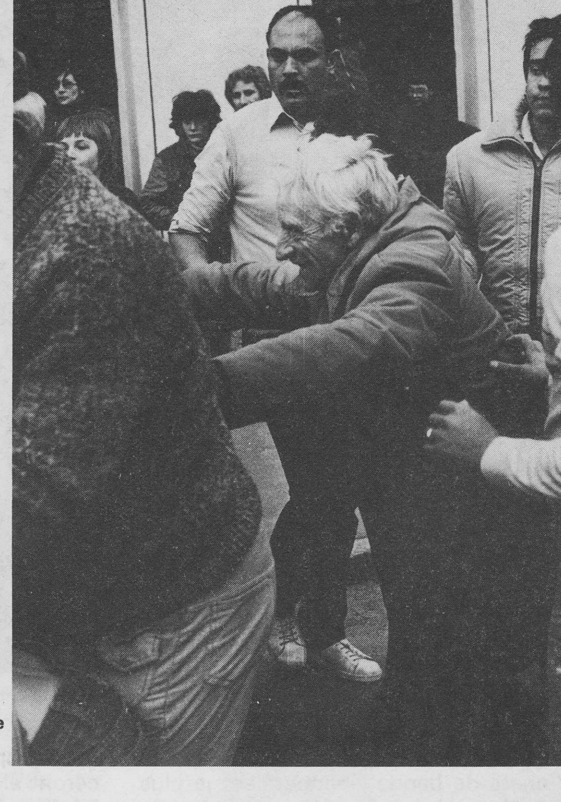
raconte comment, la partie décidée, les "chefs de bande" rameutaient le plus grand nombre possible de partenaires pour s'opposer entre paroisses, ou, dans un même village entre "compagnons" (célibataires) et hommes mariés. "Nous arrivâmes alors qu'on disait la messe, une fois qu'elle fut dite, maître Robert Potet jeta la pelote qui fut disputée jusqu'à environ une heure de soleil, et menée jusqu'à Breteville où Gratian Cabart la prit et la gagna... Cantepye demeura à souper chez Jacques Cabart parce qu'il avait été jeté à la mer et avait été fort mouillé". Le jeu se déroule couramment dans la campagne, entre des bourgs concurrents, et le seigneur y joue, selon les cas, le rôle de participant actif ou celui d'arbitre, auquel cas il se déplace à cheval (par prudence ?) de Gouberville. Les récits témoignent de la violence du jeu et de la passion qu'il suscitait, lui-même n'hésitait pas à se déplacer jusqu'à Cherbourg pour le plaisir de jouer. A l'entendre, tout le monde choulait : seigneur, serviteurs, manants et même les curés. A la même époque, Henri II et le poète Ronsard prisaient fort cette distraction, et le roi exigeait la présence du poète dans son équipe, ce qui semblait un gage de victoire. Philippe de Chabot, amiral de France sous François 1er, ira jusqu'à faire figurer des angelots jouant à la Choule sur ses armoiries. Tout le monde choulait donc, du roi au manant ? Non, puisque les femmes semblent avoir été universellement exclues du jeu.

Au XVIIe siècle, les jeux de force font place à d'autres, plus réglementés : le tournoi et la Choule sont remplacés par l'escrime au fleuret et le jeu de paume. Au siècle des Lumières, ces distractions seront à leur tour abandonnées comme trop violentes, au profit du volant, du mail (croquet) ou du billard. La Choule se maintient par contre dans les campagnes jusqu'à la Révolution. Beaucoup de révolutionnaires la dénonceront alors comme une survivance de l'époque féodale : selon eux, c'était le seigneur qui mettait en jeu le choulet, et il n'était pas rare qu'il ait tiré plaisir à l'envoyer dans une mare ou un tas de fumier, à seule fin d'y voir ses manants s'y rouler. Au XIXe siècle, la Choule a régressé jusqu'à disparaître sauf dans les régions côtières du nord de la France, de la Vendée à la Picardie. Les habitants de Tricot, entre Compiègne, Beauvais et Amiens, affirment être les seuls à chouler encore selon la tradition.

La partie a lieu tous les ans le premier dimanche de carême (en février-mars). Elle oppose les hommes mariés aux célibataires du lieu, qui se disputeront le choulet le long de la rue principale (environ 700 mètres) et devront le lancer au-dessus d'un toit, à une extrémité différente pour chaque équipe. Le nombre de joueurs n'est pas fixe et les spectateurs se trouvent sur le lieu-même de la partie : tout un chacun peu à tout moment participer ou se retirer du jeu. Le choulet, en forme de poire et bourré de son, est payé par le dernier couple marié dans l'année. C'est l'épouse qui, après avoir traversé le village en procession au bras du maire, procèdera à la mise en jeu. La partie dure exactement 60 minutes. Elle se déroule au milieu de la population rassemblée, dans une atmosphère plus empreinte de solennité que d'euphorie : une heure avant le commencement, rien ne laisse supposer que va se dérouler la fête locale, ni affiche, ni banderole, ni musique, les rues sont vides. Les joueurs et les spectateurs, arrivés sur place au dernier moment, vont participer ou assister à la Choule dans un silence presque complet. Aucune exhubérance, pratiquement pas de cris, mais une sorte de concentration tendue des chouleurs, que le public ne trouble pas. Et sans interruption, lancinant, un roulement de tambour. Le jeu est essentiellement statique, la totalité des joueurs écroulés sur le choulet essayent de l'extraire par un obscur travail de manipulation sous la mêlée, travail rendu ardu par la masse même des participants et leur volonté d' "enterrer la balle" plutôt que de la laisser sortir pour les adversaires. Quand enfin (cela se produira trois fois pendant la première heure de jeu en 1982) le choulet sort de la mêlée comme par un enfantement laborieux, il est lancé vigoureusement pour aussitôt disparaître à nouveau sous un amas de joueurs. Lancé au hasard, il a toutes les chances d'aboutir dans les bras de quelqu'un, qui, même s'il ne désirerait par participer, appartient de fait à un des camps en présence et le relancera d'un côté ou de l'autre. Gare alors aux spectateurs qui ne s'écartent pas assez vite du porteur de la balle.

Après quelques minutes passées sous la mêlée, les joueurs appellent à l'aide les spectateurs qui les en extraient tant bien que mal. Ils prennent alors le temps de se remettre de leur effort et de soigner quelques horions avant de retourner "au charbon". Une des choses les plus remarquables est le contraste entre l'extrême tension des joueurs en action, tout entiers concentrés sur l'effort et leur bonhommie, leur manque d'agressivité envers leurs adversaires de la minute précédente dès qu'ils sont relevés. Rien à voir avec l'agressivité permanente qui prévaut sur la plupart des stades, même entre les actions de jeu intenses et jusque dans les vestiaires. De même si les spectateurs sont extrêmement attentifs, leur comportement ne s'apparente en rien à celui des supporters qui occupent les gradins de trop nombreux terrains de sports. A la Choule, tous les hommes sont susceptibles d'entrer en jeu et on voit effectivement des gamins et des vieillards intervenir pour sauver une situation précaire. Des femmes,





Qu'importe le sexe ou l'âge quand on est chouleur dans l'âme !

des jeunes filles surtout sont également intervenues avec vigueur, en 1982, méprisant les protestations des plus traditionnalistes... Au bout d'une heure de jeu, si personne n'a gagné, la partie est interrompue. On prend alors rendez-vous pour le lundi de Pâques où la Choule sera jouée jusqu'à la victoire d'un des deux camps. C'est alors le moment des palabres de café, où toutes les phases de jeu et le comportement de chacun sont passés en revue. On y apprend aussi qu'il n'était en fait pas question d'un dénouement aussi rapide, les joueurs aimant trop chouler pour se priver du plaisir d'une deuxième partie : ils se proclament prêts à lancer contre leur camp plutôt que de laisser passer l'occasion d'un second affrontement. L'affaire se termine avec un bal qui a remplacé l'ancienne "brande" ou danse de la Choule. Le lundi de Pâques, les choses se dérouleront sensiblement de la même façon mais il faudra près de trois heures et demi pour voir les célibataires remporter une victoire contestée.

Les ressemblances entre un jeu tel que la Choule et les sports modernes sont superficielles. A bien des égards, ils s'opposent. Les sports, et tout particulièrement les sports collectifs de ballon (football, rugby, hand-ball, basket-ball, etc...) sont pratiqués par des équipes en nombre fixe, sur un lieu expressément destiné à cet usage, durant la majeure partie de l'année, en fonction de règles précises. Tout le contraire de la Choule, donc. Surtout, l'idée du sport moderne repose sur la séparation du stade et du reste de la société : l'idéal olympique tel que le professait déjà Pierre de Coubertin veut que les champions perdent toute différenciation de statut social, de religion ou de race, pour se retrouver entre soi dans un costume identique, dans un égalitarisme **de commande.** Bien entendu, la réalité est toute autre. A la Choule au contraire, nulle affirmation d'un hiatus entre le jeu et la vie quotidienne mais au contraire la reconnaissance, depuis des siècles, que c'est autre chose qui s'y joue, que la lutte pour le choulet est la prolongation et la représentation de réels points d'opposition. Un jour par an, correspondant à un moment jugé privilégié du cycle des saisons, les représentants de groupes rivaux s'affrontent sur leur lieu même de vie, de travail et de rivalité. Ils s'y affrontent sans retenue. Cette différence entre le sport et l'ancien jeu de groupe, et l'influence de l'un sur l'autre sont apparues clairement lors des contestations qui ont accompagné la victoire des célibataires en 1982 à Tricot : de l'avis du plus grand nombre, celui qui a envoyé la balle au-dessus du toit et c'est ainsi assuré la victoire n'avait pas choulé. Simplement, au bout de plus de trois heures de jeu, le choulet lui est tombé entre les bras en bonne position et il a pu le lancer sans effort préalable au but, alors que des dizaines de joueurs s'étaient échinés à le conquérir durant de longues heures. Les esprits modernes sont plus attachés à l'idée de rentabilité de l'effort, de proportion entre le travail investi et le résultat obtenu. L'issue de cette partie est par contre en parfait accord avec l'esprit de la Choule, qui fait de tout un chacun un joueur potentiel : l'inscription, le port d'un costume ou d'un signe distinctif, la participation active comme gage de prétention à la victoire sont superflus puisque tout le monde fait par nature partie d'un des deux camps. De même, la bonne fortune de certains a durant des siècles été attribuée aux décrets de la providence plutôt que considérée comme la juste rétribution d'un labeur . Il le fallait bien puisque le plus grand nombre se tuait à la tâche pour continuer à croupir dans une misère noire. La contestation du résultat apparaît donc bien comme le signe de la contradiction entre attitudes mentales anciennes et modernes. Mais, mieux que les références historiques et les rappels de la tradition, quelques chopes de bière dissiperont bientôt l'amertume des vaincus.

Jean-Michel BILLARD

A NOS ABONNES

Pour beaucoup de nos abonnés, l'abonnement à Gavroche prend fin avec le prochain numéro (n° 12). Avez-vous pensé à le renouveler ? (voir en page 36 le bulletin d'abonnement).

LA PISTE DES LARMES (1830-1840)

De 1830 à 1840, l'Armée Fédérale Américaine déporta 70 000 Indiens de leurs territoires traditionnels du Sud-Est des Etats-Unis vers l'Ouest. Cette "longue marche" de plus de 1 500 kilomètres fit des milliers de morts. Ce fut la "Piste des Larmes" pour cinq tribus indiennes : les Choctaws (Nord de l'Alabama et du Mississipi), les Creeks (Alabama et Georgie), les Cherokees (Georgie), les Chickasaws (Nord du Mississipi et sud du Tennessee) et les Séminoles (Floride).

La "Piste des Larmes" est un épisode meurtrier parmi d'autres, dans la tragique histoire des relations entre colons blancs et Indiens. Pourtant ici, comme chez les autres peuples du continent américain, les premiers Européens qui entrèrent en contact avec les Indiens furent reçus avec hospitalité. En fait, au 18ème siècle le rapport de forces entre les colons français, anglais et espagnols, dépendait de leurs alliances avec les Indiens. Les Creeks et les Cherokees soutinrent les Anglais, les Choctaws les Français et les Seminoles, les Espagnols. Les trois puissances colonisatrices qui mêlèrent leurs "alliés" indigènes à leurs affrontements territoriaux, sont à l'origine des conflits entre Indiens et Blancs. A cela allait s'ajouter tout au long du 19ème siècle, l'arrivée massive d'immigrants européens, paysans pauvres pour la plupart et avides de terres à exploiter. Ces terres bordant le fleuve Tennessee, "étaient un pays de collines et de riches vallées couvertes de forêts de magnolias et de pins, où bruissaient les ruisseaux, où poussaient à profusion les fruits et les noix sauvages".

La France éliminée du Québec en 1763, perdit en même temps la plus grande partie de son Empire du Nouveau-Monde. Les Espagnols, trop faibles, durent bientôt quitter la Floride. Les Anglais restaient donc les seuls occupants. Une dizaine d'années plus tard, les colons se révoltèrent contre la couronne britannique. La guerre d'Indépendance Américaine éclata en 1776. A la fin de la guerre, en 1783, les Creeks et les Cherokees continuèrent à se battre seuls contre les "insurgents" et furent vaincus.

Quand les Américains obtinrent leur indépendance, ils proclamèrent, dès 1784, que les territoires indiens situés à l'ouest des treize Etats (c'est-à-dire les Etats de la Caroline du N., Caroline du S., et de la Géorgie, dans le sud-est) étaient "ouverts" à la colonisation individuelle. Contraints par leur nouvel interlocuteur américain, les Cherokees conclurent à Hopewell en 1785, un premier traité par lequel ils cédaient des terres en échange de droits inaliénables sur les territoires leur restant. En 1795, un chef indien, Shawnee Tecumseh, entreprit un long voyage, de la frontière du Canada à la Floride et du Missouri à l'Etat de New-York. Il essaya d'unir les tribus de l'Ouest et du Sud-Est pour repousser l'avance des Européens. Au cours d'un grand conseil indien tenu en Alabama en octobre 1811, le chef Tecumseh déclara : "Que la race blanche périsse ! Les blancs s'emparent de nos terres, ils corrompent nos femmes, ils piétinent les cendres de nos morts ! Qu'ils soient reconduits là d'où ils sont venus, sur une piste de sang ! Le seul moyen d'arrêter ("les blancs") est que tous les Indiens s'unissent et réclament leur droit égal et commun à la terre... Car la terre n'a jamais été divisée ; elle appartient à tous pour que chacun puisse en jouir...". La décision commune était à ce point nécessaire dans la coutume indienne qu'une vente de terres effectuée par une partie seulement des tribus était considérée comme nulle par Tecumseh. Elle était même punie de la peine de mort. Mais les tribus Choctaws, Cherokees, Chickasaws et Creeks ayant passé des traités avec les Etats-Unis, se trouvaient liées par ceux-ci et ne rallièrent pas à l'appel de Tecumseh. Cependant, de nombreuses "villes" Creeks (on désigne sous le nom de ville, le regroupement d'habitations indiennes autour d'un centre de cérémonies) entrèrent en guerre contre les "blancs". Elles furent écrasées en 1814 par le Général Andrew Jackson, futur président des Etats-Unis (1828-1837)



Les premières incursions profondes en territoire indien sont dans la seconde moitié du 18e siècle, le fait de "coureurs des bois" dont un des modèles est le célèbre Daniel Boone. On le voit ici avec un groupe de pionniers, armés comme lui du fameux "Long rifle du Kentucky". Ils préparaient la première "conquête de l'Ouest".

"Vers des terres plus propices à leur bonheur..."

C'est dans un message spécial au Congrès, le 18 janvier 1803, que le Président Thomas Jefferson suggéra pour la première fois de déplacer les tribus indiennes à l'Ouest du Mississipi en ex-Louisiane française que les Etats-Unis étaient en train d'acquérir. Un an plus tard, un acte du Congrès accorda 15 000 dollars par an



Pectoral gravé sur un coquillage géant, œuvre des ''constructeurs de tumulus'' Indiens primitifs dont descendent sans doute les Indiens des Cinq Tribus du Sud-Est.

Les Indiens du Sud-Est avant l'arrivée des colons

Les Creeks, les Choctaws, les Chickasaws et les Cherokees sont peut-être les descendants des constructeurs de tumulus. Ceux-ci étaient des tertres pyramidaux construits, dès le IIIème siècle avant J-C., pour servir de base à un temple. L'un des plus grands tertres, découvert au début du XIXème siècle, avant 30 mètres de haut et une superficie de plus de 6 hectares. L'énormité du travail, accompli sans véhicule ni bête de somme, prouve que la population était nombreuse. 383 villages se groupaient sur la bande de terre au confluent du Mississipi et de la Red River. Des milliers d'autres villages étaient repartis en amont et en aval du Mississipi et des ses affluents.

Une des civilisations les plus représentatives de cette région était celle des Cherokees. Leur nombre se serait élevé à 20 000 personnes au début du XVIIIe. Ils vivaient dans des ''villes'' de 200 maisons en bois et torchis, de plusieurs étages, aux toits de chaume, qui se regroupaient autour d'une place centrale. Là se trouvaient les Temples et les Maisons du Conseil. Les habitations étaient rectangulaires et les Maisons du Conseil hexagonales. Les clans étaient matrilinéaires, les hommes passant leur jeunesse dans le clan de leur mère et à leur mariage, rejoignant le plus souvent celui de leur épouse. La terre était propriété collective du clan et celui-ci en contrôlait l'exploitation. Nourritures et biens, meubles restaient individuels.

Le Conseil était constitué d'un Chef de tribu dont le rôle était à la fois politique et spirituel, et de sept conseillers. Les tâches militaires étaient dévolues au ''Guerrier Suprême'' assisté de dix personnes. Dans le ''Conseil du Guerrier'', l'Agiagasta (l'Honorée Dame) tenait un rôle important pour tout ce qui concernait les grandes décisions de guerre et de paix. Cette place de la femme dans la Nation Cherokee explique la présence d'une ''Sainte-Femme'' lors de la signature du premier traité conclu avec le gouvernement des Etats-Unis à Hopewell en 1785.

L'alimentation des Cherokees reposait principalement sur la culture intensive : maïs vert, haricot, citrouille, melon, tournesol, tabac ainsi que sur la chasse : cerfs, canards, cygnes, oies, et la pêche. A l'origine, les vêtements se composaient de cuir et de pièces tissées et brodées, fabriquées à l'aide de fibres de mûrier. En été, ils portaient seulement des pagnes. Leur art était diversifié : poteries, céramiques, tissages somptueux, sculptures sur bois et masques de danseurs dont les motifs abstraits ou naturalistes sont d'une grande complexité et rappellent parfois ceux des civilisations Aztèques et Mayas. Avant l'épisode de la ''Piste des Larmes'', on dénombrait dans les territoires Cherokees 22 000 têtes de bétail, 7 600 chevaux, 46 000 porcins, 726 métiers à tisser, 2 943 charrues, 10 scieries, 31 moulins, 18 bacs fluviaux et de nombreuses routes.

Avant l'arrivée des Blancs, la guerre était pratiquée entre les différentes tribus du Sud-Est. Elle était considérée comme un sport pour prouver sa valeur personnelle. Les armes préférées étaient celles du combat corps à corps, la lance et la massue. Ils possédaient cependant aussi de très grands arcs. Leur technique d'attaque militaire favorite était le raid. Les prisonniers de guerre étaient torturés par les guerriers et les femmes, selon un rituel magique auquel ils se prêtaient activement pour prouver qu'ils étaient supérieurs à leurs tortionnaires.

pour négocier ce déplacement. Le Gouvernement américain pouvait compter pour réussir sur les positions divergentes des Indiens, et plus particulièrement des chefs Cherokees. Certains (les agriculteurs qui méprisaient les Cherokees-chasseurs jugés par eux peu évolués) acceptaient d'abandonner leurs terres pourvu qu'on leur en trouve de comparables et qu'ils obtiennent la nationalité américaine. D'autres chefs, minoritaires, refusèrent la déportation.

Il n'y eut cependant pas de résultat immédiat, et la question fut laissée en suspens jusqu'en 1828, date de l'élection du Président Andrew Jackson. Si Jefferson avait montré parfois quelques scrupules quant au traitement infligé aux Indiens, Jackson y était totalement insensible. Pour lui, la négociation des traités avec les Indiens n'était qu'une absurdité. Dès 1828, le Gouvernement Fédéral et l'Etat de Georgie firent pression sur les Nations Indiennes qui se virent menacées de perdre leurs terres et de devoir se ''déplacer vers d'autres régions plus propices à leur bonheur''. Enfin, Jackson usa de son influence pour que le Congrès vote le ''Removal Act'' de 1830, conférant au Président des Etats-Unis le droit de chasser tous les Indiens établis à l'Est du Missisipi ! La ''nation Cherokee'', fit appel devant la Cour Suprême des Etats-Unis. En 1831, un juge, John Marshall, lui donna partiellement raison en dénonçant la manière dont l'Etat de Georgie avait traité les Cherokees dans le passé : ''... les actions de la Georgie... sont directement contraires aux traités renouvelés chaque année, qui démarquent la frontière séparant le territoire Cherokee de la Georgie ; qui leur (aux Cherokees) garantissent la totalité de leurs terres à l'intérieur de ces frontières ; qui engagent solennellement la bonne foi des Etats-Unis à empêcher les citoyens de violer ces frontières ; et qui reconnaissent le pouvoir originel de la Nation Cherokee à se gouverner elle-même''.

Mais Jackson ignora complètement la déclaration du juge et la Cour Suprême finit par décréter : ''La relation entre les Indiens et les Etats-Unis comporte des caractéristiques qui n'existent nulle part ailleurs. Bien que les Indiens aient un droit incontestable et incontesté aux terres qu'ils occupent..., on peut cependant douter que les tribus qui résident à l'intérieur des frontières reconnues des Etats-Unis puissent à bon droit être nommées Nations Etrangères. On peut correctement les nommer Nations domestiques dépendantes... Leur relation avec les Etats-Unis s'apparente à celle d'une pupille avec son tuteur''. La doctrine des ''Nations domestiques dépendantes'' de 1832 créa un précédent juridique qui priva par la suite l'ensemble des Nations Indiennes de leur principal argument légal : la souveraineté et l'indépendance totales vis-à-vis des Etats-Unis.

A la pointe des baïonnettes

Mais le destin des Indiens était irrémédiablement fixé depuis le Removal Act de 1830. Les Etats du Sud-Est se trouvaient en plein essor économique et Jackson

C'est l'arrivée de vagues d'immigrants, pour la plupart devenant des "pionniers" de la marche vers l'Ouest à la recherche de terres qui décida le président Jefferson à faire "déplacer" les tribus indiennes.

était pressé d'en finir avec le problème indien.

En 1831, la paisible Nation Choctaw fut la première à être chassée à l'Ouest. Du nord du Mississipi, où ils résidaient, jusqu'en Oklahoma (à peu près 1 000 km) le "voyage" des Choctaws s'étala sur une année, à travers les marais et les inondations de l'Arkansas. Le tiers de la tribu (de 18 000 personnes) périt, décimé par le froid, la malnutrition et le choléra.

Au cours de la marche, un "citoyen blanc" qui regardait le cortège en Louisiane, raconta : "... Il y avait deux courants larges et profonds qu'il fallait traverser en bateau ou en radeau, et un autre, presque infranchissable en aucune manière. Cela les Choctaws devaient le réussir ou périr car aucune provision ne les attendait sur la route avant. Cela devait être accompli à la pire époque au point de vue du climat ; un épais grésil avait éclaté et inclinait tous les petits arbres et beaucoup de gros. Cela devait être accompli, sous la pression de la faim, par des femmes âgées et de jeunes enfants sans autres protections pour leurs pieds, leurs jambes et leur corps que de simples sous-vêtements de coton... En passant... j'en laissai quelques-uns entrer dans un petit champ de citrouilles. Ils ne seraient pas entrer sans permission, bien que mourant de faim. Ces citrouilles, ils les mangèrent crues avec la plus grande avidité".

Plus tard dans l'hiver, après une série de tempêtes et d'inondations, alors que les maladies ravageaient la colonne, un conducteur de chariot nota avec satisfaction : "La maladie a tout emporté... Ils commencent à mourir un à un. Dans un marais de l'Arkansas, quelques-uns ont passé sept jours à se débattre, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, contre des cyprès morts. Cela ne favorise pas la résistance au choléra. Lorsqu'ils en sortirent et surgirent, avec de nouveaux cas de choléra, de grippe et de pneumonie dans une installation de blancs, il n'y eut pas un docteur qui voulut les soigner". Le Major Armstrong, chargé de diriger l'opération, qui pressait les Indiens d'avancer avec de brefs ordres militaires, relata : "La mort est à chaque instant parmi nous. Heureusement, c'est un peuple qui marchera jusqu'au dernier, sinon je ne sais pas comment nous arriverions".

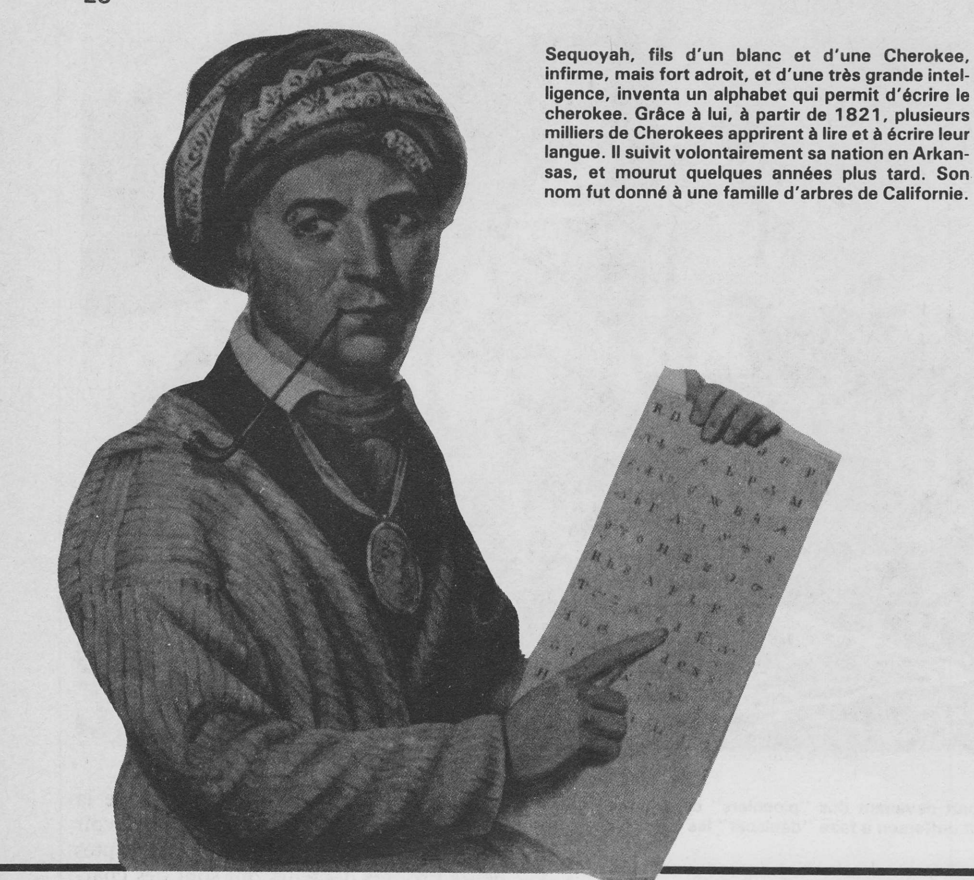
"La cause de tant de morts, déclara un autre témoin, provient probablement du changement de climat, de la crue de la rivière Arkansas, et du fait de n'avoir aucun chirurgien parmi eux, exceptés leurs propres docteurs qui sont des charlatans". Bien entendu le choléra n'était pas dû à la crue de l'Arkansas mais à la pollution de l'eau.

Il y avait aussi la faim et l'empoisonnement. Les Choctaws restaient parfois 4 à 6 jours sans rien manger, jusqu'au moment où ils commençaient à mâcher des glands et la viande de porc avariée qui leur était distribuée. Aux Indiens qui se plaignaient, les gardiens leur répondaient de ne pas se conduire comme des "créatures sans jugement".

Puis ce fut le tour des Creeks. Partis d'Alabama et de Georgie, leur voyage fut plus long. A bord des bateaux traversant les marais de l'Arkansas, le choléra vint



Répartition des tribus indiennes du Sud-Est.



Sequoyah, fils d'un blanc et d'une Cherokee, infirme, mais fort adroit, et d'une très grande intelligence, inventa un alphabet qui permit d'écrire le cherokee. Grâce à lui, à partir de 1821, plusieurs milliers de Cherokees apprirent à lire et à écrire leur langue. Il suivit volontairement sa nation en Arkansas, et mourut quelques années plus tard. Son nom fut donné à une famille d'arbres de Californie.

DES "REPUBLIQUES INDIENNES"

Au début du XIXème siècle, les Cinq Nations pensèrent que les "Européens" ne les attaqueraient pas si elles donnaient des preuves suffisantes de "civilisation". Elles adoptèrent un certain nombre de manières occidentales afin que les "blancs" puissent les comprendre. Les Cherokees, pour leur part, après s'être opposés à l'implantation des missions sur leur territoire, les acceptèrent non pour la religion qu'elles préconisaient, mais parce qu'elles s'engageaient à construire des écoles pour les filles et les garçons.

Un des exemples les plus frappants de la faculté d'adaptation de ces peuples, dans le respect de leur propre culture, fut l'alphabet Cherokee inventé par Sequoyah. L'écriture Cherokee combine des signes empruntés à l'alphabet romain et des signes inventés par lui. Alors que dans les écoles des missionnaires, les progrès étaient lents, voire nuls, grâce à son alphabet tous apprirent à lire et à écrire, s'enseignant les uns, les autres. Les Cherokees publièrent un journal, le "Cherokee Phoenix" (1829-1834) et rédigèrent le 26 juillet 1827 une constitution. Les Creeks adoptèrent l'alphabet de Sequoyah. Les Cinq Tribus se considéraient comme Nations et agissaient en tant que "Républiques Indépendantes".

parmi les Creeks en même temps que la dysenterie, et la mort fut une passagère quotidienne. La plupart des chefs Creeks interdisaient de prendre de l'eau, craignant la maladie, mais leur plus grande crainte était d'être jetés par-dessus bord une fois morts". Lors du voyage à terre, un lieutenant d'une compagnie remarqua : "La disposition des Indiens, tant vieux que jeunes, est de rester en arrière... Ils ennuient leurs conducteurs en se traînant avec apathie, avec une profonde indifférence de l'avenir... Je les menaçais de les faire marcher les fers aux pieds et cela eut un effet salutaire...".

Lorsque le cortège arriva à destination, après avoir traversé un terrible hiver de tempêtes de neige, les Creeks s'adressèrent à leurs surveillants : "Vous avez été avec nous pendant plusieurs lunes... Vous avez entendu les pleurs de nos femmes et de nos enfants... Notre route a été longue... et sur elle nous avons laissé les os de nos hommes, de nos femmes et de nos enfants. Lorsque nous avons quitté nos maisons, le Général Jesup nous a dit que nous pourrions aller dans notre pays comme nous le voulions. Nous voulions cueillir nos récoltes avant de partir. Nous voulions aller en paix et en amitié, avons-nous pu ? Non ! Nous avons été entraînés comme des loups... Nous avons perdu nos récoltes... et les pieds de notre peuple saignent... Dites au Général Jackson que si l'homme blanc nous laisse, nous vivrons en paix et en amitié. Nous sommes des hommes, nous avons des femmes et des enfants, pourquoi devrions-nous arriver comme des chevaux sauvages ?".

Après avoir été piégés, rassemblés et systématiquement dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, les Chickasaws prirent le même chemin que les Choctaws et leurs longues colonnes peinèrent à leur tour à travers l'Arkansas. Le voyage jusqu'en Oklahoma était "paisible" note un rapport envoyé à Washington, ignorant les morts et les malades. A son arrivée, une partie de la Nation Chickasaws se rassembla dans un vaste camp sur les berges du Clear Boggy. Peu après la dysenterie et la fièvre, une épidémie de variole éclata. Des éruptions suppurantes tuèrent plus de 500 personnes. Les survivants souffrirent de malnutrition. L'armée était lente à distri-er les rations et les pourvoyeurs locaux prirent l'habitude de retenir les vivres en attendant que les prix montent : "Il y avait eu du blé à moins de 40 miles de cet endroit, et il fallut 4 ou 5 jours avant que l'armée ne lève le petit doigt pour soulager les souffrances... Les rations distribuées consistaient en du porc avarié, de la farine abîmée, du blé gâté et du sel. C'était si mauvais, que lors de la distribution, beaucoup n'en voulaient pas. Parfois le blé était si gâté que les chevaux le refusaient. Il avait été apparemment cueilli vert et avait eu le mildiou. Une partie de ce blé était mangé par les charançons. La farine était aigre, mais occasionnellement on pouvait en utiliser une caisse. Le porc était si mauvais que le Dr Walker me dit qu'il allait tuer tous les immigrants s'ils continuaient à s'en servir. A tous ceux qui en mangeaient, il donnait la diarrhée et beaucoup de ces pauvres gens en moururent".

Des témoignages sur les fraudes des pourvoyeurs furent entendus au Sénat. Le ministère de la Guerre envoya alors à l'ouest un "enquêteur". Lorsqu'il atteint l'Oklahoma, celui-ci poussa si bien ses investigations que le ministère de la Guerre regretta de l'avoir expédié sur les territoires indiens...

Toujours en Georgie, les Cherokees (au nombre d'environ 15 000) confiants dans leurs accords passés avec les Etats-Unis, mettaient en avant leur bon droit et refusaient de partir. Mais d'année en année, la convoitise des "blancs" pour les terres Cherokees s'accrut avec l'arrivée de nouveaux immigrants européens. En 1828, on découvrit de l'or. Alors l'Etat de Georgie imposa partout la loi martiale et les domaines Cherokees furent inscrits au cadastre pour être tirés au sort et donnés aux colons. Les Cherokees qui résistèrent furent jugés et exécutés par la justice

LA DEPORTATION DES CHOCTAWS

"A la fin de l'année 1831, je me trouvais sur la rive gauche du Mississipi à un lieu nommé par les Européens : Memphis. Pendant que j'étais à cet endroit, il vint une troupe nombreuse de Choctaws... Ces sauvages quittaient leur pays et cherchaient à passer sur la rive droite du Mississipi où ils se flattaient de trouver un abri que le gouvernement américain leur promettait. On était alors au cœur de l'hiver et le froid sévissait cette année-là avec une violence inaccoutumée ; la neige avait durci la terre, et le fleuve charriait d'énormes glaçons. Les Indiens menaient avec eux leurs familles ; ils traînaient à leur suite des blessés, des malades, des enfants qui venaient de naître et des enfants qui allaient mourir. Ils n'avaient ni tentes, ni chariots, mais seulement quelques provisions et des armes. Je les vis s'embarquer pour traverser le grand fleuve et ce spectacle solennel ne sortira jamais de ma mémoire. On n'entendait parmi cette foule assemblée ni sanglots, ni plaintes, ils se taisaient. Leurs malheurs étaient anciens et ils les sentaient irrémédiables".
Tocqueville — "De la démocratie en Amérique".

georgienne. Les Cherokees en 1831 se plaignirent au gouvernement des Etats-Unis, lequel répondit par des propositions d'achats de terres...

En décembre 1835, plus d'une vingtaine de chefs Cherokees (sur 43) cédèrent et conclurent avec le Gouvernement Fédéral un nouveau traité, le traité de New Echota, au terme duquel ils abandonnaient, au nom de leur Nation, leurs territoires. Le gouvernement de Georgie avait promis à ces Indiens riches propriétaires terriens et esclavagistes qu'ils seraient dédommagés et continueraient à vivre comme par le passé.

Une grande partie de la Nation Cherokee refusa de reconnaître ce traité qu'elle considérait comme une trahison. Ces Indiens s'accrochèrent alors désespérément à leurs terres, à leurs fermes bien entretenues, à leurs écoles et bibliothèques qu'ils avaient créées et développées au contact de la civilisation des blancs". En mai 1838 le Général Winfield Scott et 7 000 hommes furent envoyés contre les Cherokees. L'armée entreprit une chasse systématique aux Indiens "rebelles". Des détachements de soldats s'attaquèrent à des fermes indiennes isolées et en chassèrent les familles à la pointe des baïonnettes. Treize enclos fortifiés en rondins avaient été construits, dans lesquels les Indiens furent parqués et enfermés en attendant le départ. Les soldats du Général Scott passèrent le pays au peigne fin, arrachant les familles à leur foyer, sans leur laisser le temps de se préparer au dur voyage qui les attendait. Derrière les soldats venaient des pillards blancs qui s'emparèrent de tous les biens des Indiens. L'Etat de Georgie organisa même une loterie dont le prix était les terres des Indiens !



Uniformes de la Cavalerie américaine vers 1840. (le tableau ici représente la mort du capitaine Walker à la Huamantla, pendant la guerre du Mexique. Héros national, Walker, entre deux guerres contre les Mexicains, avait allègrement "cassé de l'Indien" : Creebes, Séminoles, Comanches... depuis l'âge de 19 ans).

"L'exercice leur fera du bien"

Comme l'écrivit le Révérend Evan Jones, "c'était une véritable œuvre de guerre en temps de paix". Les "Anciens" de la Nation Cherokee ne protestaient plus contre le départ. Ils demandèrent simplement le "privilège" de se charger eux-mêmes de l'opération. Un marchandage eut lieu entre le Conseil des "Anciens" et le Général Scott en vue de la déportation des Indiens. Le Conseil soumit au Général plusieurs propositions sur l'estimation des dépenses, des horaires, des intervalles de temps nécessaires entre les différentes vagues de migration... Les "Anciens" alléguaient qu' "une fois que seront placés dans un chariot la literie, les batteries de cuisine et autres articles indispensables à une vingtaine de personnes, avec provisions pour deux jours au moins, le poids sera tel qu'il ne permettra la présence à bord que de quelques personnes. La distance considérable qui doit être parcourure (un tiers du continent nord-américain, ou plus de 1 500 kilomètres), les risques de maladies en cours de route, et le désir d'accomplir le déplacement aussi rapidement que possible, nous amènent à penser que notre estimation n'est pas extravagante...'". Mais la réponse du Général Scott fut que le prix des rations de vivres, estimé à 16 cents par personne et par jour, était trop élevé. Il déclara "... être certain de trouver dans chaque groupe d'un millier de personnes, au moins cinq cents hommes, femmes, garçons et filles de santé robuste, capables de couvrir à la marche vingt à trente kilomètres par jour et à qui l'exerce ferait du bien...". On alla jusqu'à contester mesquinement la quantité de savon nécessaire ! Finalement, le rapport du commissaire aux Affaires Indiennes conclut : "Le coût de la déportation, d'après les estimations des Indiens, est sévère, mais puisqu'ils le payent de leurs propres fonds et puisqu'ils insistent, on ne pense pas qu'il puisse être rejeté".

Les deux plus importantes migrations des Cherokees intervinrent en 1838. La première partit en juin. Une chaleur torride s'abattit, faisant de nombreuses victimes. La seconde partit en octobre et novembre, ce fut "la Piste des Larmes". Mal vêtus, mal nourris, sans soins médicaux, et encadrés par des soldats, les déportés effectuèrent les 1 500 kilomètres en passant par le Nord, à travers le Tennessee, l'Illinois et le Missouri.

"... Les soldats du gouvernement à cheval ouvraient le chemin, ils encadraient les Cherokees derrière et sur les côtés. Les derniers marchaient en regardant droit devant eux, ne baissaient pas les yeux, ne regardaient pas les soldats... Puis au fur et à mesure que le Cherokee s'éloignait de ses montagnes, il a commencé à mourir. Son âme ne mourait pas, elle ne faiblissait pas non plus. C'étaient les très jeunes, les très vieux et les malades qui mouraient. Au début, les soldats donnaient aux Cherokees le temps d'enterrer leurs morts : puis il en est mort de plus en plus — des centaines, des milliers. Plus du tiers des Cherokees devaient mourir sur la Piste. Les soldats leur ont dit qu'ils ne pourraient plus enterrer leurs morts que tous les trois jours ; les soldats étaient pressés d'en finir avec les Cherokees. Les soldats ont dit que les morts seraient chargés dans les chariots, Mais le Cherokee ne l'a pas voulu. Il a porté ses morts — en marchant...

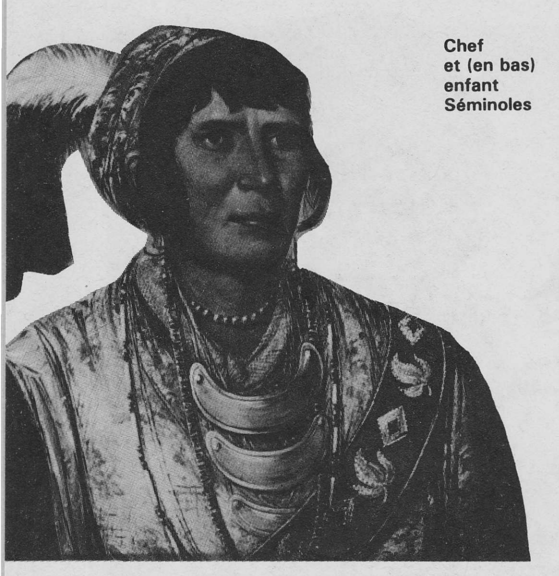
Alors ils l'ont appelée la Piste des Larmes. Non que le Cherokee pleurait ; il ne pleurait pas. Ils l'ont appelée la Piste des Larmes parce que c'est romantique et que ça évoque la tristesse de ceux qui faisaient la haie le long de la Piste. Une marche vers la mort, ça n'a pourtant rien de romantique...

On ne peut pas écrire de poésie sur le cadavre à demi-rigide du bébé cahoté dans les bras de sa mère, les yeux à jamais ouverts sur le ciel ondoyant.

On ne peut pas chanter de chansons sur le père qui couche sur le sol, sa femme morte, s'allonge près d'elle pour dormir et se lève au matin pour reprendre son fardeau — et dire à son fils aîné de porter le corps du benjamin de la famille. Et ne pas regarder... ni parler... ni se souvenir des montagnes.

Ça ne ferait pas une belle belle chanson. Ils (les blancs) l'appellent donc la Piste des Larmes (L'indien Forest Carter, Cherokee).

Le temps de marche avait été estimé à 80 jours, mais il dépassa les 120. Le manque de nourriture, l'état de faiblesse générale, la boue, les pluies ralentirent la marche. Les malades s'entassaient dans des chariots avec les quelques biens qui avaient pu être emportés à la hâte. Certains étaient à cheval, mais la plupart allaient à pied. Un témoin publia ses impressions dans le journal le New-York Observer : "Ce mardi, nous rencontrâmes un détachement des malheureux Indiens Cherokees... environ 1 100 d'entre eux. Nous les avons trouvés dans une forêt, campant pour la nuit près de la route sous une pluie battante accompagnée d'un vent violent. N'ayant que des bâches pour les protéger des intempéries, et le sol humide et froid pour s'allonger après les fatigues de la journée, ils passèrent ainsi la nuit... Les habitants de la région nous dirent que les Indiens qui passaient, enterraient 14 ou 15 des leurs chaque fois qu'ils s'arrêtaient, et chaque jour ils couvraient environ 15 kilomètres".



Chef et (en bas) enfant Séminoles

Les Cherokees traversèrent l'Illinois puis le Missouri en plein hiver : "... La neige tourbillonnait, les vents coupaient et il gelait à pierre fendre. Les chaussures des Indiens s'usèrent et leurs conducteurs les poussèrent pieds nus, les hommes vêtus de chemises en coton fin et de pantalons légers. Les pieds en sang, pendant que rugissaient les ouragans venus du Nord, certains Indiens devinrent fous".

Sur "les dix-huit mille amis tranquillement transportés sur la berge du Mississipi" — comme l'indiqua le Commissaire aux Affaires indiennes dans son rapport — 4 000 périrent durant les deux migrations de 1838.

Certains Cherokees réussirent cependant à rester sur les terres de leurs ancêtres, dans les montagnes de Caroline du Nord ; et des Choctaws dans le Mississipi.

Trois ans plus tôt, les Séminoles de Floride, refusant la déportation et menés par leur chef Osceola, étaient entrés en guerre contre les Etats-Unis. Après une longue résistance et la capture de celui-ci — alors qu'il venait parlementer avec un membre du gouvernement — l'armée séminole fut écrasée. Mais la plus grande partie (3 000) prit alors le long chemin de l'Oklahoma. 500 survivants continuèrent les combats jusqu'en 1842 dans les marais du sud de la Floride. Les combats reprirent ; sept généraux parmi les meilleurs de l'armée régulière échouèrent les uns après les autres ! Un des buts de cette guerre contre les Séminoles, était de reprendre les esclaves noirs en fuite, qui avaient trouvé refuge chez les "guerilleros". Parce que cette guerre, longue et coûteuse en matériel et en vies humaines (plusieurs milliers de soldats disparus), devint impopulaire dans le Nord, l'armée américaine fut forcée d'y renoncer en 1842.



Le mirage de la terre d'asile

L'Oklahoma, le "Territoire Indien", qui avait été garanti aux "Cinq Tribus" en échange de leur départ, était une terre aride et hostile contrastant avec les vertes vallées fertiles du Sud-Est. De surcroît, les Indiens des Plaines, Kiowas et Comanches, déjà installés dans cette région, ne voyaient pas d'un bon œil les nouveaux arrivants, au moment même où les bisons commençaient à disparaître. Les premières installations Choctaws, sur leur nouveau territoire le long des rives de l'Arkansas River, furent emportées par une crue du fleuve. Quels ne furent pas alors, le désespoir et le découragement de ces peuples du Sud-Est, qui venaient d'endurer les souffrances du "Chemin des Larmes" !

Mais après une année de désarroi, les Indiens se mirent au travail. Ils défrichèrent le sol, cultivèrent leurs céréales et recréèrent leur propre gouvernement. Les Cherokees ouvrirent 22 écoles, 2 lycées pour filles et garçons, établirent 8 tribunaux, 2 cours d'appel et une Cour Suprême. Il y eut même une association anti-alcoolique comprenant 3 000 membres.

Cependant, ceux qui n'avaient pas accepté le traité de 1835, ressentaient naturellement une haine farouche envers les chefs qui avaient signé le contrat d'abandon des terres de Georgie. Plusieurs des signataires furent assassinés. Leur mort relança la "dette de sang" (ancien droit qu'avaient les parents d'une victime d'exécuter le meurtrier) et cela déclencha une guerre civile (1839-1846). Le gouvernement des Etats-Unis intervint en 1846 et un nouveau traité fut conclu. Des concessions furent faites à la faction qui s'opposait au traité de 1835 et une amnistie générale fut promulguée. Pendant la guerre de Sécession, en 1862, les Etats voisins de l'Oklahoma se rangèrent du côté des Sudistes. Les troupes Nordistes se retirèrent du pays et les Cherokees se retrouvèrent sans "protecteurs". Cinq à six mille Cherokees se joignirent aux armées Sudistes. Une déserta dès la première apparition des Nordistes par loyauté envers le Gouvernement Fédéral du Nord.

Pendant la guerre, les Cherokees subirent des raids destructeurs de toutes les parties en présence, y compris de leurs propres compatriotes (1). En 1865, les terres Cherokees étaient totalement dévastées. Le Gouvernement Fédéral traita les Cherokees (certains avaient eu des esclaves ; on en dénombrait 4 000 en 1863) comme une seule entité rebelle. Bien que moins du tiers de la population ait sympathisé avec le Sud, les Cherokees furent contraints, à titre de dédommagement, de céder une large bande de terrain dans le sud-ouest du Kansas. Ainsi la guerre de Sécession coûta-t-elle une fortune irremplaçable aux Cherokees, toujours la même : la terre !

Faisant preuve d'un grand pouvoir de régénération dans un pays que la guerre avait dévasté, les Cherokees se mirent aussitôt à reconstruire leurs maisons et reprirent leur mode de vie particulier. En une seule année ils rétablirent quinze écoles, remirent en marche leur artisanat et leurs petites industries. Mais leur destin semblait marqué d'une incertitude perpétuelle. L'ultime assaut contre les "Cinq Tribus", et contre les Cherokees en particulier, fut lancé en 1870. Trois lignes de chemins de fer s'ouvrirent avec l'accord du gouvernement en plein pays Cherokee, et avec elles allait recommencer l'invasion des colons. En 1876, le Gouvernement s'aperçut que les Indiens s'étaient vu allouer "une portion du pays de taille disproportionnée par rapport à leurs besoins..." et se demanda si ces terres devaient rester incultes ou si la taille de la réserve indienne devait être réduite. Le 22 avril 1889, la réponse fut brutale, tout le "territoire indien" était désormais ouvert à la colonisation. Ils s'ensuivit une véritable "ruée vers la terre". Le premier arrivé sur un lopin de terre arable y plantait les piquets qui indiquaient la prise de possession du territoire.

"Détruire le système du "Gouvernement des Cinq Tribus" et les placer sous une administration territoriale (américaine) serait selon moi d'une cruauté absolue. Leur gouvernement les protège. Il protège si bien ses citoyens qu'il n'existe pas un seul pauvre parmi les cinq tribus civilisées" (Le juge Parker en 1897). Pourtant, en 1898, par le "Curtis Act", toutes les cours indiennes de justice sont abolies.

Dépossédés et réduits à vivre sur de minuscules parcelles, les Indiens se trouvèrent, en 1907, soumis à l'impôt foncier et aux lois de l'Etat d'Oklahoma. Le Premier Contrat d'exploitation du pétrole dans l'Oklahoma avait été signé par le ministre de l'Intérieur, en 1902...

Stéphane BOZELLEC
et Danièle FAURE □

(1) Les Chocktaws, les Chickasaws, les Séminoles... avaient fourni des régiments aux troupes sudistes. Les Cherokees en fournirent deux.

Pour en savoir plus

- Olivier LA FARGE : *Les Indiens d'Amérique.* Ed. Les 2 coqs d'or, 1961. Un livre pour les enfants, et pour les adultes superbement illustré.
- Elise MARIENSTRAS : *La résistance indienne aux Etats-Unis.* Gallimard, Archives, 1980. Un choix judicieux de textes originaux reliés par un commentaire historique.
- Nelcya DELANOË : *L'entaille rouge.* Ed. Maspéro — La Découverte — 1982. Historique de la conquête des terres indiennes, avec des études précises des Algonkins, Delawares, Cherokees et Iroquois.

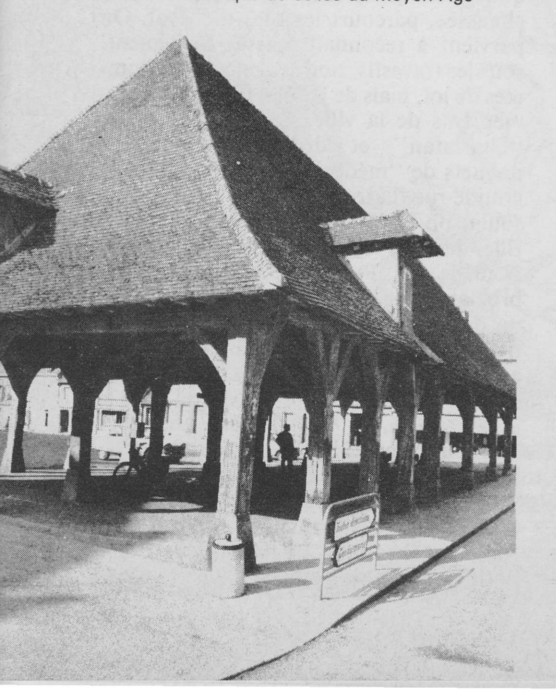
QUERELLES, CHARIVARIS ET AMOURS CONTRARIEES

en Normandie au 18e siècle

"Le feu au presbytère ?"

Au 18e siècle, les violences sont souvent dirigées contre les agents de l'autorité (sergents et huissiers, collecteurs de taille, etc.) ou contre ceux qui exercent d'importantes responsabilités au sein de la communauté villageoise : le curé de la paroisse, le notaire, le meunier... En cas de tension, la crise sociale éclate. Ainsi pendant l'épidémie de petite vérole qui frappe Lyons (Eure) en 1732, toute la ville est infectée et nombre d'enfants périssent. C'est au curé qu'il revient, suivant les règlements de décider du lieu d'inhumation dans le cimetière et il fait mettre à part les corps des victimes de la maladie. Mais la famille de Bertin Anquetin, boucher de Lyons, dont l'un des enfants vient de mourir, n'accepte pas la fosse désignée dans le cimetière, derrière l'église. La grand-mère la comble, attend le curé à la sortie de la grand messe, le poursuit et l'insulte, tandis que l'on creuse d'autorité une nouvelle tombe près de la croix ! Anquetin s'estime maître de choisir la sépulture et est prêt, pour défendre ce droit, à frapper le prêtre à coups de "louchet"...

Les halles de Lyons-la-Forêt
Le marquis de Penthièvre les fit reconstruire en 1750 à l'identique de celles du Moyen-Age

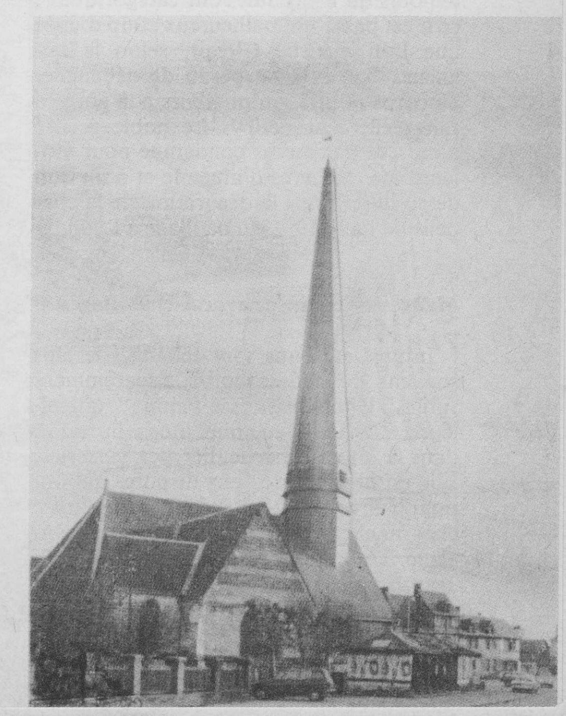


Que le curé veuille faire respecter son "saint-ministère" et assurer dans l'église une "certaine discipline", et c'est la "guerre", surtout lorsqu'on s'attaque à de grands personnages. A La Feuillie, en 1696, le jour de la fête du Saint-Sacrement, l'attitude "désinvolte" du marquis de Moy, de sa fille aînée et d'une amie, venus assister à la procession et au salut, a le don d'irriter au plus haut point le curé de la paroisse : ils parlent tout haut sans la moindre gêne, rient et s'agitent pendant l'office ! Attendant leur carrosse après la cérémonie, ils s'abritent de la pluie dans l'église et poursuivent leur bruyant bavardage. Les remarques du curé sont-elles faites sur un ton excessif et adresse-t-il à l'une de ses "nobles" personnes, avec une fureur qui lui serait coutumière, des injures telles que "gueuse, scandaleuse, vipère, putain et charogne" ? Veut-il les chasser brutalement ? C'est ce que pense le marquis de Moy qui s'élance contre lui et son vicaire, la canne haute : insulter des personnes de la "qualité" de ces dames mérite bien cent coups d'étrivières ! Deux paysans de la paroisse se joignent à cette sorte de chasse au prêtre. Ce dernier, réfugié dans son presbytère, doit supporter mille insultes et les habituelles et "grossières" allusions au rôle exact tenu auprès de lui par sa servante.

Un soir d'avril 1709 : un inconnu vêtu de toile blanche frappe à la porte de la cour du presbytère de Beauficel. Au valet du curé venu ouvrir, il remet un billet anonyme et s'en va par la grand'rue : "Que le curé, dans une heure, aille placer à la porte, du côté du pressoir, 10 écus". Telle est l'injonction signée "cinq bons garçons". La demande est assortie des menaces d'usage ; en cas de désobéissance, "nous ne vous manquerons pas", "nous allons mettre le feu aux quatre coins du presbytère", "nous vous casserons la tête d'un coup de fusil". "Nous sommes à la révolte ici" assure le billet. Et l'on ajoute la demande d'un pain à la réclamation d'argent. 1709, c'est l'année du "grand hiver" et la misère paysanne est à son comble. L'heure passée, des coups retentissent rudement à la porte donnant sur le pressoir. Le curé, affolé, qui n'a pu se résoudre à céder au chantage, crie "au voleur !" de la fenêtre de sa chambre. Son valet tire un coup de fusil, au bruit duquel accourent quelques voisins : "Hâtez-vous, on veut voler Monsieur le curé !". Fuite des agresseurs, qu'on n'indentifiera jamais avec certitude. L'exemple de ce chantage illustre la crainte qu'inspire le feu au 18e siècle et le moyen de pression sociale qu'il constitue. Sa menace est l'arme par excellence des catégories les plus pauvres de la société rurale : journaliers, mendiants et errants. La peur des "sommeurs" (car ils envoient des lettres de sommation) est vive chez les coqs de village : les billets anonymes se multiplieront à la veille de la Révolution.

Des menaces, on passe très vite aux coups et au meurtre, principalement dans des rixes ou au cours de réjouissances trop arrosées. Les divertissements populaires se déroulant pendant les dimanches et les fêtes, à l'heure de l'office, ils ont toujours été vigoureusement combattus par les autorités ecclésiastiques et seigneuriales. A la Feuillie, en juin 1696, on fête St-Eustache, patron de la paroisse. Pendant que les fidèles assistent à l'office, d'autres célèbrent le saint à leur manière, dans les cabarets, en buvant et en dansant joyeusement. Les joueurs de violon, pleins d'ardeur, s'aventurent même devant le portail de l'église, y entraînant un bruyant groupe de danseurs. Le jeune seigneur de Richebourg intervient avec

L'église de la Feuillie





Une ancienne verrerie (au Landel, commune de la Feuillie).

rudesse. Il ne provoque que des sarcasmes, surtout de la part d'un violoneux de Beauvoir qui lui répond vertement. Les coups de canne du noble ne l'arrêtent pas. "L'insolent" ne tarde pas à revenir jouer : nouvelle sortie du seigneur Charles de Moy qui cette fois, "lui donne de l'épée dans le corps". Le malheureux trouve alors asile dans la boutique d'une "opératrice" associée à un chirurgien et s'y fait panser. La fièvre l'emportera quelques jours plus tard. Une enquête est ouverte. Le lieutenant général criminel du bailliage accueille des témoins empressés à dénoncer les violences dont le seigneur de Richebourg est coutumier : il "brutalise bergers et vachers et les poursuit, le fusil à la main, jusque dans leurs maisons"... Mais peu de témoignages précis sur le meurtre en question. Bien que le procureur du roi ait demandé à ce que le seigneur soit "décrété de prise de corps", rien ne se passe pendant 5 ans ! En juillet 1701, enfin, ce dernier daigne se présenter à la justice pour être entendu. Les témoins qu'il produit sont catégoriques : ce n'est pas d'un malheureux coup d'épée que l'on meurt ! C'était, selon le seigneur, "un infirme perdu de débauche, au corps pourri, qu'un abcès à la gorge a fait réellement périr". Le noble accusé n'en sera pas moins condamné pour violence à... 10 livres d'amende et à un don de 50 livres pour la décoration de la chapelle de l'auditoire du bailliage à Lyons...

Maîtresse-femme et avocat-charlatan...

Injures et coups sont échangés le plus souvent pour des motifs apparemment futiles. Une "maîtresse-femme" querelleuse, Catherine Gobbé, nous introduit dans le monde particulier des verreries. Elle est la cause de deux disputes qui ont pour cadre la Verrerie Neuve (à Neufmarché) où elle habite et dont elle est responsable. Un après-midi de novembre 1732, Jean-Baptiste Le Vaillant du Bosc, maître de la Verrerie du Hellet à Croixdalle qui a des liens familiaux et professionnels étroits avec elle, vient la voir pour régler un partage de meubles. Elle lui claque la porte au nez ! Il tente alors de pénétrer par une autre porte de l'appartement, fait démonter les meubles qu'il estime lui appartenir par un menuisier. Il se heurte à "cette furie" hurlant qu'il fait "le rôle d'un malhonnête homme, d'un coquin, d'un lâche et d'un fripon" ! Si elle avait été un homme, ajoute-t-elle, elle lui aurait déjà passé l'épée au travers du corps. La querelle se poursuit pendant près d'une heure, sous les yeux de tous les employés de la verrerie... Et certes, lorsqu'elle parle de coups d'épée, il ne s'agit pas là tout à fait d'une image. N'a-t-elle pas déjà tiré un coup de pistolet contre son interlocuteur, qui a toute les raisons de se méfier et qui juge prudent de se retirer...



"Fille de la Vierge"
A *"Marchèche"* (fête de l'Annonciation), de nombreuses paroisses normandes désignaient une "fille de la vierge, jeune fille chargée jusqu'à *"Septembrèche"* (fête de la Nativité de la Vierge) de fleurir l'autel, d'offrir le pain bénit et de faire la quête chaque dimanche. C'était une charge très enviée.

Au printemps suivant, Catherine Gobbé accable d'injures le maître de la Verrerie Neuve et son épouse et les menace de cent coups de bâton car ils viennent d'utiliser son domestique, sans lui demander son avis. Catherine Gobbé court alors s'enfermer dans sa chambre et, le lendemain, sans que sa colère soit tombée, elle fait venir son fils de 16 ans, Claude Le Vaillant, qui travaille à la Verrerie : "Je crois avoir mis au monde un fils toujours disposé à venger l'honneur de sa mère, lui déclare-t-elle solennellement. Vous savez comment j'ai été traîtée par le sieur Prévost. J'ai préparé un verre de poison, hier au soir, que j'étais disposée d'avaler. Mais vous pouvez me venger. Je vous ai donné un fusil. Il faut, avant la fin du jour, assassiner Prévost". En vain son malheureux fils hasarde-t-il quelques objections : "Obéissez, sinon je vous tuerai moi-même et m'empoisonnerai !" Effrayé, le pauvre enfant revient en pleurs à la Verrerie mais décide de ne rien entreprendre. L'affaire faillit se terminer devant les juges ! Les querelles n'en continueront pas moins...

Les "mascarades", bien que prohibées par les ordonnances étaient assez coutumières à Lyons et principalement le jour du Mardi-Gras. C'est justement cette occasion que saisissent les avocats du bailliage de Lyons pour imaginer une plaisanterie de taille au détriment d'un de leurs collègues de fraîche date dont ils n'apprécient guère l'intrusion dans leur rang, Pierre-Louis Le Pelletier de Boisfranc qui vient de se fixer à Lyons en 1783.

Il vient d'être reçu avocat grâce à de hautes protections alors que jusqu'à cette date il se contentait de vendre des remèdes "pharmaceutiques" à la criée...

Alors que Boisfranc est allé passer les fêtes chez un ami à la campagne, le 4 mars 1783 jour du Mardi-Gras, un étrange cortège pénètre dans Lyons. Une douzaine de "masques" déguisés qui en Pierrot, qui en Arlequin, qui en agent de la Maréchaussée, parcourt les rues à cheval. On parvient à reconnaître assez facilement, sous les travestis, non seulement des hommes de loi, mais de jeunes artisans et commerçants de la ville. L'une deux fait le "charlatan" et distribue des petits paquets de "médecine". Passant dans la grande rue, la troupe est applaudie par la foule, on lui offre du vin et des poires. Elle descend enfin vers le quartier du Bout de Bas. Puis passe un tambour qui proclame que ce soir même, sous la halle, on donnera la comédie. Une telle invitation provoque, à l'heure dite, une belle affluence. Nos comédiens improvisés, entrant sur scène au son du violon et de la grosse caisse, se lancent dans une farce qui tourne en ridicule l'avocat "Francbois" : "lassé de vendre des remèdes, il veut changer d'état et prendre la robe". La scène de son admission est mimée. La foule s'écrie alors : "Il faut prendre une botte de foin et la porter à l'âne" (c'est-à-



Une mascarade au 18e siècle (L'enterrement de Mardi gras)

-dire au bailli de Lyons). Aussitôt après, ''Francbois'' est dépouillé de son chaperon et de sa robe de palais par des jeunes gens porteurs d'uniformes de la maréchaussée. Il est conduit en ''prison'' la corde au cou et les mains liées, après avoir été déclaré indigne d'entrer dans le corps des avocats. Le cortège, à la lueur des flambeaux, se dirige vers la ''salle d'audience''. C'est un choc bien rude pour l'avocat Boisfranc d'apprendre le lendemain, à son retour à Lyons, qu'il est désormais l'objet de la risée publique. Le bailli de Lyons, à la porte duquel on est venu offrir des paquets de sons, n'est pas moins affecté de cette affaire !. Il veut faire ouvrir une information. Mais le procureur du roi qui n'a pas la même sympathie pour Boisfranc est bien embarrassé. Faut-il donc user de rigueur envers les coupables d'une ''bien innocente plaisanterie'' ? On va, avec l'accord du procureur au Parlement de Rouen, faire traîner les choses en longueur, malgré les efforts du plaignant. Il semble bien que l'affaire n'ait pas eu de suite.

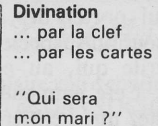
Séductions au village

L'édit d'Henri II de 1556 prévoyait les peines les plus sévères contre celui qui séduirait une fille mineure de fortune supérieure à la sienne et userait de manœuvres propres à lui faire contracter une union non consentie par les parents, afin d'éviter les mésalliances et les mariages clandestins.

Fils d'un laboureur d'Elbeuf-en-Bray, Jean Moulin quitte à vingt ans, vers 1736, la maison paternelle et s'engage un temps comme charretier à Brémontier, près de Gournay. A la fête de la Saint-Jean 1737, il entre chez un riche laboureur, Adrien Bonnissent, qui exerce au Mesnil-Lieubray (Le Mesnil-sous-Fry) et qui est également fermier de La Croix des Mallets, à Beauvoir-en-Lyons. Il est le chef d'une grande famille, car veuf et père de deux grands enfants, il vient d'épouser une veuve qui a elle-même deux garçons et une fille, Marie-Anne Mauger, âgée de 18 ans. Les parents résident au Mesnil. On loge alors, à la Croix des Mallets, dans une maison peu spacieuse, tous les enfants, le frère d'Adrien, un porcher, un berger, un petit charretier et enfin Jean Moulin, valet de charrue. Ce dernier, faisant auprès des dames ''l'officieux et l'aimable'' ne tarde pas à jeter les yeux sur Marie-Anne, avec sincérité ou par calcul ? ''Cette fille ferait bien l'affaire d'un homme qui n'a pas de biens'', aurait-il déclaré à un autre domestique. Dans les avances pressantes qu'il lui fait, il déclare qu'il serait bien fâché qu'un autre que lui l'eût, et que son père doit lui faire donner une ferme. Des liens tendres s'établissent entre les deux jeunes gens, remarquent les voisins.

Jean Moulin ne se laisse guère démonter par l'hostilité de l'entourage immédiat





Divination
... par la clef
... par les cartes

''Qui sera mon mari ?''



de Marie-Anne. Une nuit, il s'aventure dans la cuisine où elle est couchée. Repoussé, il récidive trois semaines plus tard, après la veillée et tente "d'excessives privautés". Enfin ses discours passionnés font fléchir Marie-Anne, qui "se laisse toucher d'amour pour lui". Elle cède à ses avances. Mais de sa propre chambre Catherine Bonnissent, belle-sœur de Marie-Anne, "à la lueur de sa chan-delle", les guette et les surprend au lit. Le père averti chasse le "séducteur" et fait venir sa fille chez lui, au Mesnil. La séparation apparaît comme déchirante pour Jean Moulin. Il essaie de lui faire parvenir quelques messages. Puis après une brève entrevue nocturne au Mesnil, décide de l'enlever.

Par une froide nuit d'hiver, Marie-Anne jette quelques vêtements dans une besace apportée par Jean et grimpe en croupe de la jument noire, qui les amène à Elbeuf-en-Bray, au soleil levant. Un lièvre bien mijoté attend les fugitifs, auxquels la mère de Jean accorde un accueil chaleureux, aussi bien que le père qui était parti ce matin là — chercher du vin "au pays de France". "Il est venu chez eux une bien belle bru !" proclament les parents. Et Jean Moulin de se vanter "que l'affaire de Marie-Anne est faite et qu'elle ne veut d'autre que lui". Bien évidemment la rumeur publique confirme très vite à Bonnissent le lieu où se trouve sa fille. Quelques jours plus tard, le voici qui vient la rechercher chez les Moulin, escorté d'un huissier. Marie-Anne a beau alors pleurer et Jean Moulin, protester, il faut céder. Le séducteur cherche encore mille moyens de revoir sa bien-aimée, autour de laquelle on monte désormais la garde. Domestiques et proches des Bonnissent refusent d'aider Jean et détournent ses messages. La veille du Mardi-Gras, un groupe de jeunes d'Elbeuf, déguisés de masques de papier, clochettes de mareyeurs et fouets de meuniers à la main, organise une tournée des maisons pour se divertir. Se joignant à eux, Jean Moulin les incite à se rendre dans la ferme où l'on tient cachée Marie-Anne. Son père accueille les travestis et sans piper mot, joue aux dés avec eux, mais, à qui veut danser avec la fille de la maison, rétorque que ce n'est pas de son goût, car il y a là une personne, qui ne lui convient pas. Le désespoir va perdre Jean Moulin. Prêt à tout pour revoir sa "belle", il se glisse un soir de mars dans un grenier de la ferme du Mesnil. Il est vu du père. Le piège se referme. Toute la nuit les domestiques montent la garde autour de sa cachette, et au matin l'huissier et deux *"records"* viennent lui mettre la main au collet. Cette fois-ci, il entre en prison en mars 1738 et n'en sortira plus. Un an après, son procès est porté au bailliage criminel de Lyons. Marie-Anne, oublieuse de ses amours, placée comme couturière à Rouen, tient à merveille son rôle d'innocente séduite.

C'est à qui des témoins, dans l'entourage de Bonnissent, chargera le plus Jean et ses parents, emprisonnés eux aussi. La sentence n'intervient que le 9 juillet 1742 : c'est la potence pour l'accusé, déclaré convaincu de "subornation, enlèvement et rapt de séduction d'une mineure".

François Ferry, journalier du hameau des Landes à Bézu-la-Forêt, observe de chez lui les agissements curieux de sa voisine. De très bon matin, en ce jour de mai 1730, elle se dirige furtivement vers la marnière qui est au bout de son clos. La nuit semble avoir été assez bruyante chez les Leleu, journaliers eux aussi. La chandelle y est restée allumée fort longtemps, promenée sans cesse d'un bout à l'autre de leur chambre. Ne serait-ce donc pas Marguerite, leur fille, qui accoucherait ? Elle paraissait bien grosse depuis quelques mois. Aussi Ferry décide-t-il de jetter un coup d'œil dans la marnière. S'approchant de ce trou étroit, profond, à l'ouverture obstruée de ronces et d'herbes, il voit soudain un peu de sang...

Marguerite Leleu, dans la matinée même, a beau traverser la rue, menant sa vache "aux communs" du hameau, comme si rien ne s'était passé (mais remarque-t-on, elle est soudain moins grosse et a bien de la difficulté à marcher), le "bruit et cri public" de son accouchement ne parvient pas moins très vite au procureur du roi de Lyons. Où est l'enfant ? Le lieutenant général fait immédiatement arrêter la famille, et l'enquête commence malgré les multiples dénégations de Marguerite Leleu. Certes elle était grosse, mais seulement de sept mois. Elle a été malade pendant la nuit des suites d'un coup de pied, mais n'a pas accouché. Mensonge naïf, qui ne résistera pas longtemps à l'examen d'une sage-femme et d'un médecin. L'histoire est classique. C'est celle d'une pauvre fille qui s'engage pour "faire l'août" chez un laboureur de Monbine, près de Dangu. Vite séduite par des promesses et des dons (tasses et couverts d'argent), elle confie sa grossesse à sa mère qui cherche un arrangement. Comme cela se fait parfois, une sorte de contrat semble être signé devant le curé, aux termes duquel le futur père remettrait plus de 200 livres à la mère pour se charger de l'enfant. Mais n'a-t-il pas été aussi lui porter des "herbes", preuve d'une intention suspecte. Ce serait en fait Marguerite qui, au cours d'un voyage à Paris, a été emmenée par une servante amie chez une herbière qui lui a vendu pour 5 sols d'un remède, qu'elle n'aurait d'ailleurs pas pris. Deux jours après l'arrestation, sur la foi du témoignage des voisins, les enquêteurs entreprennent de sonder la marnière, et un homme, descendu à sept mètres, remonte l'échelle avec sa triste trouvaille : le corps d'un nouveau-né enveloppé d'un vieux linge. Condamnée à mort en novembre 1730, la malheureuse devra toutefois attendre un an sa pendaison, car, comme beaucoup, elle a fait appel au Parlement de Rouen et son procès y est à nouveau instruit. Jusqu'au bout, et même sous la torture (la question préalable), elle niera toute complicité de ses parents, de son séducteur et même du chirurgien jugé "bien suspect" pour avoir donné un remède qui aurait pu provoquer "la fausse couche".

Marguerite Leleu s'en va rejoindre la tragique cohorte de ces filles de campagne victime de leur ignorance et de la pression sociale villageoise.

L. LANETTE

"LES REGARDS QU'ELLE JETAIT SUR FRERE ANSELME PENDANT LES OFFICES"...

Noël 1749 à Lyons. Dans la masse des fidèles qui sortent vers midi de l'église des Cordeliers, on remarque une personne de "qualité" : la receveuse des tailles en élection de Lyons, Louise-Jeanne Le Planquois, veuve de Oudart de La Housse, sieur de Breteuil. Sa fille et un ami, Monsieur Le Courtois, avocat au Parlement de Rouen, l'accompagnent. Soudain une bousculade se produit. Voilà qu'un individu "étrange", vêtu de brun, les cheveux noirs coiffés en queue, s'est jeté sur la receveuse et la couvre des insultes les plus grossières, lui causant une extrême frayeur. Après une vive bousculade, on réussit à mettre la main sur l'énergumène, que tous ont bien vite reconnu : "C'est encore Alexandre Allaire qui joue l'un de ses tours...". Issu d'une famille de notables de Lyons, ce personnage est alors âgé d'environ 35 ans. Il s'est depuis longtemps distingué par son originalité. N'a-t-il pas décidé cinq ans plus tôt de se faire moine à Torgny. Sous le nom de Frère Anselme, il entre dans la Congrégation des Frères Ermites. Mais il ne se juge pas encore assez seul à son goût et ses mœurs extravagantes ne tardent pas à lasser la petite communauté. Quant à sa famille, elle est assaillie de lettres incohérentes. Voilà par exemple que Dieu, qui "lui parle souvent à voix haute", vient de "lui désigner comme future épouse Mme de Breteuil", qui est bien loin, quant à elle, de soupçonner "l'honneur" qui lui est ainsi réservé. Son frère, qu'il avait chargé d'entreprendre des démarches en ce sens, se résout plutôt à venir le rechercher, sur la demande pressante du supérieur des Frères Ermites... Alexandre Allaire se retire donc au hameau de La Barre, à Beauficel, et, s'il ne s'entend pas trop mal avec ses voisins, affecte le plus parfait mépris pour les habitants de Lyons auxquels il adresse cependant par écrit de longs messages incohérents. Puisqu'il dit qu'il paraît autour de lui des "prodiges", puisque "la lune et les étoiles s'attachent à ses pas et le suivent fidèlement en tous lieux" puisque "sa puissance mystérieuse est telle qu'il pourrait, s'il n'était si bon, leur en faire sentir le poids redoutable, car ils l'ont trompé et fait grandement souffrir, rien ne serait plus juste qu'ils lui accordent, à titre d'indemnité, une somme d'argent suffisante". Il tient alors à vivre de ses rentes tenant au grand dédain ceux qui travaillent. Sa violence se donne parfois libre cours, et les accès en vont grandissant. Il assomme ceux qui lui déplaisent et fait de "la casse". C'est ainsi qu'en octobre 1724, il cause quelques dégâts à coups de canne, dans la boutique du barbier Anquetin. Mais après le "scandale" de Noël et les effets insensés de son exaltation amoureuse, la tolérance n'est plus de mise. Sa famille est obligée d'intervenir. Robert Allaire fait conduire son frère au Couvent des Cordeliers, où l'on doit même lui mettre une chaîne de fer autour du corps, tant il est agité. Il se plaindra surtout de la nourriture qu'on lui sert, "peu convenable à un homme de sa qualité", et continuera à fustiger la trahison de la dame de ses pensées, qui lui a toujours, assure-t-il, témoigné le plus vif amour, "ne serait-ce que par les regards, qu'il y a peu encore, elle jetait sur lui pendant les offices"... Les propos d'Alexandre Allaire sont tels que le conseil de famille demande à ce qu'il soit enfermé dans un "lieu de force".

UNE OUVRIÈRE DE LA CONSERVERIE DE THON A L'ILE DE GROIX



Enfants préparant les boîtes dans une sardinerie

Oubliée dans la saumure !

J'ai commencé à huit ans ; j'essuyais des boîtes, parce que j'étais bien avec la gérante. J'avais deux sous de l'heure. A l'époque, on n'avait le droit de travailler qu'à douze ans (!). On nous prenait, vous savez, par pitié et j'étais débrouillarde pour mon âge. J'étais l'aînée des enfants, les autres étaient trop jeunes, ma sœur Mimi n'avait que cinq ans. "Mam'zelle Fine", qui était la gérante de l'usine, m'a dit : "Ecoute, Fifine, tu viendras travailler, tu mettras des boîtes sur la table, tu les mettras dans une caisse. Tu les tireras de la caisse et tu les mettras dans l'autre quand tu les auras essuyées. Puis tu les remettras aux emboîteuses sur le coin de la table, comme ça. T'auras pas beaucoup de peine, tu vois".

A douze ans, j'ai donc commencé à gratter le thon avant la mise en boîte, puis je suis devenue emboîteuse. Alors, bon "Mam'zelle Fine" m'a dit : "Tu vas venir". Seulement, voilà qu'un beau jour elle reçoit un coup de téléphone de Lorient. Un bateau vapeur venait avec un inspecteur du travail ! Voilà qu'on me met dans la "salorge", dans le fond de la cour. On y mettait le sel pour faire la saumure... Ça faisait un bout de temps que j'étais dans cette salorge... On m'avait dit de ne rien dire et d'attendre qu'on vienne me retirer. Vous savez, on ne sonnait pas pour sortir, alors je ne savais pas quelle heure il était. Mais tout d'un coup, j'entends ding, dong, ding, dong ! J'ai dit : "C'est une heure, c'est pour ça que j'ai faim et soif !" Et on ne venait pas me tirer de là ! J'avais beau attendre, beau attendre, on ne venait pas m'ouvrir la porte. J'ai pensé : "le bonhomme n'est peut-être pas parti"... Mais, à force, je me suis fatiguée et j'ai pris une grande pelle qui sert à mettre la saumure dans les barriques. Alors je commence : drram, drram ! pour qu'ils m'entendent de l'usine !... Il n'y avait personne dans la cour, il a fallu que je tape un bon moment avant qu'on vienne me retirer de là-dedans. "Mon dieu, qu'elle me dit "Mam'zelle Fine", on t'avait oubliée, Fifine, on t'avait oubliée, ma pauvre enfant !" Elle commence à m'embrasser et me dit : "Viens, tu vas manger ton dîner chez moi". Alors elle m'a "envoyée" manger et je suis revenue ensuite à l'usine essuyer mes boîtes... Y manquait pas de boîtes sur la table, y avait pas besoin de crier "Des boîtes !", y en avait toujours ! "Regarde, qu'elle me disait la gérante, comme tu fais bien ton travail, hein, tu vois ? Vous n'avez pas à vous plaindre, n'est-ce pas ?", Oh non, répondaient les ouvrières, Fifine nous sert bien".

Des journées de 15 heures

Y avait pas d'usine l'hiver, on commençait vers le 14 juillet. Ici, la campagne de pêche dure de juillet à octobre. On rouspétait tout le temps parce que c'était toujours le 14 juillet que le poisson venait. "Oh, il faut aller travailler aujourd'hui", qu'on disait. Alors, on y allait ! Quand on est jeune, hein... On aimait bien aussi aller faire un petit tour, voir le feu d'artifice, c'est qu'on fêtait le 14 juillet à l'épo-



En attendant que la sardinerie ouvre ses portes

que ! Et Marek avait une jument qui était aveugle. C'était elle qui allait avec la voiture avec des lampions, et alors, nous, par derrière, on chantait. On faisait le tour de l'île, on lançait des pétards et on allait à Port-Lay chez Armand Jego parce qu'il était premier adjoint au maire et le patron de la conserverie locale (...).

On commençait à 7 heures. On avait une heure pour manger, moi je revenais à la maison et je retournais pour 1 heure. On n'avait pas de vélo et on n'avait pas d'auto. Le soir, si on travaillait la nuit, on venait à 7 heures manger à la maison. On retournait pour 8 heures jusqu'à minuit, pas plus payés. Et on était content parce qu'on avait une bonne semaine (!). Oui, la vie n'était pas la même. Quand c'était "plein boulot" (moi, j'étais postée soit à la machine, soit à l'ébullition des boîtes) alors, 10, 11 heures, minuit, on finissait pas avant.

Quand j'étais ouvrière, j'avais 4 sous de l'heure (20 centimes). Si on était malade, on n'était pas payé. On mettait quelqu'un à vous remplacer pour une journée ou deux : 2 sous et demi les gratteuses, 3 sous de l'heure les emboîteuses. Ça n'avait pas beaucoup augmenté quand j'ai quitté, j'avais 4 sous de l'heure au lieu de 3 sous, parce que j'étais postée. On était payé le samedi. Quand on avait 12 F ou 13 F dans la semaine, c'était beaucoup ! Le sertisseur était payé au mois et les ferblantiers aux pièces.

Le pain de 3 livres coûtait 8 sous et celui de 6 livres, 15. Ma grand-mère disait toujours : "Prenez un pain de 6 livres parce que vous gagnez 1 sou". On ne mangeait pas de rôti en ce temps-là. On mangeait "plein le ventre", c'est le cas de le dire, parce qu'on avait des poulets, un cochon et des lapins. On n'allait pas acheter ni une patate, ni une carotte, ni un oignon, il fallait les semer. Il fallait se lever à 4 heures du matin pour pouvoir faire tout ce travail là, car tous les hommes étaient en mer. On achetait quand même un pot-au-feu le dimanche ou un rôti de veau. Je crois que c'était 12 sous une rouelle de veau. Il y avait juste l'os dans le milieu. Il fallait travailler des heures pour avoir une rouelle de veau ! C'est pour vous dire ; les choses ont changé et pas qu'un petit peu !

L'ambiance des ateliers

Ecoutez, on commençait, toute jeune, par frotter les boîtes. Moi, j'ai gratté, j'ai emboîté et, après, je suis allée aux machines servir les sertisseurs. Il fallait savoir emboîter parce qu'on faisait du bon travail chez Dandicol. Est-ce qu'on obligeait les gratteuses à se laver les mains ? On venait avec les mains propres, on les lavait en sortant, parce que si on avait été sale, on n'allait pas à l'emboîtage. Il n'y avait pas de lavabos comme maintenant, il y avait une pompe dans la cour. Les huileuses, celles qui étaient à la machine, avaient un tablier en toile cirée avec une piécette (sorte de bavette) pour ne pas se mouiller. C'était l'usine qui fournissait. Les autres, les emboîteuses, les gratteuses, nous-mêmes (j'étais souvent aux bouillottes, moi, j'avais pas de tablier), chacune apportait son tablier de la maison pour ne pas salir celui du dessous. Les hommes qui cuisaient le thon avaient aussi de grands tabliers bleus.

Il y avait une contre-maîtresse qui veillait sur les emboîteuses et les gratteuses. Elle ne faisait que ça toute la journée. Elle nous criait après : "qu'est-ce que tu fais là, toi ? Tu globes la lune ?" Combien de fois j'ai entendu ça ! On n'est pas payé à rien faire, hein ? Et pourtant, comme je vous le dis, on n'était pas plus payé à minuit qu'à midi... La gérante était-elle bien vue par les ouvriers ? Assez, oui. J'étais bien avec elle... Je n'ai jamais entendu parler de syndicat en ce temps-là. On a quitté l'île en 1932.

Y avait un bonhomme qui coupait le thon, y avait les ferblantiers, trois ou quatre, les sertisseurs, ils étaient quatre. Ils n'étaient pas de l'île de Groix et avaient été blessés car autrement, ici, tout le monde faisait marin. L'un d'eux qui coupait le thon avait eu la jambe coupée. C'était un ancien marin. Il habitait Kerlar et venait à pied. Les hommes venaient à l'usine quand ils avaient leur retraite de marin. Ils ne chantaient pas beaucoup, un petit peu comme ça, quelquefois, quand ils venaient faire un tour dans la cour, ils racontaient une blague... Mais à leur travail, jamais, ni aux machines non plus. Ailleurs, on chantait, à table, mais aux machines, non.

A la table de travail de Locmaria, il y avait au moins 200 personnes. On se chicanait souvent. *"Ce sont les filles du bourg..."* chantaient les emboîteuses. Moi, j'étais pas beaucoup à table parce que quand j'ai vieilli, j'étais postée tout le temps ; alors, j'étais à l'autre bout de l'usine du côté de la cour. On chantait. Au bourg, on ne chantait pas beaucoup en Breton. C'étaient plutôt des chansons à la mode de l'époque. Ma grand-mère savait des chansons en breton, mais je ne les apprenais pas, je ne savais pas beaucoup le breton. J'ai tout oublié et pourtant, je savais plus de cinquante chansons.

Quand j'allais chez ma tante, à Lorient, j'allais à la messe à St-Louis. Il y avait des chanteurs sur la place quand on sortait de l'église. On jouait de l'accordéon, quelquefois du violon, on chantait toujours en français.

Le thon était expédié à Bordeaux. Nous, on mangeait uniquement les boîtes qui étaient perdues, celles qui se bombaient ou qui avaient été mal soudées. Mam'zelle Fine nous les donnait. Elles étaient mangeables quand on les mangeait tout de suite (!). Il ne fallait pas attendre.

(Témoignage d'une Groisillonne, ancienne ouvrière en conserverie, recueilli par Brigitte CORNE).

COURRIER DES LECTEURS

Suite à l'article sur La résistance aux inventaires des biens ecclésiastiques en 1906 *(n° 1* de Gavroche), *nous avons reçu le témoignage suivant (que le manque de place nous a empêché de publier plus tôt) :*

REACTION A L'INVENTAIRE DE L'EGLISE A GROIX (1)

Il était venu des messieurs pour l'inventaire dans l'église. Alors, on avait fermé l'église en mettant plein de ronces de la lande. Pendant une semaine, les voitures à cheval de l'île étaient venues avec des charretées de lande et de ronces. On ne voyait plus ni porte ni fenêtre !

Quand le bateau de Lorient est arrivé, les femmes de Groix sont parties au devant ; elles n'ont pas voulu le laisser accoster ! Il a fallu que les gendarmes viennent ! Ils ont débarqué quand même. Certaines ont jeté des cailloux celles qui ont été prises ont fait de la prison. Il y avait Kadi, il y avait Marie-Rose, il y avait Henriette Brielle et deux hommes : un mois de prison à Lorient parce qu'ils avaient menacé ces "messieurs-là" !

Quand ils sont revenus, on est allé les chercher à Port-Tudy avec la voiture. Nous, on chantait derrière. On avait 10, 11 ans. J'étais la première à "crocher" dans la voiture ! On chantait la chanson des prisonnières de Groix :

Refrain : :
Ha, ha, les voilà ! Viv' les prisonnières !
Ha, ha, les voilà !
Viv' les prisonnières de Groix !

Nous étions là deux mille hommes et femmes
On n'arrête que deux hommes et sept femmes

Ils sont allés par devant la justice
Comme des agneaux qui vont au sacrifice

Les quat'gendarmes sont là qui les accusent
D'avoir dit "peste, cochon et pourriture !"

Au juge de paix et au monsieur du greffe
Et d'avoir dit "il faut qu'ces messieurs crèvent !"

Ils répondirent : "On n'a pas dit d'injures,
Peste, cochon, salaud ni pourriture"

Nous n'avions pas de fusil sur l'épaule
Quand nous allions défendre nos écoles

Ni révolver comme messieurs les gendarmes,
Nous n'avions pas dans nos mains d'autres armes

Qu'un chapelet pour dire nos prières,
Et dans nos cœurs la foi de notre mère.

Mais nos enfants sont d'un âge encore tendre,
Nous étions là, c'était pour les défendre.

Nous adorons le Dieu de nos ancêtres,
Et dans nos cœurs, nous détestons les traîtres".

Mais la justice a condamné ces femmes
Et ces jeunes gens à la peine des infâmes ;

Les a jetés dans une prison cruelle
Pour quinze jours avec des criminelles.

Elles ont souffert pour Dieu et pour la France,
Voici venu le jour d'la délivrance

Honneur à vous les femmes groisillonnes,
Vos noms seront dans les gloires bretonnes !

(Témoignage d'une Groisillonne recueilli par B. CORNE)

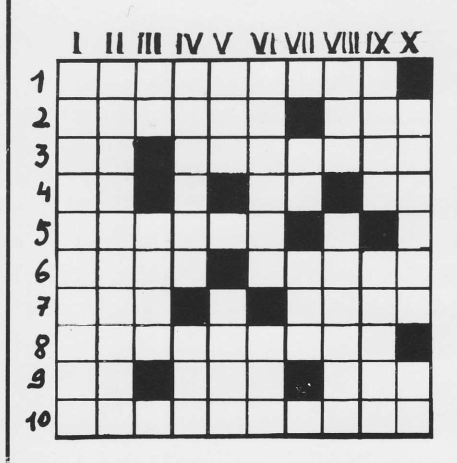
(1) Il y avait 5 509 habitants à Groix en 1906

A propos de l'article sur la grève des maraîchers et le fascisme vert, Maurice Nicault nous fait parvenir ce témoignage de M. Chabenat, officier F.F.I. au secteur Indre-Est :

"Vers le 20 août 1944, au sud du département, j'ai arrêté Dorgères qui se rendait à Vichy. C'était à la tombée de la nuit, sur la route se trouvait une voiture du maquis conduite par un volontaire F.F.I., accompagné d'un séminaire. Un cycliste passe, sur un vélo de femme et demande au chauffeur : "Est-ce que vous pouvez me prendre à votre bord ?". Puis, d'un seul coup, il voit les mitraillettes et les pantalons des chantiers de jeunesse. Aussitôt il dit : "Non, je vais continuer en vélo !". Ils lui répondent : "Oh, non, Monsieur, montez avec nous puisque vous l'avez demandé". Et ils l'ont amené au camp. On me présente ce type. Je lui demande une pièce d'identité. Il me tend son passeport et je vois "Halluin" qui était son véritable nom. Je le regarde :
— "Mais vous êtes Dorgères ?
— Oui,
— Votre voyage est terminé".

Les gars ont voulu le fusiller. J'ai refusé et je l'ai mis avec les prisonniers allemands que nous avions. Plus tard il a été transféré".

MOTS CROISES DE GAVROCHE



(Solution au prochain numéro)

HORIZONTALEMENT. — I. Au Palatinat, quand il était français. — II. N'a pas laissé le Capital de son ami dormir. Terminaison de participe. — III. Patron raccourci. Si Bonaparte en avait eu à Marengo on n'y aurait pas inventé une manière de préparer les poulets... — IV. Pronom. En Bourgogne. Pronom. — V. Accrochera des décorations. — VI. De part et d'autre de l'Oural. Maison, pour le fondateur de Montréal. — VII. Capitula pour le Sud. Sépare les Grecs des Turcs. — VIII. Imitent Voltaire. — IX. Symbole. Peut-être chevalière. Autrefois métropole. — X. Les raisonnements de Charles III ?

VERTICALEMENT. — 1. Lança les Révolutions de France et de Brabant. — 2. Condamnerai aux oubliettes. — 3. Au cœur de Victor. Réunion désordonnée de cardinaux. — 4. Envoya un célèbre spartiate dîner chez Pluton. Pas soviétique vers le libéralisme économique. — 5. Le messager de Marathon n'en portait pas. Ça peut arriver à une forte constitution. — 6. Chanta en erse les exploits de Fingal. Tirées du sein. — 7. Ce qui reste des grands hommes. Triple voyelle. — 8. Fêté à Hanoï et pas à Pékin. Marcha à la vapeur, mais pas à la voile !. — 9. Cette. Pas découverte. — 10. Rêvée. Initiales d'un musicien qui n'a pas tout fini.

MUSEE D'ART ET DE TRADITIONS POPULAIRES DE CANCALE ("VIEILLE EGLISE" SAINT-MEEN)

Créé en 1973, le musée des Traditions populaires de Cancale s'est installé dans une église fortifiée construite vers 1714. Vous y découvrirez les "Bisquines", les plus toilés des bâteaux de pêche de France qui draguaient également les huîtres en raison de leur voilure et de leur puissance. Comme la plupart des hommes du passé étaient marins, les femmes avaient un rôle très important. C'étaient elles, qui confectionnaient les cirés, fabriquaient les petits filets, filaient la laine...

Les collections exposées : coiffes et costumes féminins), meubles particuliers comme le "Boucaou" (lit clos à deux étages), armoires cancalaises, mais aussi outils, objets et documents de la vie courante, font de ce petit musée une étape agréable de vos promenades.

NOTES DE LECTURE

Le Cabochard, mémoires d'un communiste (1925-1982) (Maspéro) 251 p., 68 F. Roger Codou raconte avec verve sa vie militante.

• Les premières pages sur la vie populaire au début du siècle sont savoureuses. Antimilitariste comme l'était le P.C.F. dans les années 1930, il trouve ensuite un poste de secrétaire de mairie à Saint-Tropez et se met à dos le conseil municipal de droite en révélant des malversations. En 1936, il s'engage dans les Brigades Internationales et part combattre en Espagne. Puis c'est la guerre de 1939, l'Occupation, l'internement dans divers camps comme militant communiste. A la Libération, il travaille à des commissions d'épuration avant d'être P.D.G., en France, d'une entreprise polonaise de transport. Cela lui permet de dévoiler certaines pratiques financières du P.C.F. un témoignage intéressant.

Une histoire du sel, J.-F. Bergier chez P.U.F. 1982, 250 p.

Un livre magnifiquement illustré (en couleurs et en noir et blanc) qui retrace l'histoire du sel en 12 chapîtres allant de l'origine géologique au sel des seigneurs et des paysans en passant par ses usages médicinaux ou culinaires sans oublier les mythes et les croyances populaires. Un ouvrage clair qui fourmille d'informations.

Harricana, Bernard Clavel chez Albin Michel, 285 p., 65 F.

L'Abitibi (Canada), pays de l'hiver que sillonne le fleuve Harricana, jusqu'à l'arrivée de la famille Robillard et des gens du chemin de fer, "ignorait l'existence de ceux qui ouvrent des itinéraires qui font saigner la terre". Sur ce territoire des Indiens Algonquins parcouru par les "coureurs des bois, les pionniers, pour bâtir une ville, connaîtront "la mort de cristal" de l'hiver canadien mais aussi l'espérance d'une vie nouvelle dans cette conquête du Grand Nord. En retraçant la métamorphose de terres vierges en colonies à travers l'évocation des espoirs et des souffrances d'une famille pauvre, B. Clavel a écrit un roman attachant où solidarité et fraternité ne sont pas des valeurs désuètes.

C.L.

ENFANTS PERDUS, ENFANTS ABANDONNES

à Paris au 18e siècle

Les enfants à Paris sont fort jolis jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Comme ils sont élevés au milieu d'une foule nombreuse d'individus, ils contractent de bonne heure un air d'aisance ; ils n'ont pas l'air niais ; ils ne sont ni trop étonnés des usages de la vie ni du tracas de la ville : un petit air d'assurance dit qu'ils sont nés dans la capitale et déjà façonnés à son grand mouvement.

On doit surveiller les enfants. On ne conçoit guère, dans une petite ville de province, qu'un enfant puisse se perdre ; et cela n'est pas trop rare dans nos promenades. Je vois aux Tuileries une jeune femme éplorée ; elle erre les cheveux épars, le mouchoir à la main ; ses joues sont sillonnées de larmes ; elle demande son fils. Elle court après tous les enfants qui lui offrent l'apparence de sa taille ou de son habillement. L'enfant ne se trouve point ; il est hors du jardin, à deux cents pas de sa mère, balbutiant dans un coin un nom que personne ne connaît.

Point de doute qu'il n'y ait des scélérats qui font métier d'enlever des enfants ; et ce qui le prouve c'est que ces enfants perdus sont presque toujours des petites filles. On en compte huit à neuf qui ont disparu depuis un an sans laisser aucune trace. Il n'y a point d'assez grand châtiment pour punir un pareil délit.

Des parents infortunés abandonnent quelquefois, et perdent volontairement leurs enfants, ne pouvant plus les nourrir ; ils se flattent qu'une pitié généreuse et particulière leur donnera le père qu'ils ont perdu. Les enfants abandonnés sont mis à l'hôpital ; mais si les parents veulent sentir des remords, qu'ils aillent visiter leurs enfants. Il n'y a point de misère qui approche de celle qui les environne ; il faudrait créer un mot au-delà de celui d'indigence, pour peindre ce qu'on ose encore appeler charité.

Un enfant muet se perd à la foire de Guibray en Normandie ; on le recueille, on l'amène à Paris : tout à coup l'imagination le transforme en Indien, fils d'un monarque puissant et lointain. Des comédiens, qui songent que cela peut fournir un sujet dramatique, lui font une pension ; on explique ses gestes, on interprète son accent, comme celui d'une langue antique et inconnue. Des dissertations savantes sont lues publiquement ; elles hésitent entre les îles les plus fortunées des Indes orientales pour placer le trône du jeune inconnu. Mais voici qu'une paysanne normande arrive à Paris, reconnaît et embrasse le prince son fils qu'elle ramène gouverner les vaches du Cotentin.

Il y a quarante ans qu'il se répandit tout à coup un bruit étrange et non moins extravagant, qu'un prince et des princesses voulaient se faire un bain de sang d'enfants pour purifier leur sang adulte, et qu'à cet effet on prenait partout les petits enfants. Une terreur de cette nature agit d'autant plus vivement sur les esprits qu'elle est destituée de fondement. Les imaginations s'échauffèrent et le peuple soulevé fit le siège de l'hôtel du lieutenant de la police : il fit en même temps la chasse aux exempts et aux habits rouges. Un d'eux fut saisi et assommé de coups. Comme il demandait un confesseur, une femme du peuple prit un pavé, en criant l'œil en feu : "Ah ! je crois bien, vraiment ; tu voudrais te confesser pour aller en paradis ? Non, non point de confession : il faut que tu ailles droit en enfer", et elle lui cassa la tête.

Texte écrit en 1783
par Louis-Sébastien Mercier (1740-1814)